



Rapport de la 4e Table ronde pour un Pacifique propre Du 5 au 9 août 2024 Funafuti, Tuvalu



Liste des abréviations

3 R	Réduction, réutilisation, recyclage
4 R	Réduction, réutilisation, recyclage, récupération
ACP	Afrique, Caraïbes et Pacifique
AME	Accords multilatéraux sur l'environnement
AOSIS	Alliance des petits États insulaires
APE	Autorité chargée de la protection de l'environnement
ARP	Alliance des recycleurs du Pacifique
BAD	Banque asiatique de développement
BNGC	Bureau national de gestion des opérations en cas de catastrophe
BPU	Batteries au plomb usagées
BSEE	Bureau du Ministère de l'intérieur pour le respect des lois relatives à la sécurité et à l'environnement
CCR	Collecteurs clés du recyclage
CDD	Combustible dérivé de déchets
CdP	Conférence des Parties
CFRA	Consignation et frais de recouvrement anticipé
CHA	Coalition de haute ambition pour mettre fin à la pollution plastique
CLGF	Forum des administrations locales du Commonwealth
CNI	Comité de négociation intergouvernemental
CNI5	5 ^e réunion du Comité de négociation intergouvernemental
CORP	Conseil des organisations régionales du Pacifique
CPP	Combustible dérivé de déchets papiers et plastiques
CPS	Communauté du Pacifique
DCCEEW	Ministère australien de la lutte contre les changements climatiques, de l'énergie, de l'environnement et de l'eau
DFAT	Ministère australien des affaires étrangères et du commerce
EBAC	Évaluation des besoins après une catastrophe
EFM	États fédérés de Micronésie
EIU	Équipe chargée des interventions en cas d'éco-urgence
ÉSHIS	Égalité des sexes, handicap et inclusion sociale
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FRDP	Cadre pour un développement résilient dans le Pacifique
FVC	Fonds vert pour le climat
GDLP	Division Gestion des déchets et lutte contre la pollution
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
JPRISM-III	Projet japonais de coopération technique pour la promotion des initiatives régionales de gestion des déchets solides dans le Pacifique insulaire
LGBTIQ	Communautés lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, personnes de genre variant, intersexes et intergenres
MA	Matériaux amiantés
MELAD	Ministère kiribatien de l'environnement, des ressources foncières et du développement agricole

MHACCE	Ministère tuvaluan de l'intérieur, de la lutte contre les changements climatiques et de l'environnement
MPF	Major Projects Foundation
NATPLAN	Plan national d'intervention en cas de déversements en mer
NOAA	Administration des États-Unis pour les océans et l'atmosphère
NSF	Force de frappe nationale du Service des garde-côtes des États-Unis
ODD	Objectifs de développement durable
OMI	Organisation maritime internationale
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OSHA	Administration des États-Unis pour la sécurité et la santé au travail
PACPLAN	Plan régional océanien d'intervention en cas de déversements en mer
PAWES	Projet d'adoption de solutions pour la valorisation énergétique des déchets dans le Pacifique
PdA	Protocole d'accord
PEBD	Polyéthylène basse densité
PEHD	Polyéthylène haute densité
PEID	Petits États insulaires en développement
PEIDP	Petits États insulaires en développement du Pacifique
PMLAP	Plan d'action contre les déchets marins dans le Pacifique 2019-2025
PNGDC	Plan national de gestion des déchets générés par les catastrophes
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
POLFUND	Fonds pour la lutte contre la pollution
POLP	Projet de lutte contre les déchets marins dans l'océan Pacifique
POP	Polluants organiques persistants
PP2025	Stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 »
PP2035	Stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2035 »
PRISMS	Service régional d'aide à la lutte contre les espèces envahissantes dans le Pacifique
PROE	Programme régional océanien de l'environnement
programme ISLANDS	Mettre en œuvre un développement durable sans ou sobre en produits chimiques dans les petits États insulaires en développement
PUU	Plastiques à usage unique
PWP	Projet PacWastePlus
REP	Responsabilité élargie du producteur
RIM	République des Îles Marshall
RRC	Réduction des risques de catastrophe
SGM	Seconde Guerre mondiale
SMART	Spécifique, mesurable, réalisable, pertinent et assorti de délais
SROS	Organisation samoane pour la recherche scientifique

SRWMA	Association samoane pour le recyclage et la gestion des déchets
Stratégie 2050	Stratégie pour le continent du Pacifique bleu à l'horizon 2050
SWAP	S'engager pour une gestion durable des déchets dans le Pacifique
TRPP4	4 ^e Table ronde pour un Pacifique propre
UE	Union européenne
UN-SUPSALV	Superviseur du sauvetage et de la plongée de la marine des États-Unis
UPS	Université du Pacifique-Sud
USCG	Service des garde-côtes des États-Unis
VED	Valorisation énergétique des déchets
VFV	Véhicules en fin de vie
ZEE	Zone économique exclusive

Table des matières

Remerciements.....	7
Contexte	8
Introduction	8
Déclaration sur les résultats	11
Première session : ouverture.....	17
Session 1.1 : Session plénière	17
Session 1.2 : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 », mise en lumière des résultats	18
Session 1.3 : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 », mise en lumière des difficultés	18
Session 1.4 : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 », mise en lumière des difficultés nouvelles pour la nouvelle stratégie 2035	18
Session 2.1 : Circularité durable et Pacifique sans pollution	19
Session 2.2 : Déchets résilients, avenir durable (I)	33
Session 2.3 : Déchets résilients, avenir durable (III)	40
Session 3 : Dialogue sur les plastiques.....	44
Session 3.1 : Mise en contexte – Cadres régionaux en vigueur pour lutter contre la pollution plastique.....	45
Session 3.2 : Construire un cadre politique et réglementaire.....	46
Session 3.3 : Sensibilisation et intervention – Quelques études de cas dirigées	51
Session 3.4 : Pollution plastique dans le Plan d’action contre les déchets marins dans le Pacifique : Secteurs cibles des déchets marins	54
Session 3.5 : Activités existantes et en préparation pour lutter contre la pollution plastique	56
Session 3.6 : Mobilisation du secteur privé et de la société civile	58
Session 3.7 : Mobilisation de la société civile et ÉSHIS	60
Session 3.8 : élaboration de la prochaine version du Plan d’action régional océanien pour les déchets marins	63
Session 4.1 : session plénière	63
Session 4.3 : Sessions en petits groupes : Discussions sur les sujets qui aideront à concevoir la nouvelle stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2035 » ou davantage.	65
Session 4.4 : Session plénière : enjeux transversaux	65
Session 4.5 : Perspectives	65
Session 5.1 : Élaboration de la déclaration finale.....	66
Session 5.2 : Lancement de nouvelles structures	66
Session 5.3 : Clôture officielle de la réunion de la Table ronde pour un Pacifique propre 2024.....	67

Annexe 1 : Ordre du jour	68
Annexe 2 : Liste des participants et participantes	81
Annexe 3 : Discours	88
Annexe 4 : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 »	102
Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » (PP2025) et mise en lumière des difficultés.	109
Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » (PP2025) et mise en lumière des enseignements tirés.	116
Travaux de groupe : réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 », mise en lumière des difficultés nouvelles pour la nouvelle stratégie 2035	120
Annexe 5 : Déchets dangereux	126
Annexe 6 : Exercice de réflexion	127
Annexe 7 : Analyse des déchets	131
Déchets encombrants	131
Réponse aux catastrophes	133
Véhicules en fin de vie	135
Déchets d'équipements électriques et électroniques	136
Déchets dangereux	137
Décharges	138
Déchets organiques	140
Déchets plastiques	142
Matériaux réutilisables (hors plastiques)	143
Technologies	143
Huiles usées	145
Annexe 8 : Articles de presse concernant la Table ronde pour un Pacifique propre	148
Annexe 9 : Rapport d'évaluation de la 4^e Table ronde pour un Pacifique propre	152

Remerciements

La 4^e Table ronde pour un Pacifique propre (2024) a été rendue possible grâce aux membres du Comité directeur de la Table ronde pour un Pacifique propre et à l'appui, à la coordination et à l'aide financière généreuse et collaborative de partenaires de premier plan, à savoir :

- la République des Tuvalu
- la République française
- le Commonwealth d'Australie
- l'Union européenne
- l'Agence japonaise de coopération internationale
- le Programme des Nations Unies pour l'environnement
- le Programme régional océanien de l'environnement

Le succès de cette Table ronde revient aux plus de 180 participantes et participants originaires de toute la région et d'ailleurs, qui représentaient le secteur public, les professionnels de la gestion des déchets et de la protection de l'environnement, les partenaires pour le développement, le secteur privé, la société civile, les ONG, ainsi que les institutions académiques et de recherche scientifique. En rendant possible le partage d'expériences sur le thème « Environnement propre, océan résilient, populations saines », cette Table ronde a contribué à faire progresser la vision d' « Un Pacifique plus propre en 2025 », à savoir « un environnement plus propre dans le Pacifique ».

Contexte

La première Table ronde pour un Pacifique propre s'est tenue en 2016. Elle a été suivie d'une deuxième Table ronde, organisée en 2018 dans le cadre du Forum des îles du Pacifique. Dans leur 49^e Communiqué, issu de cette deuxième Table ronde, les dirigeantes et dirigeants du Forum des îles du Pacifique ont réaffirmé leur engagement à éliminer les déchets marins, reconnu l'urgence de mettre en œuvre le Plan d'action contre les déchets marins dans le Pacifique, et déclaré que les déchets constituaient un problème crucial pour le Pacifique bleu. Depuis lors, les retombées de la gestion des déchets et de la lutte contre la pollution dans la région du Pacifique sont de plus en plus appréciées. C'est ainsi qu'elles figurent dans la Stratégie pour le continent du Pacifique bleu à l'horizon 2050, approuvée par les dirigeants et dirigeantes du Pacifique en 2022, qui énonce les priorités et les aspirations de la région en tant qu'« étoile polaire » du Pacifique. Au vu des difficultés complexes que connaît le secteur des déchets dans le Pacifique et de l'urgence de résoudre ces difficultés, la Table ronde pour un Pacifique propre demeure une instance essentielle pour la région.

Introduction

La 4^e Table ronde pour un Pacifique propre s'est réunie à Funafuti, aux Tuvalu, du 5 au 9 août 2024. Elle s'est intéressée aux innovations durables pour un environnement propre, un océan résilient et des populations en bonne santé. Il s'agit de la première Table ronde à se réunir en présentiel depuis la pandémie, la précédente s'étant tenue virtuellement en 2021 sous l'égide de la Nouvelle-Calédonie. La Table ronde a réuni plus de 180 personnes, provenant de 19 pays Membres¹, représentant l'administration publique, le secteur privé, la société civile, des institutions de recherche scientifique, les bailleurs et les partenaires (dont des organismes du Conseil des organisations régionales du Pacifique – CORP). Cette Table ronde a été rendue possible grâce au dynamisme et à la généreuse hospitalité du Gouvernement et du peuple des Tuvalu. Elle a pu compter sur une aide financière directe octroyée par la France et l'Australie.

Objet

L'objectif de la 4^e Table ronde pour un Pacifique propre était de fournir un moyen de diffuser les résultats, d'encourager la collaboration régionale et la complémentarité des ressources, et de développer les possibilités de mise en réseau afin d'aider les États et territoires insulaires du Pacifique à mettre en place des pratiques de gestion des déchets sûres et durables et à prévenir les problèmes liés à la pollution qui nuisent à la santé de l'océan et des populations de la région. Cette réunion a également contribué à :

- Présenter les activités entreprises pour mettre en œuvre la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » ;
- Mettre en évidence et examiner les possibilités de collaboration et de partenariat pour l'innovation et l'amélioration de la gestion des déchets dans le Pacifique ;
- Favoriser les rencontres et les échanges entre les acteurs de la gestion des déchets dans la région du Pacifique ;
- Améliorer la coordination entre les différents bailleurs ;

¹ Le Commonwealth des îles Mariannes du Nord, les États fédérés de Micronésie, Guam, la Nouvelle-Calédonie, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Wallis-et-Futuna n'étaient pas représentés.

- Mobiliser des ressources techniques et financières ;
- Affiner les méthodes pour le suivi et la production de comptes rendus ;
- Aménager un instrument en faveur d'un accord et d'une action de haut niveau afin de définir une position régionale sur la gestion des déchets, pouvant être communiquée aux autres instances régionales et internationales qui s'intéressent à la gestion des déchets et à leurs incidences sur l'environnement.

Objectifs

- Recueillir d'autres contributions des parties prenantes pour s'assurer que le plan de mise en œuvre de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » puisse être effectivement exécuté et définir les activités futures prioritaires à court terme.
- Parvenir à une meilleure compréhension des lacunes dans la gestion des déchets et la lutte contre la pollution, mais aussi des potentialités qui s'offrent dans la région à cet égard, et contribuer à la mobilisation de ressources techniques et financières destinées à combler ces lacunes.
- Favoriser la mise en place de nouveaux réseaux de gestion des déchets.
- Établir des liens avec les réseaux régionaux existants dans le secteur de la gestion des déchets et de la lutte contre la pollution pour parvenir à une meilleure coordination des actions.
- Convenir des principaux indicateurs de performance régionaux et cadres de suivi des données et d'établissement de rapports pour le suivi de l'activité régionale en vue de la réalisation de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 », mais aussi de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2035 » devant être élaborée prochainement, ainsi que des éventuelles stratégies ultérieures.
- Parvenir à une meilleure compréhension des futures activités prioritaires grâce aux informations fournies lors de la Table ronde.

Thèmes

- Économie circulaire
- Lutte contre la pollution
- Déchets dangereux
- Véhicules en fin de vie
- Déchets plastiques
- Déchets générés par les catastrophes
- Valorisation énergétique des déchets

Résultats

- D'autres contributions des parties prenantes ont été recueillies pour s'assurer que le plan de mise en œuvre de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » puisse être effectivement exécuté et les activités futures prioritaires à court terme ont été définies.
- Une meilleure compréhension a été obtenue en ce qui concerne les lacunes dans la gestion des déchets et la lutte contre la pollution, mais aussi les potentialités qui s'offrent dans la région à cet égard, et la mobilisation de ressources techniques et financières destinées à combler ces lacunes a été facilitée.
- Une aide a été donnée à la mise en place de nouveaux réseaux de gestion des déchets.

- Des liens avec les réseaux régionaux existants ont été noués dans le secteur de la gestion des déchets et de la lutte contre la pollution, pour parvenir à une meilleure coordination des actions.
- Des discussions ont été entamées sur la vision, les objectifs et les cibles de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2035 », ainsi que sur l'élaboration des stratégies qui seront entreprises en 2024 et 2025.
- Un engagement initial a été obtenu de la part des bailleurs et des partenaires de développement pour le financement de l'élaboration de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2035 » et des activités que l'on souhaite y inclure en vue d'une prise en charge financière continue.

Déclaration sur les résultats

4^e Table ronde pour un Pacifique propre, 2024

Un environnement propre. Un océan résilient. Des populations en bonne santé.

La quatrième Table ronde pour un Pacifique propre, organisée par les Tuvalu du 5 au 9 août 2024 à Funafuti, a adopté la présente déclaration. Nous, participants à la quatrième Table ronde pour un Pacifique propre :

Tirant notre force de nos profonds liens culturels et historiques, avec l'océan Pacifique qui sous-tend nos sociétés, notre économie et relie nos îles entre elles,

Conscients des menaces uniques en leur genre qui pèsent sur le Pacifique bleu du fait de la triple crise planétaire des changements climatiques, de la perte de biodiversité et de la pollution,

Réaffirmons notre engagement à l'égard de la « Stratégie pour le continent du Pacifique bleu à l'horizon 2050 » et de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 »,

Saluons les résultats obtenus grâce à la mise en œuvre de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » et nous engageons à élaborer la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2035 »,

Maintenons que la sauvegarde d'un Pacifique bleu sain et résilient est essentielle pour surmonter les difficultés auxquelles nous sommes confrontés (y compris les limites de nos capacités nationales) tout en veillant au bien-être de nos océans et de nos populations,

Rappelons les engagements pris par les ministres du PROE lors de leur *Talanoa* de haut niveau en 2021 en faveur d'une action immédiate pour parvenir à un Pacifique bleu résilient, ainsi que les résultats positifs des précédentes Tables rondes pour un Pacifique propre en tant qu'instances de coopération régionale et nationale dans le secteur de la gestion des déchets et de la lutte contre la pollution,

Reconnaissons l'importance des responsabilités qui nous incombent au titre des accords multilatéraux sur l'environnement en matière de tenue de registres et d'établissement de rapports, ainsi que la valeur du suivi et de l'évaluation pour contribuer à une prise de décisions éclairée,

Saluons les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action contre les déchets marins dans le Pacifique 2019-2025 (PMLAP),

Convenons de ce que, si plusieurs activités ont progressé dans la mise en œuvre de ce plan, l'ampleur croissante de la pollution par les matières plastiques nous contraint à mener une action concertée continue,

Nous alarmons du fait que la pollution plastique qui se déverse dans l'océan Pacifique peut être imputée aux pays riverains du Pacifique, ce qui fait ressortir la nécessité d'un instrument international juridiquement contraignant pour s'attaquer efficacement à ce problème qui ne cesse de s'aggraver,

Exprimons notre déception face à la position des producteurs et des distributeurs de matières plastiques, lesquels refusent de réduire leur production et leur distribution, et se refusent à la moindre mesure de contrôle obligatoire des matières plastiques problématiques et évitables, ainsi que des substances chimiques préoccupantes,

Nous engageons à la mise en place d'un instrument international ambitieux et juridiquement contraignant pour mettre fin à la pollution plastique (notamment dans le milieu marin), prévoyant un transfert de technologie, un renforcement des capacités et une assistance financière adéquats et continus au profit de notre région,

Encourageons les pays et territoires insulaires du Pacifique à se joindre à des alliances telles que la Coalition de haute ambition pour mettre fin à la pollution plastique, à laquelle les dirigeants et dirigeantes du Forum des îles du Pacifique se sont ralliés lors de leur 52^e réunion, en tant qu'action

collective régionale dans le cadre du Plan de mise en œuvre de la stratégie 2050, et en tant que Partenariat océanien pour la prospérité,

Appelons les États et territoires insulaires du Pacifique à signer la déclaration « Un pont vers Busan » en vue de la conclusion d'un traité efficace visant à mettre fin à la pollution plastique,

et, en ce qui concerne les thèmes suivants de la 4^e Table ronde pour un Pacifique propre et les résultats y afférents :

Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 »

Célébrons les importants progrès qui ont été réalisés en vue des objectifs de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 », tels que les initiatives de gestion des déchets, le renforcement de la coopération régionale, l'intégration du secteur privé et de la société civile,

Prenons acte des difficultés actuelles telles que le manque de ressources, le manque de capacités et les problèmes logistiques, tout en insistant sur la nécessité de renforcer les cadres réglementaires, l'application et le respect des règles et de procéder à un renforcement continu des capacités,

Soulignons l'importance d'améliorer la collecte et l'analyse des données, le suivi et les systèmes d'établissement de rapports, ainsi que la nécessité d'adopter des stratégies à même de traiter les questions nouvelles tout en s'adaptant à l'évolution des circonstances et en veillant à l'amélioration continue et à la durabilité des objectifs des stratégies « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » et « Pour un Pacifique plus propre en 2035 »,

Reconnaissons la nécessité de planifier les technologies de gestion des déchets et de lutte contre la pollution (dont les carburants de substitution pour l'industrie maritime), la sécurité énergétique et la sécurité de l'eau, afin de s'assurer qu'elles ne constituent pas un problème de déchets émergents à la fin de leur durée de vie,

Reconnaissons l'importance de mener des campagnes durables en faveur d'une modification des comportements pour réaliser la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 »,

Pollution plastique

Enjoignons la communauté mondiale à reconnaître l'importance de la crise mondiale causée par la pollution plastique, qui continue à dégrader l'environnement marin et terrestre et se fait ressentir de façon disproportionnée sur les peuples océaniques, qui dépendent du Pacifique bleu pour leur sécurité alimentaire, leur mode de vie, leur santé, leur culture et leur bien-être social,

Appelons à une meilleure coordination entre les principales parties prenantes dans la mise en œuvre du PMLAP, en particulier les membres des secteurs du transport maritime, de l'aviation, de la pêche, du tourisme, de l'hôtellerie et des services publics, les prestataires de services de gestion et de collecte des déchets, et les administrateurs maritimes en tant que régulateurs du transport maritime,

Convenons de convoquer un groupe de travail technique formé de spécialistes, organisé par le Secrétariat du PROE, qui sera chargé de prodiguer des conseils concernant la meilleure manière d'inclure les plastiques et leur gestion dans la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2035 », qui seront soumis à l'examen et à l'approbation de la prochaine Conférence du PROE, qui aura lieu en 2025,

Appelons les petits États insulaires en développement du Pacifique participant aux réunions intersessions et aux réunions du Comité de négociation intergouvernemental à veiller à ce que leurs positions soient pleinement prises en compte dans tout instrument mondial juridiquement contraignant visant à lutter contre la pollution plastique, notamment dans le milieu marin,

Adoptons des dispositions réglementaires solides au niveau national pour prévenir les fuites de pollution plastique dans le milieu marin, comprenant l'élaboration de nouvelles lois, mesures et instruments économiques (tels que des systèmes de responsabilité élargie des producteurs et des restrictions commerciales) ou le renforcement des lois, mesures et instruments existants,

Encourageons et soutenons les actions visant à refuser, réduire, ramener ou recycler les plastiques,

Encourageons et soutenons les actions visant à refuser, réduire et remplacer les plastiques problématiques et évitables par des substituts durables et abordables (dont des produits et matériaux traditionnels),

Encourageons et soutenons les initiatives en faveur de la recherche, de la créativité, de l'innovation et du partage des savoirs culturels, afin de trouver et de produire des substituts naturels locaux qui soient réutilisables, compostables ou recyclables, pour remplacer la dépendance à l'égard des plastiques à usage unique,

Encourageons et soutenons les filières de production de matières premières locales utiles à la création de substituts naturels pour remplacer la dépendance aux plastiques à usage unique,

Appelons les bailleurs et les partenaires de développement à apporter leur concours aux États et territoires insulaires du Pacifique pour mettre en œuvre le traité visant à mettre fin à la pollution plastique, une fois qu'il aura été ratifié,

Économie circulaire

Définissons et mettons en œuvre les options disponibles, appropriées et abordables pour intégrer des solutions circulaires à même de fournir des résultats positifs en matière de contrôle des déchets et de la pollution, en tenant compte des éventuelles retombées négatives,

Recherchons et acquérons les infrastructures, les besoins d'investissement et l'aide nécessaires à l'intégration de solutions circulaires pour une gestion efficace des produits et des déchets et l'obtention de résultats en matière de contrôle de la pollution,

Encourageons vivement la conception et l'adoption d'un financement durable réglementé et de systèmes de responsabilité élargie des producteurs et de gestion des produits pour les déchets problématiques, incitant à l'utilisation de produits de substitution durables et locaux,

Encourageons la mise en place d'approches circulaires pour la gestion des produits, comprenant des améliorations dans les secteurs de la récupération des ressources, de la réparation et du recyclage,

Encourageons vivement la mise en œuvre de solutions de compostage ou de gestion des matières organiques qui détournent les matières organiques des décharges et des incinérateurs, afin de créer des ressources précieuses pour la sécurité alimentaire et la sécurité hydrique,

Saluons la mise sur pied de l'*Alliance des recycleurs du Pacifique*, qui regroupe les six associations nationales de recycleurs existantes, afin d'harmoniser les activités de gestion des déchets et de lutte contre la pollution dans l'ensemble du Pacifique,

Encourageons les pays et territoires insulaires océaniques à établir leurs propres associations nationales de recycleurs et à augmenter le nombre de membres et la représentation au sein de l'*Alliance des recycleurs du Pacifique*,

Confirmons le rôle important joué par les Collecteurs clés du recyclage au profit des Membres,

Améliorons la structure, la fonction, le rôle et le nombre d'organisations de transport maritime afin d'élargir le partenariat *Moana Taka* pour le rendre plus facile d'accès et y intégrer toutes les lignes de transport maritime desservant la région,

Collecte des déchets et gestion des décharges

Appuyons les efforts visant à améliorer les systèmes de collecte des déchets ménagers et commerciaux et à renforcer leur efficacité,

Communiquons et diffusons les connaissances et l'expérience concernant l'amélioration des opérations de collecte des déchets dans l'ensemble de la région,

Admettons que les décharges continueront d'être nécessaires à moyen terme et, à ce titre, favorisons l'amélioration de leur conception (conformément aux pratiques de gestion respectueuses de l'environnement), de leur mode de gestion et de leur exploitation (en prenant compte notamment de la surveillance des émissions et des lixiviats),

Déchets dangereux

Encourageons l'adoption d'interdictions nationales sur l'importation d'amiante et de matériaux amiantés,

Veillons à la bonne gestion des matériaux amiantés en approuvant les codes de pratique nationaux en matière de gestion de l'amiante,

Encourageons vivement l'élaboration de politiques et de directives efficaces pour le traitement des déchets médicaux et le renforcement des capacités à cet égard,

Favorisons l'élaboration d'outils, d'infrastructures, de systèmes et de pratiques pour améliorer la gestion des déchets médicaux au-delà de la simple incinération à haute température,

Encourageons vivement la conception et la mise en œuvre de systèmes nationaux de collecte et d'exportation des batteries plomb-acide et lithium-ion usagées en vue de leur revalorisation ou de leur recyclage,

Encourageons les États et territoires insulaires océaniques à négocier avec l'« acheteur » de déchets dangereux pour qu'il fournisse, ou paie, l'assurance nécessaire pour les expéditions de déchets dangereux,

Encourageons et contribuons à l'élaboration de politiques visant à gérer le cycle de vie complet des technologies vertes telles que les véhicules électriques et les énergies renouvelables,

Mettons en œuvre des plans de gestion des déchets dangereux prévoyant leur collecte séparée et leur exportation pour traitement, conformément aux annexes correspondantes des conventions de Bâle et de Waigani et des codes maritimes internationaux relatifs aux marchandises dangereuses, afin de favoriser l'application des accords environnementaux multilatéraux, ou des fiches de données de sécurité pour les nouveaux produits,

Véhicules en fin de vie

Reconnaissons l'importance d'une bonne gestion des véhicules en fin de vie pour réduire leurs incidences sur l'environnement et favoriser des pratiques durables en matière de gestion des déchets et de lutte contre la pollution,

Accompagnons l'élaboration et la mise en œuvre de procédures et de pratiques nationales pour le recyclage et l'élimination des véhicules en fin de vie en toute sécurité,

Encourageons la collaboration régionale et la diffusion des meilleures pratiques en matière de gestion des véhicules en fin de vie afin d'améliorer l'efficacité et de favoriser les économies d'échelle,

Faisons la part belle aux pratiques innovantes en matière de gestion des véhicules en fin de vie : récupération des pièces détachées et des matériaux non ferreux, approches communautaires, stratégies propres à chaque pays,

Menons un plaidoyer à l'échelle internationale pour l'introduction de la responsabilité élargie des producteurs dans l'industrie automobile afin de faire en sorte que les fabricants soient tenus responsables de la gestion des déchets des véhicules en fin de vie et de la lutte contre la pollution dans la région, tenant compte de nos circonstances particulières,

Lutte contre la pollution

Saluons le rôle essentiel joué par les secteurs maritime et portuaire (et par leurs régulateurs) dans la réalisation de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 »,

Consacrons et souscrivons aux solutions innovantes qui sont pratiques, efficaces et adaptées à notre région, tant pour les initiatives à court terme que pour les initiatives durables,

Nous prononçons en faveur d'engagements plus forts pour la conclusion d'accords régionaux de coopération en matière de lutte contre la pollution marine, tels que le Plan régional océanique d'intervention en cas de déversements en mer (PACPLAN),

Appuyons l'examen, la conception et la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action nationaux et régionaux visant à gérer de façon efficace et durable les épaves potentiellement polluantes (dont les épaves de navires de la Seconde Guerre mondiale),

Apportons notre concours à l'achèvement du projet de Plan d'action régional sur l'encrassement biologique et à sa mise en œuvre conformément aux derniers progrès réalisés en matière de gestion de l'encrassement biologique aux niveaux national, régional et mondial, une fois qu'il aura été adopté,

Appelons les pays à prendre attache avec les pays métropolitains et les organisations partenaires pour améliorer les interventions et la récupération des déchets et des produits chimiques dans l'environnement marin,

Déchets générés par les catastrophes

Conscients de l'importance d'une gestion efficace des déchets générés par les catastrophes afin de favoriser le détournement des matériaux de la mise en décharge, de réduire autant que faire se peut les nuisances causées par les déchets et la pollution sur l'environnement local et de protéger la santé des populations locales,

Encourageons l'adoption de la Méthode et des directives pour l'estimation des données sur les déchets générés par les catastrophes afin d'évaluer avec précision la quantité de déchets et la pollution générés par les catastrophes, et d'orienter les efforts de remédiation et de récupération,

Encourageons l'adoption et la mise en œuvre au niveau national de procédures et de politiques permettant la gestion en toute sécurité des déchets générés par les catastrophes, et éclairer la prise de décisions au niveau national lors de la reconstruction,

Encourageons une collaboration fructueuse entre les groupes de travail sur l'environnement et les organismes chargés de la gestion des urgences (comme prévu dans le Cadre pour un développement résilient dans le Pacifique) par le biais d'une sensibilisation et d'un renforcement des capacités sur les déchets et la pollution générés lors des catastrophes,

Technologie de traitement des déchets

Mettons en œuvre des technologies innovantes éprouvées, pratiques, abordables et applicables aux circonstances uniques de notre région, en tenant compte de leurs éventuels effets négatifs, afin de parvenir à une utilisation durable des déchets (conscients de ce que les déchets constituent une ressource) à même de réduire la quantité de déchets mis en décharge ou qui appuie des actions efficaces de gestion des déchets et de contrôle de la pollution,

Encourageons la diffusion d'informations permettant d'étayer l'élaboration de politiques sur l'adoption et l'utilisation de nouvelles technologies innovantes dont la mise en œuvre permet le respect des mesures de protection et de contrôle de l'environnement,

Élaboration de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2035 »

Confirmons l'importance d'un renforcement de la coopération, de la collaboration, de la coordination et des partenariats régionaux (dont les partenariats public-privé) entre les divers États et territoires insulaires du Pacifique, les bailleurs et les partenaires de développement pour mettre en œuvre efficacement la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2035 », ainsi que de la mise en commun des meilleures pratiques dans la mise en œuvre de technologies innovantes de gestion des déchets permettant d'améliorer la gestion des déchets et la lutte contre la pollution dans le Pacifique,

Soulignons la nécessité pour cette stratégie de prendre en compte le renforcement continu des capacités, l'assistance technique, la mobilisation des ressources et la coopération, en intégrant les enseignements tirés de la stratégie 2025, tout en mettant l'accent sur la mise en œuvre au niveau national afin d'obtenir les résultats stratégiques escomptés,

Remercions les bailleurs et les partenaires de développement pour leurs contributions à la réussite de la 4^e Table ronde pour un Pacifique propre,

Remercions les autorités et le peuple des Tuvalu pour leur généreuse hospitalité, pour leur aide et leur participation à la 4^e Table ronde pour un Pacifique propre et pour leurs précieuses contributions, en particulier les élèves qui ont participé au débat sur les matières plastiques.

Adoptée le 9 aout 2024

Funafuti, Tuvalu

Première session : ouverture

1. La réunion a été ouverte de façon formelle par M^{me} Savali Fatoga, secrétaire adjointe du Ministère de la justice, de la communication et des affaires étrangères, au nom du Gouvernement des Tuvalu. M^{me} Fatoga a présenté les artistes traditionnels de l'île de Niutao qui ont interprété un chant de bienvenue en l'honneur de l'ouverture officielle de la 4^e Table ronde pour un Pacifique propre. Ce spectacle a été suivi d'une prière et d'une lecture de la Bible par Monsieur le pasteur Fitolau Puapua, président de l'Ekalesia Kelisiano Tuvalu, lequel a béni la réunion, soulignant l'importance de travailler ensemble pour sauver les îles des nuisances causées par les déchets, la pollution et les changements climatiques. Monsieur Puapua a souligné l'importance de doter les générations actuelles et futures des moyens d'agir grâce à l'éducation et à la foi.
2. À l'issue de la prière, M. Feleti Penitala Teo, Premier ministre des Tuvalu, a été présenté. Dans son discours liminaire, il a souligné l'engagement politique en faveur de la gestion des déchets et de la résolution des obstacles au développement dans les petits États insulaires en développement, en particulier les États d'atolls de basse altitude tels que les Tuvalu. L'un des principaux enjeux soulevés par Monsieur le Premier ministre à tous les délégués était de faire preuve d'audace et d'innovation dans la recherche de solutions pour lever les obstacles au développement que représentent l'élimination et la gestion des déchets dans le Pacifique, et tout particulièrement aux Tuvalu. Il a également souligné le fait que ces solutions devaient être pratiques, abordables et applicables aux circonstances uniques du Pacifique.
3. Prenant la parole à sa suite, M. Sefanaia Nawadra, directeur général du Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement, a mis en évidence la triple crise planétaire que constituent la perte de biodiversité, les changements climatiques et les déchets, qui affectent de manière disproportionnée le Pacifique insulaire. Il a également souligné l'importance des négociations en cours en vue de l'obtention d'un instrument international juridiquement contraignant sur les plastiques, équivalentes aux négociations sur le climat en ce qui concerne la prise de responsabilités au niveau mondial. Les pays et territoires du Pacifique ont été encouragés à se joindre à des alliances avec d'autres pays partageant les mêmes opinions, telles que la Coalition de haute ambition pour mettre fin à la pollution plastique, à laquelle les dirigeants et dirigeantes du Forum des îles du Pacifique se sont ralliés lors de leur 52^e réunion, en tant qu'action collective régionale dans le cadre du Plan de mise en œuvre de la stratégie 2050, et en tant que Partenariat océanien pour la prospérité. *Une copie de ces discours figure en annexe.*

Session 1.1 : Session plénière

4. Le Secrétariat a souhaité la bienvenue aux participants, avant de donner un aperçu du programme de la semaine. Les participants ont été encouragés à faire preuve de franchise et d'honnêteté lors des discussions. Ils se sont vus rappeler le défi lancé par le Premier ministre des Tuvalu dans son discours d'ouverture, à savoir la recherche de solutions pertinentes et innovantes pour les États et territoires insulaires du Pacifique et les petits États insulaires en développement. Les participants ont également été invités à rechercher des solutions dans la perspective de la triple crise planétaire.
5. Le Secrétariat a donné un aperçu de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 », notant que la Table ronde pour un Pacifique plus propre rassemble les principales parties prenantes en tant que communauté de pratique pour traiter les questions de gestion des déchets et de contrôle de la pollution. Ce concept, élaboré en 2015, est conforme à la Stratégie pour le continent du

Pacifique bleu à l'horizon 2050, dans laquelle le PROE est coresponsable des domaines thématiques « Lutte contre les changements climatiques et gestion des catastrophes », ainsi que « Océan et environnement ».

6. Le Secrétariat a souligné les buts, les objectifs et les résultats attendus de la Table ronde pour un Pacifique propre. Les sessions suivantes offriraient l'occasion de réfléchir aux réalisations, aux lacunes, aux potentialités et aux questions émergentes pour la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 », ainsi que de rechercher de nouveaux réseaux et de se joindre aux réseaux existants pour entamer les démarches qui contribueront à éclairer l'élaboration de la stratégie 2035.
7. Une vue d'ensemble du voyage vers un Pacifique propre a été présentée, faisant le point sur les différentes stratégies fondamentales pour la gestion des déchets, telles que les Stratégies régionales de gestion des déchets solides pour la région du Pacifique 2005-2010 et 2010-2015. Il a été noté que c'est la concertation de 2015 pour un cadre consolidé qui a conduit à l'approbation de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » en 2015. Un examen à mi-parcours de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » a été réalisé en 2021. L'élaboration de la nouvelle stratégie est en cours, sachant que l'actuelle atteindra son terme à la fin de l'année 2025.
8. Le Secrétariat a souligné l'importance d'élaborer un cadre réaliste pour le suivi et l'établissement de rapports pour la prochaine stratégie régionale, et de mettre en place des structures d'aide au niveau national, dont des politiques et des stratégies conformes aux stratégies régionales, ainsi que des comités directeurs nationaux servant à orienter et à suivre la mise en œuvre au niveau national.

Session 1.2 : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 », mise en lumière des résultats

9. Les participants ont participé à des travaux de groupe et ont réfléchi à la vision de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 », qui est celle d'un environnement plus propre dans le Pacifique par la mise en œuvre de solutions pratiques et durables pour la prévention et la gestion des déchets et de la pollution dans le Pacifique. Les réalisations au niveau national ont été discutées et synthétisées. *Le tableau des réalisations mises en exergue figure en annexe.*

Session 1.3 : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 », mise en lumière des difficultés

10. Les personnes présentes ont pris part à des travaux de groupe pour réfléchir aux difficultés relevées et aux enseignements tirés au niveau national dans le cadre de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 ». *Le tableau des difficultés relevées et des enseignements tirés figure en annexe.*

Session 1.4 : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 », mise en lumière des difficultés nouvelles pour la nouvelle stratégie 2035

11. Les participants se sont divisés en groupes de travail pour réfléchir ensemble à ce qu'ils considèrent comme des difficultés nouvelles pour la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2035 ». *Le tableau des difficultés nouvelles figure en annexe.*

Session 2.1 : Circularité durable et Pacifique sans pollution

Présentation : *« Passer d'une approche linéaire à une approche circulaire pour la gestion des déchets. Options pour l'application de solutions circulaires pour le Pacifique. Illustration des "outils" dont disposent les pays et territoires insulaires du Pacifique pour boucler la boucle », par M^{me} Hillary Boyes, responsable technique du projet de gestion des déchets PacWastePlus, récupération des ressources par le PROE.*

12. M^{me} Hillary Boyes, responsable technique du projet de gestion des déchets PacWastePlus, récupération des ressources par le PROE, a souligné la quantité de déchets générés par les ménages et l'importance d'opérer des changements et de passer à une approche circulaire dans le Pacifique. Elle a présenté un rapport régional réalisé à partir des données des audits de déchets menés en 2019-2021, qui indiquent que les déchets mis en décharge dans la région du Pacifique au cours de cette période étaient composés à 43 % de matières organiques et à 14 % de papier et de carton. M^{me} Boyes a présenté des exemples de solutions circulaires pouvant être mises en œuvre dans le Pacifique, dont les « outils » disponibles et l'importance d'analyser les flux de déchets. Elle a expliqué que l'application de la pensée circulaire peut inclure des investissements dans les infrastructures, telles que les installations de compostage, les programmes en faveur de la réparation, les installations de transfert du recyclage et les industries de services, ainsi que des mesures de contrôle, telles que les interdictions d'importation, les contrôles de la qualité des importations et les systèmes de financement durable sous la forme de taxes et de consignes. En conclusion, une approche circulaire de la gestion des flux de déchets dans le Pacifique pourrait potentiellement détourner jusqu'à 89 % des déchets de la mise en décharge.

Présentation : *Application d'une solution circulaire à une initiative de « location d'assiettes » à petite échelle, par M^{me} Claytoncy Taurarii, directrice de la Gestion des déchets, Ministère des infrastructures, îles Cook.*

13. Application d'une solution circulaire à une initiative de « location d'assiettes » à petite échelle, par M^{me} Claytoncy Taurarii, directrice de la Gestion des déchets, Ministère des infrastructures des îles Cook. Il s'agissait à l'origine d'une activité écologique de collecte de fonds lancée en 2019 par l'école primaire Teuki Ou afin de détourner autant de déchets que possible de la mise en décharge et de contribuer à la collecte de fonds pour des projets scolaires. Cette initiative a été interrompue pendant la pandémie, avant d'être relancée en 2023 par l'ONG environnementale Te Ipukarea Society, qui l'a dotée de roues pour la rendre mobile. L'opération « Louer une assiette » est organisée quatre fois par semaine sur les marchés nocturnes de Rarotonga et est ouverte au public, qui peut y déposer une pièce d'or. Au lieu d'utiliser des emballages, couverts et ustensiles jetables, les utilisateurs du marché alimentaire louent leurs assiettes et leurs couverts. M^{me} Taurarii a souligné l'importance de telles initiatives communautaires, vu que la décharge de Rarotonga a atteint sa capacité en 2023. Elle a également mentionné le fait que l'initiative « Louer une assiette » a bénéficié de l'appui du secteur privé : en effet, les assiettes, tasses et couverts ont été offerts par la Société commerciale des îles Cook (CITC).

Présentation : *Potentialités ou solutions « Au sein de notre cercle » – Politique, consignation et frais de recouvrement anticipé, réparation et normes d'importation pour les déchets électroniques, par M. Haden Talagi, Nioué.*

14. M. Haden Talagi, directeur de l'Environnement à Nioué, a présenté plusieurs initiatives récentes en faveur du développement durable. Il a été indiqué que le Ministère de l'environnement de Nioué travaillait sur un système de consignation et de frais de recouvrement anticipé, ainsi que sur le droit à la réparation. M. Talagi a noté que la principale difficulté concernant ce système est que les fonds provenant des sauvegardes sont canalisés vers une unique réserve de fonds. Il a mis en lumière le projet de centre de recyclage des déchets à Nioué, financé par l'Australie, actuellement en collaboration avec le PROE. Nioué planche également sur les expéditions de déchets électroniques.
15. M. Talagi a fait part des principaux enjeux à cet égard :
- a. Manque de connaissances et de compétences en matière de gestion des déchets ;
 - b. Difficultés à collaborer avec plusieurs organismes ;
 - c. Système de suivi des marchandises importées ;
 - d. Utilisation de différents moyens de communication pour encourager la population à collecter les produits recyclables et pour plaider en faveur d'une « économie circulaire » ;
 - e. Renforcer les capacités et veiller à ce que l'équipe soit capable de mener à bien les activités nécessaires à la gestion des déchets ;
 - f. Système de financement mixte et mise en place d'interconnexions à tous les niveaux de la gestion des déchets.

Présentation : Potentialités ou solutions « Hors de notre cercle ». Retour des matériaux recyclables. Valoriser les déchets en tant que ressource, par M. Makoto Yamashita, JPRISM III.

16. M. Makoto Yamashita a expliqué que le concept de « retour » a été promu par le JPRISM car la plupart des produits sont importés de l'extérieur de la région du Pacifique, et peu d'entre eux quittent les îles en raison du coût de cette réexpédition. De ce fait, les articles s'empilent sur les îles sous la forme de déchets. Les principales difficultés relevées sont le fait que les déchets ne peuvent pas toujours être recyclés, vu l'étroitesse du marché local, et le manque de viabilité économique du recyclage en raison des coûts de transport élevés (sauf pour certains articles comme le cuivre et l'aluminium).
17. M. Yamashita a souligné qu'en raison d'économies d'échelle, le recyclage n'est pas souvent une activité commerciale dans le Pacifique insulaire, et qu'il devrait être considéré comme un flux de déchets sous la forme d'un service payant. Il a été observé que le retour des déchets plastiques consomme un plus grand nombre de ressources. L'énergie utilisée pour la refabrication est plus importante que pour la production d'un nouveau produit, et le recyclage est plus coûteux que la mise en décharge. En raison de ces paramètres, l'importance de la mise en place d'une économie circulaire a été soulignée par M. Yamashita, qui a insisté sur le besoin de réduire la quantité de déchets mis en décharge dans les îles.
18. Les commentaires des participants ont souligné l'importance d'un mécanisme de financement durable pour aider à couvrir les coûts. Les pays du Pacifique insulaire qui ont accès au réseau de Swire Shipping ont été encouragés à faire usage du partenariat Moana Taka. Il a été noté que les utilisateurs de ce partenariat doivent veiller à ce que les destinataires des matériaux expédiés puissent visualiser la valeur des articles reçus pour le recyclage et, de même, faire appel à des courtiers à même de faciliter l'obtention des autorisations.

19. M^{me} Marina Keil, de l'Association samoane pour le recyclage et la gestion des déchets (SRWMA), a informé les participants que le partenariat Moana Taka a d'abord été expérimenté par le Samoa, qui a expédié un total de trois conteneurs. Pour cette association, la question fondamentale est celle de la collecte des déchets dans le pays. Pour le Samoa, il s'agit de la collecte de bouteilles en plastique, afin que ce pays puisse tirer pleinement parti du partenariat Moana Taka. En tant qu'organisation privée, l'Association a du mal à trouver des moyens d'utiliser la plateforme, compte tenu du volume requis et des exigences en matière de permis et d'assurance.
20. M^{me} Claytoncy Taurarii a indiqué que les principales difficultés pour les îles Cook étaient la disponibilité de conteneurs pour l'exportation des déchets, le remplissage des formulaires pour les permis, le volume de production de déchets requis et les délais disponibles pour la production et l'expédition des déchets.
21. M. Alice Leney a indiqué que Kiribati est parvenu à expédier des conteneurs par le biais du partenariat. Il a été noté que Kiribati entretient d'excellentes relations avec le secteur commercial, lequel joue un rôle crucial dans la réussite de l'expédition des déchets hors du pays (courtier, vendeur et destinataire).
22. M. Nawadra, directeur général du PROE, a indiqué que d'autres voies de transport maritime complémentaires au partenariat Moana Taka sont actuellement à l'étude et seront disponibles dans le cadre du projet ISLANDS du FEM, dont le siège est le Secrétariat du PROE. Dans le cadre du projet ISLANDS, des efforts concertés sont déployés à l'échelle mondiale pour étendre le partenariat Moana Taka à d'autres pays (dont ceux des Caraïbes). Il a également été relevé que les ministres du commerce ont approuvé une stratégie commerciale et environnementale pour le Pacifique afin de favoriser le commerce et de contribuer à la lutte contre les changements climatiques, à la préservation de l'environnement et à d'autres questions sociales. En outre, les pays insulaires du Pacifique ont soumis à l'OMI une proposition concernant les émissions découlant du transport maritime, en vue de mettre en place une taxe pour financer la lutte contre les changements climatiques et autres problèmes connexes.
23. M. Yamashita a conclu la session en soulignant que le partage d'informations est essentiel pour comprendre ce qui fonctionne et la manière dont les choses pourraient être améliorées.

Présentation : Recyclage par le secteur privé, par M. Amitesh Deo, Alliance des recycleurs du Pacifique (ARP).

24. M. Amitesh Deo s'est présenté en tant que représentant de l'Alliance des recycleurs du Pacifique, organisation nouvellement créée, qui compte déjà des membres aux Fidji, aux Îles Salomon, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Samoa, aux Tonga et à Vanuatu. Les participants ont été encouragés à établir leurs propres associations nationales de recycleurs et à augmenter le nombre de membres et la représentation au sein de l'Alliance des recycleurs du Pacifique. M. Deo a fait remarquer qu'en plus de représenter l'ARP, il souhaitait également mettre en avant sa communauté, composée essentiellement de femmes, les communautés LGBTQTI et les Collecteurs clés du recyclage, qui sont des personnes souvent négligées et marginalisées au sein de la société. M. Deo a souligné l'importance d'écouter activement les personnes marginalisées afin de veiller à l'inclusion des groupements citoyens qui participent à la collecte des déchets et bénéficient directement du recyclage. Pour faire face aux crises des déchets, la question de la volonté politique

a été soulevée : en effet, il arrive souvent que les priorités soient mal définies, manquant de ressources et d'une vision nette.

25. M. Deo a expliqué que ce sont souvent les groupements de citoyens actifs dans le recyclage qui ne reçoivent pas d'aide de la part des pouvoirs publics ou des partenaires de développement. Il a expliqué le bien-fondé du changement de terminologie, qui permet aux ramasseurs de déchets informels de se muer en « Collecteurs clés du recyclage », dans le but de réduire la stigmatisation et de conférer plus de dignité à leur travail. L'un des principaux domaines de travail est le plaidoyer en faveur du changement et l'action pour des effets durables. M. Deo a indiqué que les communautés de Collecteurs clés du recyclage font partie intégrante de l'économie circulaire et n'ont pas besoin de la charité, mais plutôt d'un appui structuré et d'un renforcement de leurs capacités. En conclusion, M. Deo a souligné le fait qu'une économie circulaire doit prendre en compte la justice sociale et environnementale pour l'ensemble des habitants et habitantes du Pacifique insulaire, avec un appui pour engranger des avancées et mettre en place des programmes efficaces, qui consacrent le principe « Ne pas nuire ».
26. M. Sefanaia Nawadra, directeur général du PROE, a remercié M. Deo pour sa présentation et a fait remarquer que l'Alliance des recycleurs du Pacifique et ses nombreux membres constituaient le chaînon manquant de la Table ronde. Les prochaines grandes étapes consistent à déterminer le rôle qu'ils et elles peuvent jouer pour le secteur privé et les bienfaits de leurs services sur le plan social.

Présentation : Assistance que le PROE fournira à la région à travers le Cadre et le Réseau, par M. Anthony Talouli, directeur de la division GDLP du PROE.

27. M. Anthony Talouli a noté que les présentations qui avaient été faites étaient de bons exemples du réseau de circularité, tant à « l'intérieur » qu'à « l'extérieur » de notre cercle. Il a annoncé que la prochaine itération de la stratégie « Pour un Pacifique propre », qui sera la stratégie 2035, inclura un cadre de circularité qui considèrera son application aux contextes national, régional et mondial. La session a été l'occasion d'examiner la hiérarchie des déchets et de repenser des initiatives telles que celle de « location d'assiettes » aux îles Cook et de réfléchir aux autres possibilités susceptibles d'être reproduites. Les commentaires qui ont été apportés concernant les travaux relatifs aux matières organiques, les infrastructures et le financement durable ont été notés, notamment l'importance d'une inclusivité qui tienne compte des différentes parties prenantes du secteur à tous les niveaux.
28. Un participant a demandé des conseils concernant le rôle joué par le PROE et la CPS pour la gestion des déchets solides, des eaux usées et de l'eau, dans le contexte d'une économie circulaire. M. Nawadra a répondu que le PROE a été chargé par la CPS de la gestion des déchets et du contrôle de la pollution et de l'eau, mais cela ne signifie pas que le PROE ne peut pas également s'intéresser à l'eau dans le cadre de la gestion des déchets. De même en ce qui concerne les services météorologiques et hydrologiques, pour lesquels le PROE et la CPS interagissent avec les parties prenantes, et qui couvrent à la fois la lutte contre les changements climatiques et les interventions en cas de catastrophe au niveau national.
29. M^{me} Pepetua Latasi, présidente et secrétaire permanente du Ministère tuvaluan de l'intérieur, de la lutte contre les changements climatiques et de l'environnement, a demandé des conseils sur l'approche régionale visant à favoriser l'économie circulaire dans les petites îles, notamment en ce

qui concerne le partenariat Moana Taka. Elle également relevé le besoin d'un accès aux infrastructures et aux technologies dont les petites îles ne disposent pas. M. Nawadra a répondu que la Table ronde constitue une excellente occasion de sensibiliser la région à l'économie circulaire. La Coalition de haute ambition pour mettre fin à la pollution plastique a reçu l'aval des dirigeantes et dirigeants du Pacifique en tant qu'action collective régionale et priorité du Partenariat océanien pour la prospérité, dans le cadre du Plan de mise en œuvre de la stratégie 2050. Le projet ISLANDS du FEM permettra également d'élargir le partenariat Moana Taka de sorte à y intégrer d'autres partenaires maritimes dans le Pacifique et hors de la région.

Contrôle de la pollution : Mot de bienvenue de M. Toma Mesake, directeur par intérim du Département tuvaluan des affaires maritimes.

30. M. Toma Mesake, directeur par intérim du Département tuvaluan des affaires maritimes, a souhaité la bienvenue à l'ensemble des personnes participantes, rappelant l'objectif commun de la réunion, à savoir contribuer à maintenir la propreté de l'environnement marin pour les générations actuelles et futures, avec l'engagement commun de protéger l'océan Pacifique, qui est la source vitale de notre mode de vie, de notre culture et de notre économie. Il a relevé l'existence de problèmes tels que les marées noires et les nuisances causées par les épaves de navires de la Seconde Guerre mondiale. M. Mesake s'est félicité de ce que la discussion offrait l'occasion de présenter des études de cas réussies et de fournir des informations précieuses sur la gestion de la pollution. Il a dit espérer qu'à la fin de la réunion, les participants comprennent mieux les solutions face à la pollution marine, le PacPlan, les nuisances causées par les épaves de la Seconde Guerre mondiale et les plans d'action conformes aux pratiques mondiales. Enfin, M. Mesake a souligné l'importance de la collaboration, et de la conclusion de nouveaux partenariats pour l'environnement marin, dans le but commun de prévenir la pollution des océans.

Présentation : Mise en contexte – Nouvelles difficultés en lien avec la pollution marine dans la région, par M. Mohammed A. Zullah, conseiller spécialiste de la lutte contre la pollution, PROE.

31. M. Zullah a fait une brève présentation des difficultés nouvelles en matière de pollution marine dans la région du Pacifique, donnant également une vue d'ensemble du PacPlan 2019 et du PacPlanPlus, ce dernier étant un plan actualisé destiné à améliorer l'approche et la coordination. Le Secrétariat a également fait part du projet en cours dans les États fédérés de Micronésie visant le problème des épaves potentiellement polluantes, et de l'actualisation de la stratégie régionale actuellement en cours pour y remédier. Les espèces marines envahissantes ayant été signalées comme constituant un problème, le Secrétariat collaborera avec le Service régional d'aide à la lutte contre les espèces envahissantes (PRISMS), dont le siège se trouve au Secrétariat du PROE pour saisir les données sur les espèces envahissantes dans un cadre régional actualisé. M. Zullah a encouragé tous les Membres à contribuer au PacPlanPlus, soulignant son intérêt pour la région, et à devenir partie à la Convention de Nouméa s'ils ne le sont pas déjà.

Présentation : PACPLAN – Efficacité et évolution de la prévention et de la lutte contre les déversements, par M. Pawa Limu, responsable de la protection de l'environnement marin, Autorité nationale de la sécurité maritime, Papouasie-Nouvelle-Guinée.

32. M. Pawa Limu, responsable de la protection de l'environnement marin à l'Autorité nationale de la sécurité maritime (Papouasie-Nouvelle-Guinée), a présenté la Loi de 2013 sur la pollution marine (préparation et intervention), adoptée conformément aux conventions régionales et internationales.

M. Limu a évoqué les principaux éléments prévus par cette loi pour la prévention des déversements et les interventions à cet égard, qui incluent notamment la désignation de l'Autorité nationale de sécurité maritime en tant qu'organisme maître d'œuvre, et l'obligation de procéder à des évaluations des risques dans les ports et sur les principales voies de navigation. Il a également relevé l'obligation de disposer d'un système national de commandement des interventions en cas d'incident, et d'élaborer un Plan national d'intervention en cas de déversements en mer (NATPLAN). Les entreprises sont elles aussi tenues d'élaborer des plans d'urgence propres à leur site, conformément au NATPLAN. Au niveau de chaque entreprise, il convient de procéder à des évaluations des risques propres au site et de disposer d'un équipement d'intervention d'urgence sur place. Il a été noté que les incidents doivent être signalés dans les 24 heures au Centre de coordination des sauvetages en mer.

- 33.** M. Limu a souligné l'importance de ratifier les conventions internationales et régionales, qui servent de guides à la législation nationale. Il a présenté le système de gestion pour la coordination des interventions en cas de déversement, dont le système de niveaux pour classer l'ampleur et le risque des déversements. Il a également expliqué que les interventions sont supervisées par des équipes de gestion des situations d'urgence et d'intervention en cas d'incident, ainsi que les différents modèles de commandement pour les incidents de différents niveaux. M. Limu a également présenté l'application de l'analyse du bénéfice environnemental net.
- 34.** Il a décrit son programme de formation et d'exercices pour les membres du personnel participant à l'action et à la mise en œuvre du NATPLAN, ainsi que les avantages de mener des exercices nationaux conjoints avec des partenaires internationaux et régionaux. Il a souligné l'importance de mener des exercices réguliers pour renforcer la confiance et l'expérience des équipes.
- 35.** M. Limu a affirmé que la Papouasie-Nouvelle-Guinée avait recensé près de 400 épaves de navires de la Seconde Guerre mondiale, sans être en mesure de toutes les surveiller. Dès lors, le pays fait appel à Orbital Earth Observation Solutions, avec l'appui de l'Agence espagnole de sécurité et de sauvetage maritimes. Il s'agit d'un système de surveillance par satellite qui permet de détecter les déversements d'hydrocarbures et de remonter jusqu'aux navires qui en sont la cause. Ce système a aidé la Papouasie-Nouvelle-Guinée à détecter et à surveiller les épaves de la Seconde Guerre mondiale gisant dans sa zone économique exclusive.
- 36.** En ce qui concerne la Loi de 2013 sur la pollution marine (responsabilité et recouvrement des coûts), M. Limu a expliqué qu'elle a permis la création d'un compte fiduciaire, baptisé « POLFUND », pouvant servir à la maintenance et à la mise en œuvre du NATPLAN, pour l'achat d'équipements de lutte contre les marées noires, et pour prendre en charge les formations et les évaluations des risques, ainsi que la cartographie des zones sensibles.
- 37.** Répondant aux questions de l'assemblée, M. Limu a expliqué que l'aspect le plus difficile de son travail consiste à réunir une équipe de parties prenantes issues de divers organismes publics et de différents groupes industriels. Il a insisté sur l'importance d'une intervention collective aux déversements, et sur la nécessité d'établir des relations pour constituer une équipe efficace. En ce qui concerne le coût de l'abonnement à Orbital Earth Observation Solutions, M. Limu a indiqué qu'il s'élevait à environ 30 000 USD, et qu'il était destiné en priorité aux zones à haut risque, ce qui signifie que le coût serait plus élevé si l'on surveillait l'ensemble de la zone économique exclusive.
- 38.** M. Limu a réitéré son appel à ratifier les conventions internationales et à les transposer dans la législation nationale, afin de permettre leur application et l'imposition de sanctions en cas d'incidents.

L'importance des exercices de formation et des partenariats pour l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'intervention efficaces a également été soulignée.

Présentation : Encadrement des interventions contre les déversements – Coopération internationale et action individuelle, par le commandant Jesse Harms, chef de la planification des interventions d'urgence, Service des garde-côtes des États-Unis (USCG)

39. Le commandant Jesse Harms, chef de la planification des interventions d'urgence au Service des garde-côtes des États-Unis (USCG), a présenté l'équipe nationale d'intervention de son pays, active à l'échelle mondiale dans l'assistance et les interventions face aux déversements. Il a décrit comme essentielles la coordination et la communication aux niveaux international et local, de même que le renforcement des capacités et la préparation aux crises telles que les déversements, les incendies et les situations d'urgence jusqu'au niveau 3. L'assistance fournie par son unité inclut l'assistance en ligne, l'aide technique et logistique et l'information scientifique.
40. L'USCG est reliée à l'Administration nationale des États-Unis pour les océans et l'atmosphère (NOAA), à l'Administration des États-Unis pour la sécurité et la santé au travail (OSHA), au Bureau du Ministère de l'intérieur pour le respect des lois relatives à la sécurité et à l'environnement (BSEE), à l'Autorité chargée de la protection de l'environnement (EPA) et au Superviseur du sauvetage et de la plongée (UN-SUPSALV) de l'armée de mer des États-Unis (US Navy). L'équipe d'intervention environnementale s'occupe des urgences environnementales classiques, telles que les incendies et les déversements. Dans le Pacifique, elle collabore avec des partenaires tels que le PROE. La Force de frappe nationale, quant à elle, s'occupe d'autres interventions à la demande des partenaires et des pays, où la sécurité est la priorité pour l'ensemble de la population en cas d'urgence, comme les déversements d'hydrocarbures. Son objectif principal est de protéger l'environnement, les vies et la communication afin de faire en sorte que les collectivités locales participent aux prises de décision et soient responsabilisées, ce qui améliore la qualité de l'intervention. L'analyse technique est réalisée à l'aide d'un système d'information géographique (SIG) et de drones, afin de mieux comprendre la situation et d'éliminer les débris et la pollution.
41. Un aspect essentiel de son travail consiste à maintenir la confiance et à préserver les traditions. Ces éléments sont pris en compte dans le plan d'intervention d'urgence, grâce à une compréhension de la valeur du patrimoine culturel des localités concernées (nécessité de protéger ou préserver des sites culturels importants). L'exemple des incendies qui se sont produits en 2023 à Lāhainā, Hawaï, et qui ont touché la pierre de naissance Hauola sur l'île de Maui, montre qu'il est important de comprendre ce qui a une valeur culturelle et d'inviter les citoyens à prendre part aux mesures d'intervention. M. Harms a également souligné l'intérêt de disposer d'un plan national qui délimite clairement ce qui doit être fait, par qui, et dans quelles circonstances. L'importance du travail collectif et de la mise en commun des ressources a également été soulignée.
42. Les enseignements tirés ont permis de dégager plusieurs points essentiels devant être pris en compte :
 - a. Les plans nationaux doivent être communiqués à l'avance aux populations.
 - b. Il est essentiel que les citoyens participent aux actions menées dans le cadre des interventions.
 - c. Le renforcement de la résilience de la localité doit constituer un objectif de chaque intervention, afin de faciliter leur relèvement.
 - d. La communication avec les populations est essentielle à toute intervention face à un déversement.

- e. De nombreuses ressources sont disponibles lorsque l'on s'y prend tôt.
- f. Il faut chercher à comprendre ce qui a de la valeur pour les populations sur le plan culturel, afin de contribuer à la préservation de ce patrimoine culturel.
- g. Lorsque la communication est faite dans les temps, chaque pays maîtrise sa propre coordination et sa propre communication pour répondre aux situations d'urgence telles qu'une marée noire ou autres incidents.

Présentation : La menace de déversement d'hydrocarbures provenant des épaves de la Seconde Guerre mondiale dans le Pacifique – Projet d'atténuation de la pollution causée par les épaves de la Seconde Guerre mondiale aux États fédérés de Micronésie, par M. Matt Carter, directeur de projet, Major Projects Foundation.

43. La Major Projects Foundation (MPF) est une organisation sans but lucratif basée en Australie, qui collabore avec le PROE dans le cadre d'un protocole d'entente. On estime à 3 800 le nombre d'épaves dans le Pacifique. La MPF a expliqué que quelques-uns des navires gisant dans les fonds des États fédérés de Micronésie ont été renfloués par les États-Unis. Le Japon a récupéré 40 000 litres de pétrole. L'Australie a fourni une aide à hauteur de 2,2 millions de dollars australiens pour la réalisation d'une analyse des épaves potentiellement polluantes dans les eaux de Chuuk. La MPF a entrepris des enquêtes sur les navires afin de comprendre la menace qu'ils posent et d'évaluer le volume d'hydrocarbures susceptible d'être présent. Le renforcement des capacités est également en cours, avec l'appui des garde-côtes des États-Unis.
44. Les principaux domaines devant être abordés sont l'assainissement des épaves, la hiérarchisation des menaces, la mobilisation des collectivités locales, la mobilisation politique, la préparation aux déversements et le renforcement des capacités. Il a été noté que le projet Tangaroa prend part à la coordination internationale de ce travail, qui porte sur un cadre global pour l'analyse à court et à long terme, l'intervention et le partage des données concernant les épaves potentiellement polluantes.
45. Il est essentiel de continuer à s'occuper des épaves de la Seconde Guerre mondiale, car ces navires submergés menacent de déversements d'hydrocarbures à même d'avoir des répercussions sur l'ensemble de la région du Pacifique. Il faut aussi parvenir à une planification, une coopération et une mise en œuvre par l'ensemble des parties, en particulier les différents pays, la communauté des bailleurs et les spécialistes du secteur privé. Par ailleurs, le temps est compté : les épaves de la Seconde Guerre mondiale se dégradent de plus en plus.
46. Résumé des principales questions abordées :
- a. Effets sur l'environnement des déversements d'hydrocarbures provenant des épaves de navires de la Seconde Guerre mondiale.
 - b. Les obstacles sont le faible niveau de préparation, les grandes distances et l'élimination des matériaux assainis.
 - c. Il faut plus de communication, de coordination et de coopération.
 - d. Préparation : Cadre pour les incidents et les catastrophes en milieu marin. Ce cadre aide les pays à gérer les incidents et les catastrophes en milieu marin : pollution due à des déchets inattendus, naufrages, marées noires, les pertes de cargaison, etc.
 - e. Il est important d'inclure le secteur maritime, lequel joue un rôle essentiel pour le mouvement des déchets ; ce secteur est crucial, car les déchets ne peuvent pas être transportés par avion, par train ou par camion.

- f. Concertations avec les régulateurs, les entreprises et les projets innovants (ex. : partenariat Moana Taka).
- g. Sensibilisation aux catastrophes en milieu marin : Les catastrophes maritimes, comme le naufrage qui s'est produit au large du Sri Lanka, peuvent avoir des conséquences très étendues, telles que la contamination des ports par les microplastiques. Il convient de prendre des décisions éclairées sur la gestion des urgences maritimes, par exemple pour savoir si un navire en feu peut ou non entrer sans danger dans le lagon.
- h. Marées noires : Ces incidents engendrent des déchets problématiques, tels que du pétrole mélangé à du sable et à du corail.
- i. Difficultés locales en matière de nettoyage : Les machines pour l'enlèvement des hydrocarbures ne sont souvent pas disponibles sur les îles. Davantage de déchets peuvent être engendrés par les sacs en plastique résistants aux hydrocarbures et les matériaux absorbants utilisés pour gérer les marées noires.
- j. Solution : Envisager d'utiliser des fibres naturelles pour une meilleure gestion de l'environnement.
- k. Solutions inadéquates : L'utilisation de citernes à eau pour y conserver le pétrole n'est pas efficace. En effet, ces conteneurs rouillent et fuient rapidement.
- l. Effets sur la santé de la consommation de poissons contaminés par les hydrocarbures.
- m. Les accidents de transport coûtent cher.
- n. Une bonne gestion nécessite l'intégration de considérations maritimes dans les plans de gestion des catastrophes et des déchets.

Présentation : Nouvelles technologies et solutions innovantes – Urban Mining Industry, Pacific Esperance : solution de recyclage à bord d'un navire, concept par M. Edward Meysztowicz, directeur général de l'entreprise Urban Mining Industries Pty Ltd. Présenté par le Secrétariat par l'intermédiaire de M. Paul Irving.

47. La compagnie Urban Mining Industry Pty Ltd est active depuis plus de 20 ans dans le secteur du recyclage. Elle souhaite proposer ses services dans la région du Pacifique. Cette entreprise aspire à déployer des équipements de recyclage sur un navire et à parcourir les divers pays insulaires du Pacifique pour traiter les matériaux dans les ports locaux. Elle cherche à entrer en discussion avec des spécialistes des déchets de chaque pays, et à établir un groupe mixte d'experts avec des agents locaux du Pacifique insulaire. Les participants intéressés sont encouragés à communiquer avec M. Edward Moszkowicz pour en savoir plus sur sa proposition de station de recyclage mobile.

Présentation : Contrôle et gestion de l'encrassement biologique par les navires – Stratégies nationales de lutte contre l'encrassement biologique, gestion des espèces aquatiques envahissantes, par M. Hema Tupou, responsable principal de l'environnement marin, Division des affaires maritimes et portuaires du Ministère tongan des infrastructures.

48. M. Hema Tupou a expliqué que l'encrassement biologique est l'accumulation d'organismes marins sur les surfaces de substances immergées dans l'eau, telles que la coque des navires, les débris flottants et les infrastructures marines. Il a été noté que l'encrassement biologique peut s'étendre à de nouveaux environnements marins et tuer les organismes marins indigènes, ainsi que perturber la biodiversité marine, entraînant des pertes économiques, une réduction de la sécurité alimentaire et une augmentation de la consommation de carburant.

49. M. Tupou a communiqué l'expérience de l'OMI en ce qui concerne le projet GloFouling, lancé en 2019 pour lutter contre les espèces marines envahissantes, dont la phase d'essai a eu lieu aux Tonga. Un

groupe d'action national a été mis sur pied, analogue à celui du Comité de lutte contre la pollution. Il a été noté que les Tonga ont achevé un Rapport national d'évaluation de la situation en 2022.

50. Les principaux résultats de ce rapport indiquent que l'environnement marin est généralement en bon état et que les récifs coralliens sont sains. L'encrassement biologique peut être propagé par les bateaux de plaisance, qui en sont le vecteur le plus probable. M. Tupou a également expliqué qu'il était nécessaire d'établir des connaissances de base au moyen d'études dans les deux ports internationaux, qui sont des ports à haut risque, afin d'évaluer l'état actuel de la biodiversité. Il a été convenu que la mise en œuvre constituait une tâche difficile, qu'il fallait poursuivre la sensibilisation des populations aux problèmes posés par les espèces marines envahissantes, et organiser des formations sur les plans de contrôle de l'encrassement biologique et ses registres. Les Tonga ont achevé leur Rapport de l'évaluation économique nationale en 2023. Elles entameront bientôt l'élaboration de leur Stratégie nationale et de leur Plan d'action.
51. Les principales difficultés soulignées par M. Tupou sont l'absence d'un organisme spécifique pour mener la lutte contre les espèces marines envahissantes, ainsi que le manque de connaissances, d'équipement et d'infrastructures à cet égard.

Technologie de traitement des déchets

Valoriser les déchets : une approche révolutionnaire du développement durable.

52. Les remarques d'ouverture et l'introduction ont été faites par M. Simona Kilei, directeur du Département de l'énergie et personne de contact du Projet d'adoption de solutions pour la valorisation énergétique des déchets dans le Pacifique (PAWES) aux Tuvalu.

Stratégies pour la réduction du volume de déchets générés

Présentation : Innovation en matière de gestion des déchets dans les petits États insulaires en développement du Pacifique, conforme à la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 », par M. Shungo Soeda, experts de la JICA, chef d'équipe Gestion des déchets solides, JPRISM.

53. M. Shungo Soeda a informé la Table ronde de l'importance cruciale que revêt l'innovation en matière de gestion des déchets dans le Pacifique dans le cadre de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 ». L'exemple de la décharge de Funafuti a été souligné comme étant une création artificielle remplie de déchets. L'exemple de la valorisation énergétique des déchets au Japon a été présentée sous la forme d'une étude de cas : entre 88 et 21 940 tonnes de déchets y sont incinérées chaque année.
54. M. Soeda a expliqué que le Japon, au vu du volume de déchets qu'il gère, possède une vaste expérience en matière d'infrastructures et d'opérations de transformation des déchets en énergie. Il a été noté que l'approche de valorisation énergétique des déchets n'est pas adaptée à la plupart des petits États insulaires en développement du Pacifique, en raison du faible volume de déchets municipaux, de la densité et de l'humidité de la plupart des flux de déchets.
55. Au Japon, la valorisation énergétique des déchets municipaux (où un audit des déchets a lieu chaque année) porte sur les installations, la production et l'élimination des déchets par les ménages. Dans ce pays, 880 grammes de déchets en moyenne sont générés par jour et par habitant (dont 496 grammes

de déchets ménagers), avec un taux de recyclage de 19,6 %. Les installations de traitement des déchets comprennent les incinérateurs par gazéification, carbonisation ou autre, ainsi que la transformation des déchets en carburant par méthanisation et en combustible dérivé de déchets (CDD), ou en combustible dérivé de déchets papiers et plastiques (CPP).

56. Dans les municipalités de l'intérieur du Japon, en raison de la faible capacité de traitement (insuffisante pour récupérer l'énergie contenue dans les déchets), il n'existe aucune installation de traitement des déchets équipée pour leur conversion en énergie. La plus petite capacité d'une usine d'incinération de déchets est de 46 tonnes par jour. Cette installation se trouve dans la ville de Tamba. Les 31 municipalités de l'intérieur des terres ont une population allant de 166 à 50 925 habitants, et produisent des déchets dont la quantité va de 88 à 21 940 tonnes par an.

Présentation : Technologies de gestion durable des déchets pour la valorisation des déchets dans les petits États insulaires en développement : une voie vers l'économie circulaire, par M^{me} Jane Stanley, EAROPH International

57. M^{me} Jane Stanley, de l'ONG EAROPH International (Eastern Regional Organisation for Planning and Housing, « Organisation régionale de l'Orient pour la planification et le logement »), a fait une présentation sur la technologie de valorisation énergétique des déchets. Elle a annoncé qu'un programme de formation a été mis au point par EAROPH International grâce à un système de parrainage par les entreprises, conçu pour les municipalités. Elle a par ailleurs précisé que des documents de base ont été élaborés avec l'aide d'un groupe de travail technique.
58. M^{me} Karabati Taoaba, directrice régionale du Forum des administrations locales du Commonwealth (CLGF), basé aux Îles Salomon, collabore avec EAROPH International sur la question des déchets et contribue à animer la formation. Cette initiative a couvert cinq pays du Pacifique, dont les Tuvalu. Tous ses membres sont issus du Commonwealth, à l'exception des Îles Marshall.
59. En ce qui concerne l'économie circulaire, ils contribuent à l'adoption de réglementations et aident les autorités locales à élaborer des plans d'action visant à réduire les déchets. Il s'agit également de calculer les retours sur investissement local, notamment par la génération de revenus à partir de produits recyclables. Il a été noté que de nombreux pays océaniques cherchent à réinvestir de l'argent dans l'industrie du recyclage. Les déchets étaient considérés comme un vice de conception. En ce qui concerne la réduction des déchets mis en décharge, il a été noté qu'il était plus facile de commencer par les déchets organiques.
60. En ce qui concerne le projet du CLGF mis en place dans la municipalité de Nasinu, aux Fidji, il a été noté qu'il coopère directement avec les populations des quartiers sélectionnés par le conseil municipal comme étant les plus désavantagés. Le projet leur fournit des outils et des ressources pour renforcer leur capacité à traiter leurs propres déchets. Les habitants ont également la possibilité de planifier et de mettre en œuvre une gestion innovante des déchets, ainsi que de collecter et de diffuser des données. Les principaux objectifs de l'initiative sont de responsabiliser la population, de renforcer les partenariats public-privé, d'encourager un changement de comportement parmi les habitants et de réduire les déchets mis en décharge.
61. À Kiribati, le projet du CLGF passe par une association locale pour s'assurer qu'il soit bien conforme aux priorités exprimées par les habitants. Ainsi, les habitants bénéficient d'une aide pour l'acquisition d'outils essentiels pour la génération de revenus. L'objectif est de renforcer la résilience locale grâce à

l'agriculture, à l'élevage et à la gestion des ressources hydriques. Le projet comprend le renforcement de la structure sociale, l'amélioration de la sécurité alimentaire, la garantie de la sécurité des carburants et la mise en place d'un système d'élimination des déchets en conteneur. En effet, à Tarawa-Sud, il existe trois décharges, et ces opérations peuvent être déplacées d'une décharge à l'autre. Le projet prend également en compte les sous-produits afin de gérer au mieux les matériaux et l'investissement en capital. Il a été noté qu'il existe davantage de technologies disponibles et que Kiribati produit du biochar capable d'éliminer la salinité du sol à partir de déchets de bois propres.

62. Un membre du public a fait observer que la gestion des déchets doit adopter une approche holistique. On a cité l'exemple de la Colombie en ce qui concerne les réformes et le fait que les ramasseurs de déchets sont payés pour composter. Dans le Pacifique, où il n'y a aucune garantie de financement ou de revenus, pour que les pouvoirs publics envisagent d'autres modèles, il est très important de noter le rôle joué par l'appropriation.
63. En ce qui concerne l'expérience des incinérateurs au Japon et la question de savoir si elle est transposable dans le Pacifique, on a souligné le problème des difficultés techniques, et le fait que la récupération à partir de l'incinération n'est pas réalisable, en raison du coût et de la nécessité d'un marché pour les matériaux séparés.
64. En ce qui concerne les considérations relatives à la technologie de valorisation énergétique des déchets, les points suivants ont été relevés :
 - a. Veiller à ce que la technologie puisse fonctionner à petite échelle (ex. : 5 tonnes par jour, ce qui est le plus souvent possible dans la région du Pacifique).
 - b. Le groupe de travail technique du projet du CLGF a élaboré un ensemble de principes dès le départ.
 - c. Ne pas utiliser des matériaux de grande valeur alors qu'il existe d'autres possibilités de recyclage.
 - d. Tenir compte de la disponibilité des matières premières.
 - e. Demande d'évacuation. La production d'électricité doit tenir compte de la réticulation et du coût de l'énergie, ce qui peut réduire le retour sur investissement.
 - f. Étudier ce qui peut être fabriqué à partir des produits actuellement importés. Par exemple, la valeur du compost à Kiribati est de 1 800 USD par tonne. En raison de la demande, les îles volcaniques ne le vendent pas nécessairement à ce prix.
 - g. La logistique doit prendre en compte divers éléments tels que le site, les déplacements, les compétences nécessaires à l'exploitation, les exigences en matière d'entretien, la disponibilité des pièces de rechange, etc.
 - h. Importance de la gestion des risques et du contrôle préalable des technologies, car les fournisseurs vendent souvent des « éléphants blancs », c'est-à-dire des projets qui ne sont pas opérationnels ou durables.

Présentation : Présentation du Projet d'adoption de solutions pour la valorisation énergétique des déchets dans le Pacifique (PAWES) par M^{me} Christine Deo-Reddy, responsable du Projet PAWES, Communauté du Pacifique.

65. M^{me} Christine Deo-Reddy, directrice du projet PAWES de la CPS, a présenté une vue d'ensemble du projet PAWES, qui met en œuvre une approche innovante pour résoudre les problèmes de gestion des déchets solides et de sécurité énergétique dans le Pacifique. Ce projet concerne cinq pays : Îles

Salomon, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République des Îles Marshall, Samoa et Tuvalu. Pour la mise en œuvre des programmes, la Communauté du Pacifique (CPS) bénéficie d'une aide à hauteur de 2,8 millions d'euros de la part de l'Union européenne, par l'intermédiaire de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

Nouvelles technologies et innovation

Présentation : Démonstrations technologiques (Biogaz et barrières flottantes anti-pollution) pour les technologies innovantes de valorisation énergétique des déchets par M. Wayne Fuakilau, directeur général de Bioenergy Insight Pacific, Fidji.

66. M. Wayne Fuakilau, directeur général de Bioenergy Insight Pacific aux Fidji, a souligné le travail de sensibilisation des populations à l'utilisation des ressources qui les entourent aux fins de production d'énergie. Les activités de ce projet, qui collabore avec des femmes, sont conformes aux objectifs de développement durable concernant la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et la génération de revenus. Son travail doit être bénéfique tant pour les personnes que pour la planète et les bénéficiaires des entreprises.
67. Bioenergy Insight Pacific travaille principalement avec des déchets animaux et avec des agriculteurs qui ont besoin d'engrais liquides pour améliorer la santé des sols et les ressources alimentaires. Des formations sont également proposées sur les systèmes et les utilisateurs finaux de l'énergie propre et des engrais liquides. En ce qui concerne les initiatives relatives aux barrages flottants, l'objectif était de faire venir le système d'Inde, mais Bioenergy Insight Pacific a pu fabriquer un barrage flottant local. Bioenergy Insight Pacific utilise des déchets organiques traités dans un biodigesteur pour produire de l'énergie de cuisson propre et des engrais liquides.

Présentation : Démonstrations de technologie (pyrolyse) pour les technologies innovantes de valorisation énergétique des déchets, par M. Lindsay Teobasi, directeur général du Centre de conception et de technologie, Îles Salomon.

68. M. Lindsay Teobasi, directeur général du Centre de conception et de technologie des Îles Salomon, a répondu à une série de questions sur la technologie de la pyrolyse. Il a expliqué que les institutions sont visitées une fois la technologie en place et la formation dispensée, afin de recueillir des informations sur la manière dont la technologie est utilisée, et de préparer des rapports pour le PNUD. Tout en mettant l'accent sur l'approche de l'économie circulaire et sur les efforts déployés pour améliorer l'inclusion des plastiques de polyéthylène haute densité (PEHD) et de polyéthylène basse densité (PEBD) en tant que matières premières dans la pyrolyse, il a également évoqué l'utilisation efficace des produits du pétrole brut dans des fours, sans dégagement de gaz toxiques. M. Teobasi a déclaré que le sous-produit des cendres, qui contient des impuretés, doit être mis en décharge.
69. Il a par ailleurs annoncé que son Centre poursuivait ses recherches et ses améliorations technologiques afin que le système de pyrolyse produise un gaz de meilleure qualité. M. Teobasi a expliqué que le système étant monté sur roues, il peut être déplacé directement vers les endroits où les déchets plastiques se trouvent en plus grand nombre, ou être chargé à bord d'un navire pour être amené vers les îles de petite taille. Selon lui, la pyrolyse est une solution plus adaptée aux pays insulaires du Pacifique que les grands incinérateurs. M. Teobasi a également expliqué que son Centre avait conçu des machines de petite, grande et moyenne taille, et que l'achat de ces machines et leurs coûts d'exploitation incombaient aux collectivités locales. Une fois cette étape franchie, le Centre de

conception et de technologie intervient pour dispenser une formation de trois jours et fournir une assistance à la maintenance si nécessaire.

Questions-réponses

70. Une discussion a eu lieu au sujet de l'importance d'examiner le retour sur investissement, en considérant la gestion des déchets de manière holistique, afin de veiller à ce que la charge des coûts ne repose pas sur les seuls recycleurs. M^{me} Stanley a suggéré que les fournisseurs de technologies de réduction des déchets conservent la propriété des installations dans un premier temps, avant d'envisager un transfert de propriété ou une copropriété avec les collectivités locales, de sorte à ce qu'il persiste une motivation pour entretenir les machines et s'assurer que les pièces détachées soient disponibles.
71. M. Soeda a expliqué que la technologie des incinérateurs est difficile à transférer dans les pays insulaires du Pacifique en raison de leur faible population. La JICA a expliqué qu'elle mettait l'accent sur la séparation des déchets selon leur type, dans la mesure du possible, afin de réduire la quantité de déchets mis en décharge, tout en soulignant la nécessité d'un marché pour les matériaux séparés.
72. M^{me} Stanley a fait référence à l'exposition annuelle sur la valorisation énergétique des déchets à Melbourne, où de nouvelles technologies sont présentées et exposées. Elle a fait savoir que la prochaine exposition se tiendrait à Melbourne en octobre 2024, et qu'elle y organiserait un débat sur les besoins de la région Pacifique, avant de profiter de l'occasion pour inviter les représentantes et représentants régionaux à y participer.
73. Le Conseil municipal de Honiara a rappelé l'intérêt de nouer des partenariats avec les écoles et les associations locales pour une gestion efficace des déchets. Il a indiqué qu'il mettait en place des systèmes de tri des déchets au niveau des ménages afin de détourner les déchets de la mise en décharge, et a cité les bouteilles de gaz butane usagées comme constituant une difficulté nouvelle en matière de déchets. Le Conseil municipal de Honiara sera ravi de coopérer avec le Centre de conception et de technologie.
74. Le Samoa a fait part de sa réflexion sur les sous-produits de la pyrolyse, et a fait le parallèle avec le problème des huiles usées traitées par les autorités maritimes.
75. M^{me} Stanley s'est prononcée en faveur d'une réduction de l'échelle des grandes technologies et d'une augmentation de l'échelle des industries artisanales, afin de trouver des solutions appropriées pour les pays insulaires du Pacifique.
76. Elle a souligné l'importance de sensibiliser le public par le biais d'une action de proximité au niveau des ménages, des institutions, des entreprises et sur les voies publiques.
77. Elle a fait remarquer que la technologie de la pyrolyse a été mise à l'essai dans les localités de Munday, Tuvaruvu et Sun Valley, accompagnée d'une approche de type comportemental dans chacune de ces localités. Un nouveau concept de « réchaud à fusée » a été ajouté au système de pyrolyse pour la cuisson.
78. Une question a été posée sur les plastiques pouvant être utilisés (durs ou souples ?), et sur ce que l'on fait de la production de pétrole brut. Il a été noté que les plastiques de type PEHD et PEBD peuvent

tous deux être employés. Le pétrole brut est extrait sous forme de cire ; des cendres résiduelles doivent être éliminées. Les sous-produits fonctionnent toujours : il est important de mener des études pour valoriser l'huile. Il s'agit d'une solution pour les petits pays insulaires.

79. Une autre question a été posée sur les coûts de l'équipement et sur les personnes qui les utilisent. Il a été noté que les installations ont été conçues en trois tailles, la plus petite coûtant 10 000 AUD. Les frais de fonctionnement sont absorbés par les collectivités locales. Il a été souligné que le système ne peut pas prendre en charge de grands volumes de déchets, et qu'il importe de disposer d'un système adéquat pour gérer les flux de déchets et les installations.

Allocution finale :

80. M^{me} Christine Deo Reddy, responsable du projet PAWES de la CPS, a félicité les présentateurs et présentatrices et remercié les personnes participantes. M^{me} Reddy a noté que la discussion rappelait les difficultés posées par les technologies innovantes pour envisager les différentes manières de changer les déchets en ressources. En ce qui concerne la valorisation des déchets, elle a démontré l'immense potentiel et la responsabilité de résoudre l'un des problèmes les plus pressants de notre époque. Les échanges ont mis en lumière les technologies innovantes, les modèles d'entreprise stratégiques et les réussites motivantes qui ont ouvert la voie à un avenir plus durable et plus prospère.
81. M^{me} Reddy a fait remarquer que la session a permis d'étudier la manière dont la transformation des déchets en ressources précieuses peut révolutionner la gestion des déchets, favoriser les pratiques respectueuses de l'environnement et stimuler la croissance économique. Les idées présentées par les éminentes personnalités, ainsi que les interactions stimulantes, ont enrichi la compréhension et l'engagement envers la valorisation des déchets. Les principales tâches restant à accomplir sont celles de la transmission des connaissances et de l'inspiration acquises, avec la poursuite de la collaboration, de l'innovation et de l'action en faveur d'un monde plus durable et plus résilient. M^{me} Reddy a souligné l'importance de repousser les limites du possible en matière de gestion des déchets.
82. Elle a conclu en rappelant à toutes les personnes présentes l'importance de maintenir au premier plan les principes des « 4R » (réduction, réutilisation, recyclage, récupération). En réduisant les déchets à la source, en réutilisant les matériaux dans la mesure du possible, en recyclant les déchets pour en faire de nouveaux produits et en récupérant l'énergie contenue dans les déchets ne pouvant être utilisés autrement, nous optimiserons la valeur extraite des flux de déchets et réduirons notre empreinte environnementale.

Session 2.2 : Déchets résilients, avenir durable (I)

Déchets dangereux

Maitriser les risques posés par les déchets dangereux dans le Pacifique : points de vue d'experts et solutions.

83. Remarques liminaires et introduction par M^{me} Fiasosoitamalii Ugapo-Siaosi, responsable des déchets dangereux, GDLP, Samoa. M^{me} Ugapo-Siaosi souhaite la bienvenue à toutes les personnes participant à la session sur les déchets dangereux.

Présentation : Cadres réglementaires pour la gestion des huiles usées – Plans de gestion des huiles usées, M^{me} Julie Pillet, coordinatrice technique du projet SWAP (S’engager pour une gestion durable des déchets dans le Pacifique)

84. M^{me} Julie Pillet, coordinatrice technique du projet SWAP, a présenté les Plans nationaux pour la gestion des huiles usées adoptés aux Îles Salomon, au Samoa, aux Tonga et à Vanuatu, ainsi que les objectifs recherchés. Chaque Plan national pour la gestion des huiles usées est un cadre réglementaire qui énumère les rôles et les responsabilités en matière de financement durable. M^{me} Pillet a également décrit les bonnes pratiques en matière de collecte, de transport, de conservation, de traitement local, d’exportation, de suivi et d’établissement de rapports, ainsi que pour la sensibilisation et la formation au problème des huiles usées.

Présentation : Techniques sûres pour l’enlèvement et l’élimination de l’amiante, par M. Filimone Lapao, Division gestion des déchets et contrôle de la pollution, Département tongan de l’environnement.

85. M. Filimone Lapao, de la Division gestion des déchets et contrôle de la pollution du Département tongan de l’environnement, a présenté des techniques sûres d’enlèvement et d’élimination de l’amiante. Il a précisé que plus de 2 600 m² de matériaux de construction (principalement des matériaux de couverture) ont été enlevés aux Tonga dans le cadre du projet PacWastePlus du PROE, financé par l’Union européenne.

86. Conformément au budget prévu, le pays a donné la priorité aux installations et autres infrastructures contenant de l’amiante qui étaient les plus exposées au public. M. Lapao a expliqué que l’amiante est difficile à détecter de façon chimique, et que des spécialistes externes ont été engagés avec l’aide du PacWastePlus.

87. Il a été noté que l’enlèvement de l’amiante suit la même procédure que son échantillonnage. La formation à la sécurité est également essentielle pour toutes les personnes prenant part à l’enlèvement, à la surveillance, au transport et à l’élimination de l’amiante. L’objectif principal de la formation est de réduire l’exposition à l’amiante. Elle vise également à présenter la manière dont l’enlèvement sera effectué, les méthodes, les outils, les emplacements et les croquis du plan (incluant la zone d’élimination, le site et le site isolé).

88. M. Lapao a informé la Table ronde de ce que les Tonga étaient occupés à éliminer l’amiante non friable². Les opérations de désamiantage comprennent la signalisation obligatoire autour de la zone pour la sécurité, ainsi que la surveillance de l’air lors de l’enlèvement. Il est également essentiel de confiner la zone de travail. Les facteurs à prendre en compte comprenaient le type de poubelle adapté à la procédure, et la quantité d’amiante à enlever.

89. M. Lapao a fait remarquer qu’il n’existe aux Tonga qu’une seule décharge pour l’élimination des déchets dangereux, et qu’il convient de donner un préavis de 24 heures avant les opérations. Une fois que cette décharge aura été fermée, une signalisation claire sera installée pour s’assurer qu’elle ne soit pas rouverte.

² L’amiante non friable ne se pulvérise pas facilement.

90. Des membres du public ont demandé quelles étaient les normes relatives aux mètres carrés et à la quantité d'amiante par rapport au volume et à la profondeur du trou. Il a été noté qu'il ne s'agit pas d'une norme relative à l'amiante de façon générale, mais plutôt d'une norme propre à la mise en décharge aux Tonga. En ce qui concerne le site où l'amiante éliminé est mis en décharge, il a été noté qu'il se trouve sur l'île principale, dans la décharge commune, mais que ce site précis est signalé par des panneaux.
91. Il a été demandé si l'amiante se décompose ou s'il subit une altération. M. Lapao a répondu que lorsque l'amiante est traité, il s'altère. Les feuilles et tuiles d'amiante deviennent extrêmement dangereuses lorsqu'elles sont réduites en petits morceaux, dits friables.
92. La question de savoir si l'amiante risque de se déverser dans l'océan a été soulevée. Le Secrétariat a noté que, globalement, très peu d'études se sont penchées sur les dommages susceptibles d'être causés par l'amiante à la vie marine. Il est toutefois recommandé de l'enfermer dans du ciment ou de l'enterrer.
93. Pour résumer, les principales questions à prendre en compte en ce qui concerne les matériaux amiantés sont les suivantes :
- a. Évaluation des sites contenant des matériaux amiantés, sélection en vue de l'enlèvement
 - b. Critères de sélection établis par l'État
 - c. Situation des matériaux amiantés
 - d. Exposition du site à un large public
 - e. Accord du propriétaire du site
 - f. Détection, enquête et échantillonnage
 - ✓ a bénéficié de l'aide du PWP, et a indiqué les mesures de sécurité prises et la formation à la sécurité suivie pendant l'enlèvement
 - ✓ facteurs importants à prendre en compte lors du désamiantage d'un lieu public
 - g. Élimination
 - ✓ a fourni des conseils sur l'étiquetage de l'amiante en vue de son élimination
 - ✓ La décharge de Tapuhia est le seul site des Tonga permettant l'élimination de l'amiante.

Présentation : Méthodes de traitement et d'élimination des déchets médicaux, par M^{me} Patricia Torea, Division infrastructures, installations et accords multilatéraux sur l'environnement, Autorité papouane-néo-guinéenne pour la conservation et la protection de l'environnement

94. M^{me} Patricia Torea a mis en lumière les pratiques et les exigences actuelles en matière de gestion des déchets médicaux. La population de la Papouasie-Nouvelle-Guinée est estimée à plus de 10 millions d'habitants, ce qui fait des déchets médicaux un problème majeur. Le Département national de la santé est mandaté pour gérer les déchets médicaux. Il existe dans le pays différents niveaux d'installations de soins de santé, dont trois hôpitaux régionaux et un hôpital général.
95. M^{me} Torea a expliqué que les déchets médicaux constituent un flux de déchets assez complexe pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée. En effet, si cinq hôpitaux disposent d'installations opérationnelles appropriées pour gérer ces déchets, les autres ne disposent pas d'une maintenance ni de directives adéquates pour leur prise en charge.
96. Les principaux domaines mis en évidence par M^{me} Torea sont les suivants :

- a. Importance de l'élaboration d'une politique nationale de gestion des déchets médicaux et de directives permettant la gestion de ces déchets dans les hôpitaux.
- b. Nécessité d'un cadre législatif pour encadrer la réglementation et l'exploitation des incinérateurs.
- c. Importance d'investir dans l'infrastructure pour entretenir les incinérateurs, notamment en ce qui concerne la mise en place de mesures de contrôle et de systèmes pour maintenir les incinérateurs en état de marche.
- d. Un projet national est en cours d'élaboration avec la Banque mondiale pour l'achat, l'installation et la mise en service de 21 incinérateurs dans diverses installations.
- e. Le renforcement des capacités est essentiel pour aider le personnel médical à faire son travail. Du point de vue de l'environnement, les travailleurs de la santé ont besoin d'une formation sur la gestion des déchets médicaux.

Présentation : Gestion et recyclage des batteries usagées, par M. Alice Leney, Pacific Reef Savers, Kiribati.

97. M. Alice Leney a présenté une vue d'ensemble du recyclage des batteries au plomb usagées (BPU) à Kiribati, en précisant que le programme fonctionne depuis 20 ans et que la session fera état des principaux résultats.
98. Il a été noté que la législation sur le financement durable à Kiribati relève du Ministère des finances, qui a mis en place un fonds spécial qui n'est pas consacré aux déchets ou à l'environnement. Cinq dollars australiens sont prélevés par les douanes et renvoyés au consommateur par l'intermédiaire d'un recycleur du secteur privé. Ce dernier vend les batteries. M. Leney a expliqué que la collecte représentait le coût principal pour les recycleurs. Un système de financement durable implique que les consommateurs apportent les articles pour demander leur remboursement. Les BPU sont des déchets dangereux courants qui affectent l'environnement. Les recycleurs ne retirent pas l'acide des batteries et n'ont besoin que d'un chariot-élévateur, bien qu'il soit nécessaire de les emballer et de les étiqueter de manière appropriée.
99. M. Leney a indiqué que 410 batteries ont été collectées en 2023, ce qui a été perçu comme une grande amélioration. L'opérateur du système paye directement en argent liquide. Auparavant, les demandes n'étaient pas traitées aussi rapidement, en raison de procédures incomplètes. À Kiribati, l'opérateur n'est pas payé, mais il peut utiliser les installations fournies par le pays et gagner de l'argent en vendant des BPU à l'étranger.
100. Il a été noté que Kiribati va disposer d'une nouvelle installation de récupération des matériaux pour traiter les déchets d'équipements électriques et électroniques, la ferraille et les emballages de boissons. Les batteries sont également exportées vers la Corée du Sud pour y être recyclées et cela ne pose pas de problème de frontières. M. Leney a souligné que seul un permis de Bâle est requis, et que l'acheteur peut l'obtenir avec l'approbation de Kiribati. Il a aussi été observé que s'il est nécessaire d'expédier des produits via un pays tiers, le consentement doit s'appliquer à une période définie. M. Leney a souligné l'importance de faire appel à des courtiers et à des acheteurs qui connaissent bien le système.
101. M. Leney a mis l'accent sur les points suivants :

- a. La législation sur le financement durable à Kiribati relève du Ministère des finances et passe par la création d'un fonds spécial qui ne concerne pas les déchets ou l'environnement.
- b. Une nette amélioration des taux de retour a été constatée à partir du moment où l'opérateur a commencé à payer en liquide dès la réception d'une batterie au plomb usagée.
- c. Il est important de faire appel à des courtiers et à des acheteurs qui connaissent bien le système.

Discussion en groupe

- 102.** En ce qui concerne l'élimination des batteries après leur collecte, la réunion a observé que les batteries sont collectées et expédiées en Corée du Sud. Quant à savoir si l'envoi de batteries au plomb en Corée du Sud avait posé des problèmes, la réponse apportée est qu'il n'y a eu aucun problème à partir du moment où les conditions de transit transfrontalier étaient bien définies. M. Leney a souligné qu'il est essentiel de faire appel à des courtiers et à des acheteurs qui connaissent bien le système et qui achètent et vendent à la Corée.
- 103.** M. Leney a indiqué qu'il existe une usine de traitement à Suva, où les batteries sont traitées pour être expédiées une fois tous les six mois. Le recyclage des batteries au plomb nécessite de bons contrôles atmosphériques, car un mauvais recyclage peut entraîner des conditions environnementales et sanitaires défavorables.
- 104.** Une question a été posée sur la manière dont la stérilisation est gérée par les hôpitaux de Papouasie-Nouvelle-Guinée. M^{me} Torea a répondu que ce sont les principaux hôpitaux qui disposent d'incinérateurs qui s'en chargent. Il est essentiel de veiller à ce que les systèmes d'assistance aux installations d'incinération sont bien mis en place et entretenus, et que la stérilisation fait partie de ce processus. Les incinérateurs sont installés dans les hôpitaux régionaux et sont capables d'éliminer les déchets.
- 105.** Un commentaire a été formulé sur les difficultés liées à la couverture d'assurance pour la circulation des huiles usagées au Samoa. Il a également été fait mention des restrictions qui pèsent sur le stockage des huiles usagées dans le site de traitement et que l'Association samoane pour le recyclage et la gestion des déchets n'est pas en mesure d'en stocker sur place. L'association reconnaît qu'il existe un marché pour les huiles usagées, mais elle doit trouver un moyen de régler la question de l'assurance. M^{me} Pillet du PROE a informé la réunion que celui-ci n'a malheureusement pas réussi à trouver des compagnies d'assurance capables de fournir cette couverture et qu'ils tiendront les Membres au courant de l'évolution de cette question.
- 106.** En ce qui concerne l'amiante, la question soulevée portait sur les normes encadrant la gestion de l'amiante produit. Aux Tonga, l'amiante des décharges est pris en charge par sa propre politique nationale et la mise en décharge de l'amiante se fait dans la décharge de l'île principale des Tonga.
- 107.** Sur la question de savoir si l'amiante est composté ou s'il se dégrade naturellement, M. Bradley Nolan a répondu que l'amiante est un minéral naturel et que, lorsqu'il est transformé en matériaux de fabrication, il peut s'effriter et devenir dangereux lorsque les particules sont libérées dans l'air.
- 108.** Une question a été posée sur les conséquences du rejet de l'amiante dans l'océan. M. Nolan a répondu que peu d'études ont été réalisées sur les dommages potentiels causés aux espèces marines par la libération d'amiante dans leur environnement. Il a également été noté qu'il n'existe pas de technologie

connue à ce jour qui puisse fournir des preuves ou des informations détaillées sur les incidences de la libération d'amiante dans l'environnement marin et sur la terre ferme. L'importance d'un confinement sécurisé de l'amiante a été soulignée.

Remarques de clôture de la session

109.M. Joshua Sam a encouragé les Membres à adhérer aux conventions de Bâle, de Rotterdam, de Stockholm et de Waigani afin de bénéficier des avantages qui leur permettront de relever les défis évoqués au cours de la session.

Étude de cas : Présentée par M. Saimone Vuki, Tonga

110.M. Saimone Vuki vient du secteur privé des Tonga et a donné une présentation sur le « Rôle du secteur privé dans la gestion des véhicules en fin de vie (VfV) » au nom de l'Association des recycleurs des Tonga. M. Vuki a expliqué que le recyclage est limité aux Tonga et que les stocks ne sont pas viables. Il y a actuellement plus de 30 000 VHU sur l'île principale de Tongatapu et environ 5 000 véhicules en fin de vie sur le site de recyclage de la SRM, qui est situé sur un terrain d'environ 4 hectares. M. Vuki a indiqué que la SRM a expédié 52 conteneurs hors des Tonga, précisant que 2 800 véhicules sont importés chaque année aux Tonga, dont 80 % sont des véhicules d'occasion ayant une courte durée de vie.

111.M. Vuki a expliqué qu'en ce qui concerne les batteries usagées, le défi est de les collecter et de les stocker en un seul endroit. Le partenariat avec le PROE et le JPRISM a été d'une grande aide. Bien que la JICA ait versé une subvention de 4 millions de dollars, il y a des retards dans l'acquisition d'équipements indispensables. M. Vuki a souligné l'importance de la nouvelle Alliance des recycleurs du Pacifique pour le travail collaboratif et le partage des connaissances et de l'expertise. La durabilité est également considérée comme un défi majeur, compte tenu du coût élevé des machines et du transport. M. Vuki a indiqué que le coût du fret d'un conteneur avant la pandémie était de 1 400 USD et de 6 000 USD après la pandémie. Les partenariats public-privé sont perçus comme essentiels, de même que le rôle et l'inclusion du secteur privé pour mener à bien le travail, en particulier dans le domaine du recyclage.

Étude de cas : Les pratiques innovantes de Kiribati par M^{me} Alice Leney, Kiribati.

112.M. Alice Leney a présenté le projet du Ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce à Kiribati, qui vise à collecter, broyer et exporter la ferraille automobile provenant des parcs à ferraille. Dans le cadre de ce projet, Kiribati a reçu une aide pour l'achat d'un broyeur de voitures, d'un camion-benne, d'un véhicule à quatre roues motrices, d'un chariot-élévateur et d'un camion-grue. La Nouvelle-Zélande finance également une société chargée d'exploiter et de gérer les ferrailles automobiles destinées à l'exportation. M. Leney a expliqué que le gouvernement de Kiribati, avec le soutien de la Nouvelle-Zélande, a créé un système qui s'autofinancera. À ce jour, le projet a permis d'exporter 2 660 véhicules.

113.M. Leney a présenté la Stratégie de gestion des déchets et de récupération des ressources. La politique de recyclage des véhicules hors d'usage est comprise dans cette stratégie. Le remboursement de la consigne pour un camion léger et une voiture n'a pas encore été approuvé. Toutefois, le modèle de dépôt et de remboursement pour le recyclage fonctionne en tant

qu'exploitation commerciale depuis 20 ans et pourrait être adapté pour s'occuper des véhicules en fin de vie.

114.M. Leney a indiqué que Kiribati est confronté à de nombreux défis similaires à ceux des Tuvalu, car il s'agit de deux petites nations d'atolls de faible altitude avec une petite superficie. La plupart des véhicules en fin de vie ont été abandonnés à la casse, en raison du manque de pièces détachées. M. Leney a proposé un système de taxe à l'importation, comprenant un remboursement sur présentation d'un véhicule en fin de vie (probablement par un opérateur) pour aider à mener à bien les opérations de récupération de ferraille. Il a également souligné l'importance de la récupération des pièces détachées et de l'exposition des pièces détachées pour que les mécaniciens puissent les acheter et les vendre.

115.Les principaux défis soulignés par M. Leney comprennent l'importance d'un accord politique pour le prélèvement d'une caution afin d'assurer la viabilité financière. Le coût du transport maritime étant élevé, le partenariat Moana Taka s'avère particulièrement utile, car la cargaison doit avoir une valeur nulle dans ce cadre. Il a également été noté que la gestion de la ferraille, en particulier des véhicules hors d'usage, implique des frais de service et d'entretien des équipements. L'importance d'une gestion efficace des pièces détachées en menant les opérations comme une entreprise commerciale a également été mise en avant. En ce qui concerne les déchets des anciens véhicules en fin de vie, il est recommandé de procéder à une enquête avant de commencer à les déplacer. L'exemple de Kiribati a mis en évidence le rôle important de la collaboration entre les secteurs public et privé : le gouvernement crée un environnement propice aux opérations des exploitants, qui utilisent les installations du pays.

Étude de cas : Les approches communautaires de Sainte-Lucie par M. Joshua Sam.

116.M. Joshua Sam a présenté une étude de cas sur les véhicules en fin de vie à Sainte-Lucie, un pays des Caraïbes qui dispose d'une autorité de gestion des déchets qui prend en charge tous les aspects de la gestion des déchets. Le pays possède 12 000 tonnes de véhicules en fin de vie sur son territoire. La plupart des véhicules en fin de vie sont reçus et gérés par le secteur privé, et 2 % de ceux enregistrés sont reçus dans des installations de gestion des déchets. Sainte-Lucie possède une réglementation qui définit les véhicules en fin de vie ainsi que les déchets métalliques. M. Sam a souligné l'importance de la mise en place d'une taxe pour la protection de l'environnement, que le Pacifique devrait prendre en considération. L'autorité de gestion des déchets solides procède à des audits quotidiens, car ils sont liés à la génération de revenus.

117.M. Sam a souligné le rôle important du secteur privé en ce qui concerne les véhicules en fin de vie. Les défis à relever sont le coût de l'équipement pour la gestion des véhicules en fin de vie et le fait que les réglementations ne régissent pas les normes de qualité des véhicules importés. Il existe également des lacunes en matière d'examen environnemental préalable, par exemple pour les sièges de voiture qui peuvent contenir des polluants organiques persistants et les peintures qui peuvent contenir des produits chimiques dangereux.

Remarques finales

118.M^{me} Herman, du Service national de l'environnement des îles Cook, a remercié tous les intervenants et les participants pour leurs discussions approfondies sur les déchets dangereux. Les questions présentées ont mis en évidence les nombreux défis auxquels le Pacifique est confronté, en particulier

en ce qui concerne la durabilité et le coût de la technologie ainsi que le stockage et le transport appropriés des déchets. Elle a souligné le rôle essentiel des partenariats publics et privés pour assurer un stockage, un recyclage et un transport efficaces des déchets ayant une valeur potentielle. Voir en annexe les travaux de groupe de la session.

Session 2.3 : Déchets résilients, avenir durable (III)

Déchets générés par les catastrophes

119.M. Haden Talagi a ouvert la session sur la gestion des déchets et la réduction des risques de catastrophe, qui a été perçue comme une occasion d'apprendre des intervenants et des partenaires. Il a été noté que tous les pays ont l'expérience des catastrophes naturelles, qui ont des effets dévastateurs. La session explorera le rôle des parties prenantes dans la gestion des déchets issus des catastrophes naturelles et la réponse régionale en termes de coordination.

Présentation : Mise en contexte, M^{me} Sainimili Bulai, responsable technique de la gestion des déchets solides du projet PacWaste Plus.

120.M^{me} Sainimili Bulai a donné des éléments de contexte en soulignant l'importance de l'élaboration d'un plan national de gestion des déchets générés par les catastrophes qui permet d'identifier les principales activités de gestion des déchets à entreprendre à chaque étape du cycle de gestion des catastrophes, couvrant à la fois la phase préalable (temps normal) et la phase postérieure à la catastrophe (post-catastrophe). Il a été noté que le plan aidera à guider les actions préparatoires sur la gestion des déchets avant qu'une catastrophe naturelle ne se produise, ainsi que les opérations d'intervention et de rétablissement. L'expérience acquise dans le Pacifique à la suite des événements récents survenus à Vanuatu et aux Tonga a mis en évidence l'importance cruciale de l'élaboration d'un plan national de gestion des déchets générés par les catastrophes solide, stratégique et intégré qui aide les pays à réagir et à se remettre rapidement d'une catastrophe.

121.Un groupe de travail sur le secteur de l'environnement composé de représentants d'agences clés a été créé pour coordonner les activités et les interventions en matière de gestion des déchets de catastrophes dans leurs juridictions respectives. Le groupe de travail contribue à la mise en œuvre du plan de gestion des risques de catastrophes aux niveaux national et régional et aide à l'élaboration et à la coordination d'activités essentielles de gestion des déchets générés par les catastrophes à chaque étape du cycle de gestion.

122.La méthodologie pour l'estimation et l'enregistrement des déchets générés par les catastrophes fournit des conseils pour entreprendre une évaluation rapide du volume et du type de déchets générés à la suite d'une catastrophe et aide à déterminer le niveau de risque posé par ces déchets afin de faciliter la planification de la reprise après la catastrophe.

123.Les déchets générés par les catastrophes sont évalués et classés par ordre de priorité en fonction de la gravité des risques pour la société et l'environnement. L'approche fondée sur les risques pour l'évaluation des déchets de catastrophe permet d'intégrer toutes les incidences des différents déchets pour décider de l'urgence des actions pour la collecte immédiate des déchets. Il a été convenu que des évaluations rapides peuvent contribuer à l'allocation de fonds pour la gestion des déchets dans le cadre de la reconstruction après une catastrophe naturelle.

124. M^{me} Bulai a fait remarquer que la résilience est la capacité d'une communauté à revenir à la normale. Des catastrophes se produisent chaque année dans le Pacifique, et elles génèrent un grand volume de déchets plus ou moins complexes. Le PROE, en plus des directives régionales, a élaboré un guide pour les professionnels, qui énumère les activités cruciales pour la gestion et la préparation à tous les types de catastrophes et le type d'initiatives de gestion des déchets probablement nécessaires. Le plan vise à adopter le système de hiérarchie des déchets et à éviter la mise en décharge dans la mesure du possible.

125. M^{me} Bulai a souligné les commentaires précédents intervenants sur l'importance de la coordination au niveau national. Elle a insisté sur l'importance d'établir des partenariats avant qu'une catastrophe ne se produise.

126. En ce qui concerne le guide pour les professionnels, le terme « groupe de travail » met l'accent sur l'implication et le rôle des organisations et crée un pont entre le bureau de gestion des déchets et le Bureau national de gestion des opérations en cas de catastrophe pour aider à mieux coordonner les activités.

127. La norme sur l'estimation et l'enregistrement des déchets générés par les catastrophes a été présentée en utilisant l'exemple de Vanuatu. Celui-ci a constaté que, bien que le financement soit limité, l'outil s'avère utile pour identifier le type et la quantité de déchets et déterminer s'il y a un risque que les matériaux ne soient pas traités rapidement, guidant ainsi la prise de décision pour planifier la reconstruction.

128. M^{me} Bulai a encouragé les pays à élaborer un plan national et à former un groupe de travail du secteur de l'environnement pour le mettre en œuvre et intégrer le secteur des déchets dans le cadre de gestion des catastrophes en utilisant les outils élaborés par le PROE.

129. Résumé des principales questions abordées :

- a. Le Cadre pour un développement résilient dans le Pacifique doit intégrer la gestion des déchets dans le secteur des catastrophes. Le Cadre est le lien entre la gestion des déchets et la réduction des risques de catastrophe.
- b. Coordination : l'insuffisance des infrastructures de gestion des déchets accroît la vulnérabilité. Tri et gestion appropriée des déchets générés par les catastrophes pour alléger les pressions exercées sur les décharges locales.
- c. Création de groupes de travail sectoriels : le secteur des déchets ne doit pas gérer seul les déchets générés par les catastrophes. Des partenariats clés seront utiles.

Présentation : Cadre pour un développement résilient dans le Pacifique par M^{me} Rebecca Polestico, conseillère en suivi et évaluation, Planification stratégique et coordination de projet, PROE.

130. M^{me} Rebecca Polestico a présenté le Cadre pour un développement résilient dans le Pacifique et a expliqué son approche intégrée des changements climatiques et de la gestion des risques de catastrophe, qui a trois objectifs : 1) l'adaptation et la réduction des risques ; 2) le développement à faible émission de carbone ; 3) le renforcement de la préparation, de l'intervention et du rétablissement en cas de catastrophe. M^{me} Polestico a souligné l'importance de l'intégration, afin

d'éviter que les équipes nationales chargées de l'adaptation et de la gestion des risques de catastrophe ne travaillent en vase clos. Elle a aussi rappelé que chaque catastrophe produit des déchets et que le traitement et la gestion de ces déchets doivent faire l'objet d'efforts concertés.

131.M^{me} Polestico a expliqué que le PROE a été chargé d'évaluer l'opérationnalisation du Cadre pour un développement résilient dans le Pacifique dans les pays, et qu'il doit pour cela déterminer si les structures, politiques ou stratégies et mécanismes de liaison appropriés, dont les plans de gestion intégrée des déchets, sont en place.

132.M^{me} Polestico a souligné les liens entre la gestion des déchets, la Stratégie pour le continent du Pacifique bleu à l'horizon 2050 (Stratégie 2050) et le Cadre pour un développement résilient dans le Pacifique. M^{me} Polestico a expliqué que les objectifs 1, 2 et 3 du Cadre étaient étroitement liés aux domaines thématiques de la Stratégie 2050, à savoir les changements climatiques et les catastrophes, ainsi que l'océan et l'environnement, qui sont tous liés au secteur de la gestion des déchets.

133.M^{me} Polestico a évoqué les potentialités et les besoins futurs : l'adoption de mesures spécifiques, mesurables, réalisables, pertinentes et assorties de délais (SMART) pour le secteur de la gestion des déchets ; un système régional de suivi et d'évaluation des déchets ; et l'intégration de plans d'action cohérents pour les déchets générés par les catastrophes dans le domaine thématique des changements climatiques et des catastrophes de la Stratégie 2050.

Présentation : Incidents maritimes et déchets générés par les catastrophes : vue d'ensemble. Par Paul Irving, responsable PacPlan, PROE.

134.M. Paul Irving a donné à la Table ronde un aperçu de la nature des incidents maritimes, des types, des caractéristiques et des volumes de déchets qu'ils peuvent produire, et des défis qu'ils peuvent poser en matière de gestion et d'élimination. Il a été noté qu'il s'agit souvent d'éléments courants, soit associés aux opérations du navire (tels que les carburants ou les équipements), soit de cargaisons qui ne sont pas destinées à être déversées dans l'environnement marin. Parfois, en raison de la nature de la catastrophe (comme les inondations), les déchets et la pollution ne proviennent pas des navires ou des opérations maritimes, mais de sources terrestres, telles que les habitations, les entreprises, l'industrie ou l'agriculture. Les déchets peuvent se mélanger avec les nappes d'hydrocarbure et peuvent changer de nature : de simples déchets échoués peuvent devenir des déchets mazoutés.

135.M. Irving a indiqué que la pollution et les déchets provenant d'incidents maritimes se sont récemment diversifiés, comme l'ont démontré les pertes de cargaisons (telles que les conteneurs ou les aiguilles en plastique). Des objets qui n'ont jamais été conçus pour être déversés dans les environnements marins ou côtiers, et qui sont relativement inoffensifs quand ils sont utilisés aux fins pour lesquelles ils sont prévus, peuvent devenir dangereux lorsqu'ils sont perdus en mer. Le droit de la mer définit un polluant comme tout ce qui, dans l'environnement marin, est dangereux pour la santé humaine ou la vie marine, ou qui nuit à l'agrément ou à la navigation. Partout dans le monde, des incidents et des cas pratiques montrent que le droit international et national actuel est remis en cause par la pollution causée par les pertes de cargaison.

136.La circulation des déchets dans le Pacifique sera également facilitée par le transport maritime, car la plupart des déchets ne peuvent pas être transportés par avion pour des raisons de coût,

d'efficacité et de sécurité. M. Irving a déclaré qu'à l'avenir, certains des risques et des menaces créés par les catastrophes et les incidents maritimes pourraient concerner non seulement les matériaux destinés au commerce, mais aussi les déchets eux-mêmes, ce qui accentuerait le danger qu'ils représentent.

Présentation : Lignes directrices régionales sur la gestion des déchets générés par les catastrophes par M^{me} Yoko Onuma, conseillère principale, JPRISM 3.

137. M^{me} Yoko Onuma a informé la Table ronde sur l'importance du cycle de gestion à la fois avant et après la catastrophe. La présentation se concentrera sur la manière dont le projet JPRISM a aidé les îles du Pacifique à gérer les déchets générés par les catastrophes et sur la manière dont celles-ci ont utilisé l'expérience japonaise pour réagir aux catastrophes. Le JPRISM a recours à des cadres internationaux et régionaux qui sous-tendent les lignes directrices sur les déchets générés par catastrophes afin de guider l'élaboration de plans nationaux et régionaux de réponse aux catastrophes.

138. M^{me} Onuma a indiqué que le JPRISM a prévu d'entreprendre des activités de gestion des déchets générés par les catastrophes aux Fidji, au Samoa, aux Tonga et à Vanuatu. La collaboration sur la gestion des déchets en cas de catastrophe est considérée comme essentielle, car le donateur doit travailler avec différentes parties prenantes du pays pour qu'un plan soit réalisable. La différence des environnements législatifs et des politiques des pays en matière de gestion de déchets a été soulignée. Chaque pays et donateur doit cependant avoir conscience du temps nécessaire pour inscrire la gestion des déchets générés par les catastrophes dans des lois du pays et l'incorporer dans la structure de régulation des catastrophes du pays, afin qu'elle puisse être institutionnalisée et opérationnelle.

Présentation : Expérience des pays : Tonga et Vanuatu.

139. Vanuatu a fait part de ses difficultés en matière de ressources d'urgence, à savoir le financement, les retards dans la réponse aux catastrophes, le manque d'équipements et de ressources appropriés, la collaboration et la communication entre les parties prenantes, les formulaires d'évaluation et les analyses de données.

140. L'Autorité des déchets des Tonga a indiqué qu'elle était responsable de la gestion des déchets pendant l'éruption volcanique, qui était sans précédent. L'éruption a provoqué une panne d'Internet, ce qui a entraîné des perturbations importantes dans la procédure de reprise après catastrophe.

Présentation : Solutions possibles pour l'intégration de la gestion des catastrophes par le PWP, par M^{me} Sainimili Bulai, responsable technique de la gestion des déchets solides du projet PacWaste Plus

141. M^{me} Sainimili Bulai (PROE) a présenté une série de lignes directrices produites dans le cadre du projet PacWastePlus et conçues pour assurer une bonne gestion des déchets en cas de catastrophe.

142. M^{me} Bulai a expliqué que le *Guide du praticien pour l'élaboration de plans de gestion des déchets générés par les catastrophes* énumère les principales activités de gestion ou de préparation à tous les types de catastrophes, ainsi que les types d'initiatives de gestion des déchets qui seront

nécessaires. M^{me} Bulai a rappelé l'importance d'adopter la hiérarchie de gestion des déchets afin d'éviter que tous les déchets générés par les catastrophes soient mis en décharge, ainsi que la nécessité d'une bonne coordination au niveau national et de nouer des partenariats avant une catastrophe, comme l'indique le plan de gestion des déchets générés par les catastrophes. M^{me} Bulai a également fait référence au *Guide opérationnel sur la création d'un groupe de travail du secteur de l'environnement* pour la coordination des activités de gestion des déchets générés par les catastrophes, et au *Guide du praticien sur l'estimation et l'enregistrement des déchets générés par les catastrophes*, qui aide les pays à enregistrer le volume et le type de déchets, et à évaluer les risques de ne pas traiter les déchets ou de ne pas les gérer de manière adéquate.

Allocution finale :

143. M^{me} Sainimili Bulai a mis l'accent sur trois points dans son résumé : 1) les liens entre la gestion des déchets et la réduction des risques de catastrophe tels qu'indiqués dans le Cadre pour un développement résilient dans le Pacifique, et la nécessité d'intégrer la sensibilisation aux déchets dans d'autres secteurs ; 2) l'infrastructure limitée pour la gestion des déchets qui augmente la vulnérabilité des nations insulaires, d'où l'importance d'adopter et d'appliquer la hiérarchie des déchets pour traiter les déchets générés par les catastrophes, en particulier pour économiser l'espace essentiel des décharges ; 3) l'importance de la coordination par le biais d'un groupe de travail du secteur de l'environnement qui tire parti des agences, de l'expertise, de la planification et des capacités appropriées, de sorte que le secteur des déchets bénéficie d'un soutien pour la gestion des déchets générés par les catastrophes.

144. En réponse à une question de l'assemblée concernant les rapports sur les déchets générés par les catastrophes, M^{me} Bulai a mentionné un rapport disponible sur le site Web de PacWastePlus, qui détaille les interventions menées après le cyclone tropical Harold pour assister neuf communautés rurales dans l'enlèvement des déchets générés par les catastrophes et leur transport vers le site de décharge de Lunganville.

145. Les îles Cook ont interrogé les Tonga sur les enseignements tirés de la réaction à l'éruption volcanique et au tsunami, et leur ont demandé si des changements avaient été apportés aux procédures d'intervention. Les Tonga ont indiqué que des problèmes et des défis subsistent, notamment le tri limité des déchets et le manque d'infrastructures appropriées, mais qu'un mécanisme de financement durable devait être mis en œuvre pour y remédier. Les Tonga ont également réfléchi à leur mécanisme de réponse groupée qui facilite la coopération entre les ministères, mais ont indiqué que l'autorité chargée des déchets n'avait pas bénéficié d'une priorité suffisante lors de la réponse à la catastrophe. Les Tonga ont également évoqué leurs difficultés à collecter les déchets encombrants, mais elles ont désormais accès à des camions-grues et sont donc mieux préparées.

Session 3 : Dialogue sur les plastiques

146. M. Anthony Talouli, directeur de la division Gestion des déchets et lutte contre la pollution du PROE, souhaite la bienvenue à tous les participants au Dialogue sur les plastiques et a ouvert la réunion par une prière. L'honorable Sa'aga Talu Teafa, ministre par intérim des affaires intérieures, des changements climatiques et de l'environnement, a prononcé le discours liminaire, décrivant les défis posés par la gestion des déchets et des plastiques dans les petits États insulaires en développement. Le PROE a été remercié pour son aide apportée dans la lutte contre les plastiques

aux Tuvalu à travers les projets PacWastePlus et POLP (Projet de lutte contre les déchets marins dans l'océan Pacifique). *Une copie de ce discours figure en annexe.*

147.M. Sefanaia Nawadra, directeur général du PROE, a prononcé un discours d'ouverture dans lequel il a souligné que ce dialogue était l'occasion d'approfondir la question des plastiques. Il a été remarqué que si les plastiques sont très utiles, leurs effets n'ont pas été contrôlés. Il a aussi observé que le problème principal dans la région était la gestion des déchets marins. L'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (ANUE 5.2) a lancé en 2022 le Comité de négociation intergouvernemental, qui a reconnu que le problème allait au-delà de la pollution plastique et qu'il fallait aborder l'ensemble du cycle de vie des plastiques. La question des plastiques a été mise sur le même plan que celle des changements climatiques, car ils sont dérivés de combustibles fossiles, ce qui signifie que les groupes de pression qui militent contre les changements climatiques s'opposent également aux plastiques.

148.M. Nawadra a souligné qu'il est de la responsabilité de chacun de comprendre les besoins du Pacifique pour la rédaction du traité mondial et a encouragé les participants à s'exprimer et à veiller à ce que le contenu de l'instrument serve la région à l'avenir. M. Nawadra a fait remarquer que la façon dont nous gérons les plastiques dans la région du Pacifique dépendra des conclusions du CNI concernant la façon dont ils sont fabriqués. Le dialogue sur les plastiques offre donc l'occasion de prendre du recul et de méditer sur les actions du Pacifique, pour trouver des domaines à améliorer et adopter une approche régionale.

149.M. Nawadra a noté que le Pacifique a une forte volonté politique, mais que les conseillers techniques doivent expliquer clairement ce qui est attendu des dirigeants politiques. Les évaluations de base et les audits sont terminés, il incombe aux participants de les utiliser pour informer les décideurs et les aider à prendre des décisions. Le Pacifique doit être stratégique, comprendre ce qui peut être fait et ce qui doit être fait. Il a également été noté qu'il fallait clarifier ce que le Pacifique attend des démarches du CNI et que les participants à la Table ronde ont tous des rôles et des responsabilités dans leurs différents secteurs (pouvoirs publics, secteur privé, groupes locaux, etc.). M. Nawadra a souligné que la discussion sur le plastique offre l'occasion pour les participants et tous ceux qui travaillent dans le secteur des déchets de mettre en lumière la crise à laquelle est confrontée la région du Pacifique et d'être les acteurs de sa résolution.

150.Le Haut-Commissaire australien aux Tuvalu, M. Brenton Garlick, a prononcé un discours d'ouverture qui a abordé les solutions locales, nationales et internationales pour gérer les plastiques. Il a été noté qu'il s'agit d'un problème mondial qui nécessite une solution mondiale, et que le Pacifique est en première ligne des effets de la pollution plastique. Le Haut-Commissaire a indiqué que l'Australie appuie les efforts du CNI visant à créer un accord juridiquement contraignant et qu'elle est fière de soutenir le projet POLP (Projet de lutte contre les déchets marins dans l'océan Pacifique). Le Haut-Commissaire a reconnu le rôle prépondérant des Tuvalu, qui font tout leur possible pour gérer au mieux les déchets, tout en notant les incidences sur une petite nation d'atolls. *Une copie de ce discours figure en annexe.*

Session 3.1 : Mise en contexte – Cadres régionaux en vigueur pour lutter contre la pollution plastique.

Présentation : Vue d'ensemble : La pollution plastique dans les îles du Pacifique par M. Luatutu Andrea Volentras, gestionnaire du Projet de lutte contre les déchets marins dans l'océan Pacifique (POLP).

151.M. Luatutu Andrea Volentras, gestionnaire du projet POLP, a noté que le problème de la pollution plastique a été présenté comme une question environnementale, sociale et économique, qui a une influence sur la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et la santé humaine et animale dans tous les pays et territoires insulaires du Pacifique. Des données scientifiques et des images ont été présentées pour illustrer l'ampleur du problème à l'échelle mondiale, régionale et nationale, les plastiques ayant un effet sur tous les océans de la planète ainsi que sur les écosystèmes d'eau douce et de mangroves. Des microplastiques ont été retrouvés dans chaque organe du corps humain et notre compréhension de leurs effets sur la santé continue de s'améliorer à mesure que la science avance. Un accent a été mis sur l'importance de l'implication des multinationales et du secteur privé dans la résolution du problème. Il a également été souligné que si les plastiques sont utiles, ils peuvent être substitués par d'autres produits dans nombre de situations.

Présentation : Rapport de synthèse sur l'état d'avancement : Plan d'action contre les déchets marins dans le Pacifique 2019-2025, M. par Mohammed Zullah, conseiller Pollution, PROE.

152.M. Mohammed Zullah, conseiller Pollution du PROE, a présenté le rapport d'avancement du Plan d'action contre les déchets marins dans le Pacifique 2019-2025. M. Zullah a noté que, bien que les plastiques soient un problème mondial, des initiatives sont prises au niveau national pour y remédier, comme le souligne le rapport d'activité :

- a. Accords internationaux et législation : 14 pays insulaires du Pacifique ont bénéficié d'une aide pour participer à des réunions sur les déchets marins et les microplastiques.
- b. Lutte contre la pollution plastique due à la pêche : les données montrent des taux élevés d'infractions à la convention MARPOL par les navires de pêche.
- c. Interdictions nationales des plastiques à usage unique : des réglementations visant à interdire les plastiques à usage unique sont mises en œuvre dans certains pays (par exemple, les Îles Salomon).
- d. Réseau de recyclage régional : le développement d'un réseau et d'un centre de recyclage régional est à l'étude.
- e. Gestion locale des déchets : des projets sont en cours pour améliorer les infrastructures et les pratiques de gestion des déchets dans plusieurs pays et des formations sur la gestion des déchets en cas de catastrophe sont dispensées aux populations locales.
- f. Pratiques touristiques durables : des normes et un programme de certification pour l'élimination progressive des plastiques à usage unique dans le secteur du tourisme sont en cours de conception.
- g. Des plans de gestion des déchets générés par les catastrophes sont en cours d'élaboration et de mise en œuvre dans certains pays.

Session 3.2 : Construire un cadre politique et réglementaire.

Discussion en groupe : Négociation d'un instrument mondial pour mettre fin à la pollution plastique, notamment dans le milieu marin :

- 153.** La présentation de M. Halatoa Fua, directeur du Service national de l'environnement des îles Cook, a porté sur les négociations internationales en vue de la création d'un instrument mondial visant à mettre fin à la pollution plastique, du point de vue des îles Cook, et a mis en évidence l'importance de bien définir le mandat du traité. Il a décrit les étapes de la négociation du traité, en soulignant la nécessité de règles contraignantes au niveau mondial et d'une grande ambition de la part des pays participants. Les messages clés comprenaient la nécessité d'une approche globale englobant des actions en amont, en milieu de chaîne et en aval, des négociations solides pour inclure les polymères plastiques primaires, et le dialogue avec des pays similaires pour coparrainer des propositions. La présentation a mis l'accent sur l'importance des concertations avec les parties prenantes, des conseils techniques et d'experts, d'une stratégie de négociation claire et du renforcement de la présence du Pacifique. La feuille de route à venir implique une préparation minutieuse, la création d'alliances et un engagement efficace dans les forums régionaux et mondiaux afin d'assurer une mise en œuvre réussie du traité.
- 154.** La présentation de M. Fua a fait état de plusieurs actions et recommandations clés, dont la concertation approfondie des parties prenantes et des ministres, la préparation méticuleuse pour la recherche et les conseils techniques, et l'élaboration d'une stratégie de négociation claire. Il a souligné qu'il est essentiel de s'impliquer activement dans les réunions régionales et mondiales, de coparrainer des propositions et de participer à des événements parallèles. Les recommandations soulignent la nécessité de nouer des alliances, en particulier au sein du Pacifique, et de mener les négociations avec habileté en faisant entendre sa voix. Dans l'ensemble, la présentation a appelé à une approche unie et bien préparée pour contribuer efficacement au traité mondial sur la pollution plastique et l'influencer positivement.
- 155.** La présentation de M^{me} Anama Solofa, négociatrice principale de l'AOSIS pour les océans, a souligné les priorités des petits États insulaires en développement (PEID) dans les négociations pour un traité mondial sur la pollution plastique. Les principaux objectifs sont de mettre fin à la pollution plastique, en particulier dans l'environnement marin, grâce à des mesures globales portant sur l'ensemble du cycle de vie des plastiques. M^{me} Solofa a souligné que le traité devait être inclusif, ambitieux et équitable, et qu'il devait prévoir un soutien financier pour les pays en développement, en particulier pour les plus petits. La nécessité d'un mécanisme d'exemption transparent, de normes de conception rigoureuses pour les produits en plastique, de meilleures pratiques de gestion des déchets et de mesures efficaces contre les engins de pêche abandonnés a également été mise en avant. Les efforts de remédiation doivent tenir compte de l'incidence disproportionnée sur les petits États insulaires en développement, en s'appuyant sur les meilleures données scientifiques disponibles. En outre, la mise en place de groupes scientifiques, techniques et économiques est essentielle pour guider la mise en œuvre et l'actualisation des mesures du traité.
- 156.** M^{me} Solofa a expliqué que pour lutter efficacement contre la pollution plastique, il est essentiel que les pays en développement (surtout les petits) reçoivent des ressources financières suffisantes et en temps opportun. M^{me} Solofa a mis l'accent sur l'importance d'un mécanisme clair et équitable pour les exemptions concernant les produits chimiques et plastiques, afin de garantir l'absence d'effets nocifs sur la santé et l'environnement, tout en étant flexible pour les pays en développement. Des normes mondiales devraient être établies pour prévenir la pollution plastique, se concentrer sur la réparabilité, la réutilisation et le recyclage, et exiger un étiquetage détaillé des produits. M^{me} Solofa a souligné l'importance de stimuler la collecte, le tri, le recyclage et l'élimination des déchets plastiques, de développer des normes de sécurité pour les

installations, de réglementer les pratiques de traitement des déchets dangereux et de permettre un commerce sûr des déchets plastiques. Les mesures de gestion des engins de pêche abandonnés doivent respecter les normes internationales, promouvoir les nouvelles technologies et protéger les petites pêcheries. Des obligations juridiquement contraignantes de nettoyage de la pollution plastique doivent être mises en œuvre, en veillant à ce que les pays ne soient pas injustement accablés, et les actions doivent être guidées par les meilleures technologies et connaissances scientifiques. Enfin, des groupes d'experts devraient être mis en place pour guider la mise en œuvre du traité, formuler des recommandations, actualiser les objectifs, proposer des lignes directrices et suivre les progrès accomplis.

157. M^{me} Gwen Sisor, conseillère océanique des Palaos et coprésidente des groupes spéciaux d'experts intersessions à composition non limitée du CNI, a fait le point sur l'état d'avancement des négociations en vue d'un traité mondial visant à mettre fin à la pollution par les plastiques. M^{me} Sisor a parlé de l'état actuel des négociations et du travail effectué entre les sessions, notamment la réunion des groupes d'experts qui se sont penchés sur l'aide financière et les lignes directrices pour les produits en plastique. La présentation a mis l'accent sur l'importance d'être bien préparé pour la prochaine réunion à Busan, lors de laquelle des discussions auront lieu sur les parties clés du traité, par exemple les engagements fondamentaux, l'appui financier, et la manière dont toutes ces questions seront regroupées. Les recommandations ont mis en évidence la nécessité de bien comprendre ce que les pays et les régions peuvent prendre en charge, de veiller à ce que toutes les parties soient sur la même longueur d'onde et de se familiariser avec le texte composite. De cette manière, les pays insulaires du Pacifique et l'Alliance des petits États insulaires pourront participer pleinement et aligner leurs positions les unes sur les autres.

158. La présentation de M^{me} Sisor a appelé à une préparation minutieuse et à une coordination entre les délégués. Elle a souligné l'importance de comprendre les capacités et les besoins nationaux et régionaux, de bien connaître le texte composite et d'élaborer des positions en gardant à l'esprit les compromis possibles. Les délégués doivent veiller à adopter des positions fortes et coordonnées qui alignent les positions nationales, celles des pays insulaires du Pacifique et celles de l'alliance plus large des petits États insulaires. M^{me} Solofa a mis l'accent sur l'importance d'un mécanisme clair et équitable pour les exemptions concernant les produits chimiques et plastiques, afin de garantir l'absence d'effets nocifs sur la santé et l'environnement, tout en étant flexible pour les pays en développement.

159. Nauru a demandé le point de vue du groupe d'experts sur les compromis et la flexibilité au cours des négociations du CNI-5 et a souligné que sa principale priorité est de négocier une position forte sur l'obtention d'une aide en matière de ressources financières et humaines dans le cadre de l'accord.

160. M. Fua a exposé l'approche des îles Cook, qui consiste à réfléchir à son ambition la plus élevée, puis à la ramener à une ligne rouge à ne pas dépasser. Le négociateur en chef des îles Cook a recommandé aux pays de ne pas s'engager sur quoi que ce soit qu'ils regretteraient plus tard et, si nécessaire, de demander plus de temps pour discuter des positions. Les îles Cook ont également fait part de leur approche consistant à se tourner vers l'avenir et à penser à jeter les bases pour la prochaine génération, lorsqu'il s'agit de déterminer les compromis acceptables.

161. M^{me} Sisor a donné l'exemple des Palaos qui abordent les mécanismes de financement de manière flexible avec des options autonomes intégrées ou hybrides, mais a déclaré que sa ligne rouge est

de s'assurer qu'il y aura un accès au financement dans le cadre du Traité. Il a été expliqué que la flexibilité sera nécessaire si l'objectif est de parvenir à un consensus au CNI-5.

162.M^{me} Solofa a expliqué qu'à ce stade de la procédure du CNI, les négociateurs ont une idée générale des positions défendues par les autres groupes et pays, et cette compréhension aide l'AOSIS à déterminer ses prochaines étapes en tant que bloc de négociation.

163.M^{me} Claytoncy Taurarii a demandé si le CNI-5 sera la dernière réunion, et quel pourrait être le plan B.

164.M^{me} Pepetua Latasi, présidente, a soulevé la possibilité de convenir d'un instrument lors du CNI-5, qui comprendra des sections qui peuvent être travaillées ultérieurement, comme cela a été fait avec l'Accord de Paris. M. Halatoa a déclaré que l'objectif est de parvenir à un traité ambitieux qui fonctionne pour les îles Cook, mais si cela ne peut pas être réalisé, un libellé doit être inclus dans le traité pour refléter leur intention et permettre l'élaboration de dispositions plus ambitieuses lors d'une CdP. M^{me} Sisor a expliqué qu'il fallait déterminer quels éléments pouvaient être inclus dans le traité dès maintenant et lesquels pouvaient être mis de côté pour une discussion ultérieure, en notant qu'il n'y avait aucune garantie que les éléments retirés fassent l'objet d'une nouvelle discussion. L'autre solution consiste à demander une prolongation afin de pouvoir conclure la procédure en respectant les ambitions des pays. M^{me} Sisor a noté que la présidence du CNI s'efforce de favoriser la compréhension des éléments clés du traité par le biais des réunions intersessions. M^{me} Solofa a suggéré qu'en examinant ce qui se passera au CNI-5 et en se demandant s'il s'agira de la dernière session de négociation, il sera essentiel de réfléchir au niveau de flexibilité et d'ambition des pays. L'AOSIS a proposé la mise en place d'un organe subsidiaire dans le cadre du Traité qui pourra cerner les circonstances favorables et les solutions au fur et à mesure que de nouvelles avancées scientifiques et technologiques deviennent disponibles, en se basant sur ce qui est convenu dans le traité.

165.M^{me} Sisor a encouragé les pays à indiquer clairement ce qu'ils aimeraient que la convention inclue maintenant et ce qu'ils sont prêts à remettre à plus tard. Elle a souligné que les pays ne se contentent pas d'exprimer une position, mais qu'ils mettent en évidence les circonstances particulières et les contraintes de capacité des petites îles en termes de traitement des déchets plastiques.

166.M. Nawadra a précisé que l'ANUE a donné des instructions pour la convocation du CNI et a décrit son mandat, et qu'elle décidera de la suite quand elle aura reçu les rapports finaux. Tout plan B devra être soumis à l'ANUE pour approbation.

167.En réponse à une question des îles Cook sur les solutions de remplacement du plastique, M. Fua a déclaré que le traité énoncera des définitions et des lignes directrices sur la biodégradabilité et a suggéré que le PROE, en tant qu'organe technique régional, pourrait élaborer des lignes directrices à utiliser en l'absence d'un traité.

168.En réponse à une question de la Polynésie française sur les possibilités pour les territoires de participer aux discussions du CNI, M. Nawadra a expliqué qu'en vertu des règles de l'ONU, Nioué et les îles Cook ont un statut de libre association avec la Nouvelle-Zélande et sont parfois autorisées à fonctionner comme des Membres à part entière et que c'est le cas en ce qui concerne la procédure du CNI. Les territoires sont sous la responsabilité de leurs Membres métropolitains.

M. Nawadra a indiqué qu'au niveau régional, les territoires peuvent participer à des forums tels que la Table ronde pour un Pacifique propre pour réfléchir à des questions et à des solutions, qui peuvent être présentées collectivement par les pays insulaires du Pacifique représentés par les petits États en développement et l'AOSIS. Il a été suggéré que les territoires pourraient demander à l'ONU de participer en tant qu'observateurs, mais ils devraient d'abord obtenir l'approbation du Membre métropolitain auquel ils sont rattachés.

169.M^{me} Sisor a souligné que les pays se battent pour une mise en œuvre régionale et qu'ils pensent au Pacifique dans son ensemble, sans oublier les territoires. Elle a remercié le PROE d'avoir contribué à apporter le CNI dans le Pacifique et d'avoir favorisé une participation plus large. La participation virtuelle aux travaux intersessions ou aux négociations du CNI n'est pas possible, mais la session plénière est diffusée.

170.En réponse à une question de la présidente M^{me} Pepetua Latasi, M^{me} Solofa a déclaré que le G77 ne participe pas aux travaux du CNI, mais que l'AOSIS collabore avec d'autres groupes et a défini des domaines potentiels de convergence, notamment avec l'Amérique latine, les Caraïbes, l'Union européenne et l'Union africaine. M^{me} Sisor a déclaré que la coopération internationale est l'un des éléments du traité, et qu'il s'agit notamment de veiller à ce qu'il y ait une concordance avec les traités existants.

171.M^{me} Talagi a recommandé que les départements nationaux de l'environnement dialoguent avec leurs homologues maritimes dans la période précédant le CNI-5 afin de déterminer conjointement les questions clés.

172.La Papouasie-Nouvelle-Guinée et Vanuatu ont remercié les intervenants pour toutes les informations utiles, et ont souligné la nécessité d'une forte coordination par le biais du PROE, des PEIDP et de l'AOSIS à l'approche du CNI-5. Ils ont également souligné que ce qui sera convenu dans le cadre du CNI devra refléter les défis uniques des pays du Pacifique, car une mise en œuvre au niveau national sera nécessaire.

173.M. Nawadra a souligné la nécessité de continuer à renforcer la coordination entre les représentants de l'ONU à New York et à Genève et les capitales, et a déclaré que les agences du CORP (dont le PROE et la CPS) peuvent appuyer les efforts de coordination. Il a également suggéré la possibilité d'adopter des approches nationales et d'exercer une influence régionale par le biais d'instruments tels que la Convention de Nouméa ou d'autres instruments autonomes, si le besoin s'en fait sentir.

174.M^{me} Tuara, du service maritime des îles Cook, a insisté sur la nécessité d'inclure le plus grand nombre de personnes possible dans les négociations du CNI pour examiner le problème, et a remercié le PROE d'avoir invité les agences maritimes à faire partie de la Table ronde.

175.Les Îles Salomon ont remercié les intervenants, ont pris acte de l'état de préparation du CNI-5 mis en évidence dans les présentations, ont souligné l'importance des feuilles de route sur la voie à suivre pour les petits États insulaires et ont réitéré qu'il était crucial de continuer à évaluer ce qui peut être fait au niveau national pour trouver des solutions, parce que les résolutions ont besoin de solutions.

Présentation : Mise en œuvre nationale des cadres réglementaires : responsabilité élargie du producteur, par Bradley Nolan, PacWaste Plus

176.M. Bradley Nolan a avisé les participants au dialogue sur les plastiques que, sur la base des interventions précédentes concernant les négociations, la présentation se concentrera sur ce qui sera utilisé au niveau national, à savoir le point 5 de la partie 2, la partie 8 et la partie 4. M. Nolan a donné un aperçu de la « responsabilité élargie du producteur », qui est une approche systématique proposée pour faire en sorte que les coûts soient couverts convenablement. L'exigence minimale est que le producteur gère le coût de la production de déchets, qui doit être intégré dans le système global de gestion des coûts. Ce système doit être équitable et accessible dans tous les pays. Il implique trois acteurs clés : les pouvoirs publics, les fournisseurs et les consommateurs, chacun ayant des responsabilités définies.

177.M. Nolan a présenté trois scénarios dans lesquels l'absence de l'un de ces acteurs a révélé des faiblesses dans le système. Le modèle préféré comprend les trois secteurs (pouvoirs publics, fournisseurs et consommateurs) et encourage une large mobilisation de la société civile. M. Nolan a exposé les éléments de considération relatifs à la mise en place du système :

- a. Le coût du système doit être réduit au minimum.
- b. Les montants des dépôts doivent être équilibrés (ni trop élevés, ni trop bas) afin d'encourager les clients.
- c. La structure du système doit être intuitive.
- d. Les entités bénéficiant du système doivent assumer des responsabilités étendues.
- e. Les dépôts non réclamés doivent être réinvestis. La législation devrait préciser les activités autorisées, appuyer la création d'un plus grand nombre de points de collecte, encourager la mobilisation de la société civile, veiller à la transparence et prévoir des mécanismes pour la mise en œuvre.

178.Résumé des principales questions abordées :

- a. Le modèle recommandé pour la responsabilité élargie du producteur comprend trois acteurs : les pouvoirs publics, les fournisseurs et les consommateurs.
- b. Examen des éléments requis pour un système fonctionnel.
- c. Réflexion sur les consignes non réclamées.

Session 3.3 : Sensibilisation et intervention – Quelques études de cas dirigées

Présentation : Projet SWAP de nettoyage des déchets marins et conclusions de l'audit par M^{me} Julie Pillet, SWAP

179. M^{me} Julie Pillet a présenté une vue d'ensemble de l'audit des déchets marins dans le cadre du projet SWAP. Le SWAP a mené des audits sur les déchets marins en collaboration avec divers pays et territoires (à savoir Fidji, Samoa, Îles Salomon, Tonga, Vanuatu et Wallis-et-Futuna), ainsi qu'avec des organisations et des partenaires régionaux, notamment Sustainable Coastlines, le projet POLP et le projet ISLANDS du FEM.

180. Un aperçu de la méthodologie des enquêtes et audits sur les déchets marins a été fourni, avec les éléments suivants :

- a. Mobilisation des populations locales pour le nettoyage de zones spécifiques.
- b. Audit : utilisation d'une liste détaillée pour le tri des déchets. La méthodologie suit les lignes directrices du PNUE pour les enquêtes.
- c. Formation dispensée aux populations en collaboration avec Sustainable Coastlines.
- d. Les données ont été collectées soit lors des journées internationales de nettoyage des côtes, soit dans le cadre des projets pilotes sur les déchets marins.
- e. Les données peuvent être consultées et téléchargées sur le site Litter Intelligence, qui est accessible à tous.

181. Résultats et conclusions des audits entrepris :

- a. Depuis 2019, 73 enquêtes sur les plages et audits de déchets marins ont été complétés dans 43 zones.
- b. Le projet pilote SWAP a consisté à demander simultanément des audits de déchets dans les mêmes zones afin d'établir des schémas et des tendances en matière de déchets marins. Ce projet pilote s'est concentré sur de petites zones sélectionnées, et a pu compter sur une mobilisation active de la part de la société civile.
- c. Le Samoa et les Îles Salomon ont notamment connu une forte participation des populations locales lors des journées internationales de nettoyage des côtes.
- d. Les données collectées comprenaient des articles qui ont été comptés et pesés, et des registres ont été tenus. Les plastiques, les textiles et d'autres catégories de déchets ont été documentés. Pour les textiles, le poids a été mesuré après avoir compté chaque objet afin de tenir compte des changements de poids potentiels lorsqu'ils sont mouillés. Les plastiques constituaient la plus grande partie des déchets collectés : 58 % du total des déchets et 25 % du poids total.

182. M^{me} Pillet a fait part de ses observations et des orientations futures. Il a été noté que malgré l'apparente propreté des plages, de nombreux fragments de plastique ont été découverts lors des nettoyages. Les études futures pourraient bénéficier d'une participation plus large, en incluant d'autres pays et populations, et en comparant les zones rurales aux zones urbaines et les capitales aux îles périphériques afin d'obtenir une compréhension globale des sources de production de déchets. Il est également intéressant d'inclure les microplastiques dans les futurs audits de déchets, ainsi qu'une analyse potentielle basée sur les activités locales, telles que les restaurants.

Présentation : L'écologisation des Jeux du Pacifique 2023 par M. Joash Tuai, Îles Salomon.

183. M. Joash Tuai a montré une vidéo de présentation de la campagne des Îles Salomon contre les plastiques à usage unique en préparation des Jeux du Pacifique 2023, qui visait à faire de Honiara une ville sûre et propre. L'initiative a reçu l'appui du PROE par l'intermédiaire du Ministère de l'environnement. LE PROE a participé à hauteur de 4,8 millions USD aux Jeux du Pacifique, ce qui en fait le 10^e plus grand contributeur.

184. Le Ministère de l'environnement a mené des campagnes de sensibilisation et des programmes de collecte des déchets pendant les Jeux du Pacifique, et des stands ont été installés pour organiser des activités telles que des « Go Green Challenges » (jeux écologiques) et des cabines photo, afin de sensibiliser aux problèmes de gestion du plastique dans le Pacifique et de préconiser l'interdiction de certains articles. Plus de 10 000 personnes ont participé pendant les 14 jours d'activité des stands.

185. M. Tuai a fait part des principaux enseignements tirés :

- a. Mobilisation : le succès des initiatives écologiques a été attribué à la participation de tous les acteurs concernés.
- b. L'écologisation des jeux a été considérée comme un succès historique, entraînant un changement dans les comportements et les pratiques en faveur de la durabilité.
- c. L'accent a été mis sur la poursuite de la lutte pour un environnement durable et sur l'importance de mettre en œuvre des pratiques écologiques efficaces.

Présentation : Normes et systèmes de certification par M^{me} Christina Gale, Organisation du Pacifique pour le tourisme (SPTO)

186.M^{me} Christina Gale a exprimé sa gratitude aux Tuvaluans pour leur accueil et au PROE pour avoir donné l'occasion de participer à la Table ronde pour un Pacifique propre et au Dialogue sur les plastiques. Il a été noté que la SPTO poursuit ses travaux avec le PROE sur le secteur du tourisme dans l'ensemble du Pacifique.

187.M^{me} Gale a souligné l'importance de bien encadrer le secteur du tourisme, qui est un moteur important de l'activité économique dans le Pacifique. Au niveau mondial, le tourisme approche les 88 % des niveaux d'avant la pandémie, et l'on s'attend à une augmentation du nombre de visiteurs dans le Pacifique. La question est cruciale, car les activités touristiques doivent veiller à préserver l'intégrité des îles. M^{me} Gale a souligné que le tourisme implique divers acteurs, notamment des organisations, des systèmes de réservation, des fournisseurs d'hébergement, des services de restauration, des organisateurs de circuits de loisirs et culturels, et des services d'assistance, qui contribuent tous à promouvoir l'expérience du Pacifique dans le monde entier.

188.M^{me} Gale a informé l'assemblée du partenariat avec le PROE et d'un projet sur lequel ils travaillent de concert et qui a quatre objectifs principaux :

- a. Reconnaître la contribution économique du tourisme.
- b. Mettre en œuvre des stratégies au niveau des populations locales au profit des îles du Pacifique.
- c. Appuyer la planification environnementale et les objectifs régionaux en matière de gestion des plastiques dans l'océan.
- d. Éliminer progressivement les plastiques à usage unique.

189.M^{me} Gale a fait part du développement et des défis du secteur, soulignant la nécessité d'une évaluation comparative et d'un alignement sur les cadres et les normes touristiques établis à partir de 2022. La gestion des déchets solides est un sujet clé, et des normes ont été élaborées pour traiter cette question de manière exhaustive. Il a été noté que huit îles du Pacifique disposent de normes nationales en matière de tourisme durable. Les parties prenantes ont rencontré des obstacles à la mise en œuvre de la réduction/l'interdiction des plastiques à usage unique : l'adoption du programme de certification et de normalisation, les connaissances et les compétences, les lignes directrices, le partage des données, la surcharge des demandes de certification, etc. M^{me} Gale a souligné que les industries devraient disposer d'orientations complètes sur le tourisme durable.

190.M^{me} Gale a souligné le besoin de lignes directrices détaillées couvrant le cycle de vie complet des déchets et l'adoption d'une approche zéro déchet. Parmi les autres défis, citons les barrières linguistiques, l'alignement culturel et la nécessité d'enraciner les changements de comportement, ce qui exige des efforts considérables et un appui concerté de la part des nombreux acteurs du secteur du tourisme.

Session 3.4 : Pollution plastique dans le Plan d'action contre les déchets marins dans le Pacifique : Secteurs cibles des déchets marins

Présentation : Recherche sur des produits alternatifs biodégradables pour réduire la dépendance aux plastiques à usage unique par M^{me} Toleafoa Annie Tuisuga, gestionnaire, Division de l'environnement et des énergies renouvelables, Organisation samoane pour la recherche scientifique (SROS)

191.M^{me} Toleafoa Annie Tuisuga (SROS) a donné un aperçu des recherches entreprises au Samoa sur les produits bio-PHA (biopolymères d'origine biologique) comme alternative aux plastiques. Les bioplastiques ne sont pas fabriqués à partir de produits pétroliers. M^{me} Tuisuga a présenté l'essai qui a permis d'évaluer la faisabilité, de comprendre les exigences locales, d'étudier la disponibilité des ressources et les facteurs sociaux, réglementaires et environnementaux. Le Samoa importe 1 285 611 tonnes métriques de plastiques à usage unique sur une période de 5 ans. La SROS a examiné la quantité de déchets organiques produits et a étudié la possibilité d'utiliser ce matériau pour fabriquer du bioplastique. La transformation du bioplastique est en augmentation dans le monde. Pour tout projet, M^{me} Tuisuga a souligné qu'il fallait bien comprendre les facteurs sociaux et culturels.

192.M^{me} Tuisuga a souligné les principales conclusions :

- a. **Collecte de données** – Sur la base de l'évaluation des données d'importation, le Samoa importe trop de plastiques : plus de 5 000 tonnes métriques enregistrées. Les données d'importation 2018-2022 ont été collectées et analysées avant que la SROS n'examine la disponibilité des ressources et les options technologiques.
- b. **Évaluation des matières premières** – La SROS a dû entreprendre une collecte de données en raison du peu de données disponibles sur les déchets organiques. Cela a mis en évidence le fait qu'une quantité assez importante de déchets organiques est générée au Samoa.
- c. **Évaluation de la technologie** – Le traitement des bioplastiques devient économiquement viable et la technologie s'améliore.
- d. **Cadre** – Le Samoa dispose d'un cadre législatif qui permet le traitement de ces matériaux.
- e. **Adoption d'une approche holistique** – La compréhension de la complexité culturelle doit être prise en compte lors de la réalisation d'études.

Présentation : Législation visant à interdire les plastiques à usage unique dans les Îles Salomon par M^{me} Wendy Beti

193.M^{me} Wendy Beti a expliqué que l'un des avantages pour les Îles Salomon d'être l'un des derniers pays du Pacifique à interdire les plastiques à usage unique est qu'elles ont pu tirer des leçons de l'expérience d'autres pays. Avec l'organisation des Jeux du Pacifique en 2023, le pays a fait de l'interdiction des plastiques à usage unique une priorité. M^{me} Beti a donné un aperçu de la méthode d'interdiction de ces plastiques dans les Îles Salomon. Il a été noté que les plastiques à usage unique posaient des défis de taille aux Îles Salomon, et qu'ils avaient une incidence sur l'économie, la santé et l'environnement. Les données recueillies dans le passé sur les déchets ont montré que 16 % du flux de déchets du pays étaient constitués de plus de 60 % de plastique. Les déchets plastiques sont l'un des défis environnementaux les plus difficiles à relever, après les changements climatiques et la perte de biodiversité.

194.Le rapport 2019 des Îles Salomon sur l'état de l'environnement recommande des approches coordonnées de la gestion des déchets, en particulier dans les centres urbains de traitement des déchets. Un centre de la province occidentale a mis en place une politique d'interdiction du plastique. L'initiative des Îles Salomon visant à interdire les plastiques à usage unique a été rendue possible grâce à l'aide du projet POLP financé par l'Australie et mis en œuvre par le PROE. Les travaux sur l'interdiction ont commencé en janvier 2023 et la loi a été publiée au journal officiel le 1^{er} septembre 2023. Alors que l'interdiction des importations s'applique depuis le 1^{er} septembre, les entreprises locales ont bénéficié d'un délai de grâce de six mois à compter de la date d'entrée en vigueur de la loi pour écouler les stocks locaux.

195.M^{me} Beti a expliqué que la réglementation sur l'interdiction des plastiques à usage unique comportait cinq (5) catégories principales : les sacs à provisions en plastique, les pailles en plastique, les bouteilles en plastique de moins de 1,5 litre et les gobelets et boîtes en polystyrène.

196.Les Îles Salomon ont mené une enquête qui a révélé que 60 % de la population était pour l'interdiction et ont organisé un atelier de concertation national. La réunion a observé que de nombreux magasins importaient une grande partie de leurs produits. Le pays a organisé des réunions d'information et des tables rondes pour apporter des précisions sur le projet de réglementation et communiquer des informations aux acteurs du secteur. Une fois les concertations terminées, les instructions pour la rédaction ont été parachevées et soumises au Bureau du procureur général, qui les a approuvées, puis le Ministre de l'environnement a signé la réglementation.

197.En ce qui concerne l'application de la réglementation, le pays a accordé aux importateurs un délai de grâce de six mois, qui est entré en vigueur pendant les Jeux du Pacifique. Pour aider les organes chargés de l'application de la loi à mettre en œuvre les nouvelles réglementations, le Ministère de l'environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la gestion des catastrophes et de la météorologie et le Ministère public ont élaboré des procédures opérationnelles permanentes. Des formations ont été organisées pour les services locaux chargés de l'application de la loi. Lorsque la réglementation est entrée en vigueur, aucun cas d'infraction n'a été signalé pendant la période de grâce, mais après janvier 2024, deux cas ont été signalés par le bureau des douanes.

198.M^{me} Beti a indiqué que lorsque la réglementation est entrée en vigueur, certaines entreprises avaient déjà pris les devants, les supermarchés faisant la promotion des sacs réutilisables sur les points de vente. D'autres approches de sensibilisation ont utilisé la radio, les médias sociaux et les panneaux d'affichage. En outre, une équipe conjointe a été mise en place pour veiller à l'application de la réglementation.

199.Principaux enseignements tirés de l'élaboration de la législation :

- a. Renforcer la coordination avec les autres partenaires des parties prenantes afin de mettre en œuvre les réglementations.
- b. Essayer de conclure un protocole d'accord avec la police, les douanes et d'autres services répressifs afin de définir clairement les responsabilités des différents organes dans l'application de la réglementation.
- c. La sensibilisation et la communication sont essentielles. Le Ministère de l'environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la gestion des catastrophes et de la météorologie a aidé à organiser les programmes de sensibilisation avant la rédaction des

réglementations, tout au long du travail de rédaction et jusqu'à leur publication. Il s'agit d'un effort permanent.

- d. Organisation de formation des agents des services de répression et de certains fonctionnaires locaux afin de veiller à l'application de la loi au niveau provincial.
- e. La mobilisation des diplômés organisée par le projet POLP s'est avérée utile pour assister le pays dans la mise en œuvre des réglementations et les efforts de sensibilisation.
- f. Le responsable national assume la responsabilité du travail. Le POLP a fourni le financement permettant au comité technique de diriger le travail, ce qui constitue l'une des leçons importantes à retenir, car cela permet à la législation d'entrer en vigueur dans un court laps de temps.

Session 3.5 : Activités existantes et en préparation pour lutter contre la pollution plastique.

Vue d'ensemble du portefeuille de projets du PROE pour lutter contre la pollution plastique (AFD, PWP de l'UE, ISLANDS du FEM, J-PRISM 3, POLP)

200.M. Anthony Talouli, directeur de la division Gestion des déchets et lutte contre la pollution, a donné un aperçu des projets du PROE contribuant à la lutte contre la pollution plastique, qui sont évalués à 70 millions USD sur une période de cinq ans :

- a. Le projet PacWastePlus, financé par l'UE, porte sur huit (8) flux de déchets, dont cinq (5) concernent la pollution plastique. Le PROE travaille également sur la gestion de la pollution plastique avec les initiatives suivantes : Consignation et frais de recouvrement anticipé (CFRA), qui appuie les efforts du Comité de négociation intergouvernemental (CNI) ; le partenariat Moana Taka qui travaille avec le projet ISLANDS du FEM et élargit l'initiative en incluant les Caraïbes et certains États africains ; et le projet Tide Turners, qui mobilise la jeunesse.
- b. L'Organisation maritime internationale (OMI), dans le cadre du projet de partenariat GloLitter, aide à l'expédition des déchets plastique provenant des navires de pêche afin de réduire au minimum la pollution plastique qu'ils génèrent conformément à l'Accord du Cap.
- c. Le projet SWAP (S'engager pour une gestion durable des déchets dans le Pacifique), et comment utiliser les plastiques « tragiques » pour les transformer en énergie.
- d. Aide au Projet japonais de coopération technique pour la promotion des initiatives régionales de gestion des déchets solides dans le Pacifique insulaire (JPRISM).

201. Dans l'ensemble, le PROE travaillera à la création de centres de recyclage aux Fidji et en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Le PROE s'est associé au secteur privé, notamment à Swire Shipping, au partenariat Moana Taka et à l'agence de recherche de l'Université de Newcastle pour trouver des solutions en faveur d'un Pacifique durable.

– Discussion en groupe : L'ANZPAC et les partenaires de développement seront invités à présenter leurs activités en cours pour mettre en œuvre les domaines stratégiques liés au Plan d'action contre les déchets marins dans le Pacifique

202.M^{me} Karen Raubenheimer a donné un aperçu du projet-cadre du Partenariat mondial sur les déchets marins (GPML) du PNUE. Il a été noté que le calendrier du projet, qui dispose d'un financement total

de 7,2 millions de dollars USD et couvre 19 pays, s'étend de septembre 2022 à septembre 2025. Le groupe a observé que le niveau d'avancement des feuilles de route, des plans et des cadres variait selon les pays. Cela inclut le renforcement des capacités et la participation aux sessions du CNI. M^{me} Raubenheimer a avisé la réunion que le rôle du PROE est d'aider les pays du Pacifique à accomplir différentes tâches telles que la mise en place de comités de pilotage, les concertations, le rapport sur l'état des connaissances, l'examen de la législation et la définition d'objectifs, le cas échéant. Il existe également une plateforme numérique qui comprend un vaste inventaire des sources, et qui permet de personnaliser les inventaires des sources nationales pour la main-d'œuvre et les flux de travail.

203.M^{me} Vanessa Dirking (GIZ) a donné un aperçu du projet de nettoyage marin auquel participent la CPS, le PROE et la GIZ. Le projet est d'une durée de trois ans et bénéficie d'un financement total de 6 millions d'euros. Il vise à réduire l'utilisation du plastique et assurer la bonne gestion des terres. Les résultats directs visés sont la création de mesures et de cadres financiers institutionnels pour encourager la prévention des déchets plastiques et marins ; la réduction de la génération de déchets plastiques au minimum dans le secteur privé via la mise en place d'un programme de subventions pour l'élaboration d'alternatives ; l'implication des consommateurs et des citoyens auprès des ONG et des écoles ; ainsi que la recherche de nouvelles solutions pour gérer les plastiques terrestres et marins.

204.M^{me} Claire Romanik (USAID) a donné un aperçu du projet Clean City Blue Ocean (Ville propre, océan bleu). Par le biais de ce projet, les États-Unis assistent les pays dans leur lutte contre la pollution plastique. Le projet se déroulera dans le Pacifique et impliquera 32 villes et 10 pays. Il a fallu huit ans pour le mettre sur pied. Le projet comprendra un vaste réseau de parties prenantes, dont la société civile. Il couvrira les orientations, les services de gestion des déchets, les emplois verts, le changement de comportement et sera inclusif. Les mesures élaborées dans le cadre du projet ne se concentreront pas seulement sur la récupération, mais aussi sur les alternatives et sur le soutien aux entreprises vertes. Le projet entretiendra le dialogue avec le secteur privé et les personnes concernées et impliquera le secteur informel pour améliorer leurs vies.

205.M. Fakavae Taomia (Banque mondiale) a fait savoir au Dialogue sur les plastiques que la Banque s'emploie à aider les pays Membres et dialoguer avec eux, principalement en ce qui concerne les mesures et le renforcement des capacités. Il a noté que la Banque mondiale, en collaboration avec la FFA, le PROE et la CPS, aide actuellement 14 pays à encadrer la question de la pêche, car il s'agit d'une ressource régionale cruciale. M. Taomia a souligné l'importance d'assurer une représentation nationale dans le dialogue régional de la Table ronde pour un Pacifique propre, mais aussi de l'élever au niveau international. La Banque mondiale est prête à travailler avec le PROE et tous les pays pour répondre à leurs priorités.

Questions-réponses

206.M^{me} Claytoncy Taurarii s'est interrogée sur le statut des pays participant au projet GIZ/USAID et sur la manière dont les îles Cook peuvent être impliquées. Il a été noté que la sélection des pays était basée sur les initiatives et les objectifs antérieurs et actuels du PROE. M^{me} Romanik a répondu que l'USAID est active dans neuf pays insulaires du Pacifique et que les îles Cook sont encouragées à s'adresser directement à l'USAID. M. Luatutu Andrea Volentras, gestionnaire pour le projet POLP, a indiqué que la sélection se faisait sur la base d'objectifs concordants, mais aussi en examinant quel pays pourrait bénéficier de l'initiative s'il ne recevait pas d'aide extérieure.

207.M. Leney a noté que l'un des principaux défis est la faiblesse des systèmes de collecte de déchets, en particulier dans les îles périphériques et les zones rurales de Kiribati. Il a demandé si l'USAID serait intéressée par ces zones. M^{me} Romanik a répondu qu'il pourrait l'envisager, car il s'agit d'un nouvel indicateur de performance pour le projet de l'USAID.

208.Vanuatu a demandé s'il y avait des fonds disponibles pour sensibiliser davantage à la question des déchets marins, car il souhaite collaborer avec des partenaires pour obtenir des résultats tangibles grâce à cette approche, en particulier avec les populations locales. Il a été indiqué que Vanuatu dispose d'une analyse des lacunes qui permet de déterminer les mesures à prendre et la législation à adopter, mais qu'il est nécessaire d'accroître la sensibilisation.

209.Les Tonga ont demandé s'il existait des fonds disponibles pour le service public. M^{me} Romanik a répondu que les organisations non gouvernementales et le secteur privé bénéficient d'une assistance et qu'ils sont ouverts aux discussions, mais qu'ils veillent à ne pas dupliquer les travaux menés par d'autres projets.

Session 3.6 : Mobilisation du secteur privé et de la société civile

ANZPAC

210.M^{me} Angela Mayer de l'ANZPAC a donné un aperçu de son organisation. Il existe 12 pactes mondiaux sur le plastique, notamment dans le Pacifique. « Circular Pacific Plastic » est un projet axé sur le Pacifique qui travaille avec les marques et les programmes de responsabilité élargie du producteur. M^{me} Mayer a insisté sur l'approche consistant à commencer par des projets pilotes et à les développer pour assurer leur viabilité à long terme.

Alliance des recycleurs du Pacifique

211.M^{me} Marina Keil (Alliance des recycleurs du Pacifique) a parlé de l'organisation nouvellement créée, qui compte six membres issus du Pacifique. M^{me} Keil a mis l'accent sur les difficultés rencontrées dans leurs opérations, en soulignant qu'il était essentiel de mener des activités de sensibilisation et de collaborer et tout en sollicitant l'aide indispensable des donateurs et des partenaires de développement pour surmonter ces obstacles.

Coca-Cola

212.M. Jeff Maquire (Coca-Cola) a reconnu le rôle de la société en tant que grande marque et a exprimé son engagement à fournir des solutions pour le Pacifique. M. Maquire a souligné les défis posés par le recyclage des bouteilles en PET et l'importance de la collaboration avec les pays pour résoudre ces problèmes. Il a déclaré que le changement de comportement était le plus grand défi à relever. Il a noté que Coca-Cola s'est engagé à faire du PET une ressource, en soulignant l'importance du travail collaboratif.

Questions-réponses

213.La Polynésie française a demandé si Coca-Cola envisagerait de recycler des matériaux autres que le PET et s'il pourrait travailler en Polynésie française. M^{me} Kerry Gardner (Coca-Cola) a répondu que

l'entreprise est actuellement en pourparlers avec un partenaire pour mettre en place un système de responsabilité élargie du producteur en Polynésie française, qui pourrait inclure d'autres matériaux.

- 214.** Les Fidji ont reconnu les efforts de Coca-Cola déployés aux Fidji et dans la région, et ont déclaré qu'elles cherchent à rédiger une réglementation ou une législation. Elles ont demandé à Coca-Cola ce qu'ils prévoient en matière d'infrastructure et de procédures une fois que cela sera mis en place. M. Maquire a répondu que ce qui est en cours d'élaboration s'inscrira dans le cadre de ce nouveau plan et a exprimé que Coca-Cola souhaite avoir la démonstration que la structure soit viable pour un système de responsabilité élargie du producteur. En ce qui concerne la question des anciens déchets de la décharge de Lautoka – étant donné qu'il y a très peu de déchets provenant de la décharge de Suva – un problème de capacité est constaté, mais Coca-Cola pense que les activités d'appui actuelles sont suffisantes pour ajouter la gestion des anciens déchets.
- 215.** M. Fua s'est interrogé sur l'engagement de Coca-Cola vis-à-vis des dispositions du CNI sur l'application de la hiérarchie des déchets pour la gestion des déchets plastiques. M. Maquire a répondu que leur objectif est de recycler les bouteilles en PET.
- 216.** M. Bryan Star (Nauru) a exprimé son inquiétude quant à la détérioration de la qualité du PET recyclé et sur la manière dont Coca-Cola prévoit de maintenir la qualité des matériaux. M. Maquire a répondu que l'entreprise prévoit d'utiliser des matériaux vierges pour préserver la qualité des bouteilles.
- 217.** La Papouasie-Nouvelle-Guinée a soulevé la question de la parité des frais en référence au point sur le kina par kilo. M. Maquire a indiqué que Coca-Cola examine la structure des frais et prend plusieurs facteurs en compte pour parvenir à une bonne parité qui se réfère aux structures juridiques.
- 218.** M^{me} Keil (Samoa) a indiqué que son pays avait la capacité de collecter, de transporter et de trier les déchets et qu'il pouvait aider à augmenter les chiffres de Coca-Cola, ce qui a été accueilli positivement par M. Maquire.
- 219.** M. Talagi a soulevé la question des machines, et en particulier du broyeur-granulateur, et a demandé si Coca-Cola met ces machines à la disposition des pays sur la base d'un système d'approvisionnement et de partage. M. Maquire a répondu qu'il existe des catégories qui permettent l'achat d'équipements, certains étant mis en place par le biais d'un accord de frais de service. L'installation de ces machines dépend toutefois des besoins locaux et du plan de conception et d'achat de l'équipement approprié.
- 220.** Vanuatu a indiqué que la majorité de la population vit dans les îles périphériques et que 80 % des produits sont destinés aux îles rurales, mais que seul Port Vila dispose d'un système de collecte. Vanuatu peut faire de la sensibilisation, mais la logistique pose un énorme défi. Le pays a demandé si Coca-Cola pouvait apporter son aide. M. Maquire fait part des enseignements tirés de l'expérience des Fidji et a souligné l'importance d'une collecte locale centralisée, suivie d'une expédition à Suva. Cela pourrait servir de modèle pour les îles et les populations éloignées, où des solutions peuvent être trouvées : si un objet peut trouver son chemin jusqu'à ces îles, il peut aussi revenir.
- 221.** Les Tonga ont reconnu les efforts de Coca-Cola dans la gestion des déchets provenant des bouteilles en PET et ont demandé s'il est prévu de remplacer les bouteilles en PET par des bouteilles en verre. M. Maquire a fait remarquer que Coca-Cola n'est pas en mesure de proposer des bouteilles en verre jetables aux Tonga en raison du marché limité et de l'empreinte carbone élevée du verre.

222.M. Leney a indiqué que les opérations de collecte à Kiribati sont très efficaces et que le taux de participation est bon. En ce qui concerne les îles périphériques, elles utilisent le système de consigne du copra, qui demande une taxe suffisamment élevée pour motiver le retour.

Allocution finale :

223.M^{me} Marina Keil (Alliance des recycleurs du Pacifique) a cherché à obtenir une aide pour le travail de son Alliance et de ses membres nationaux respectifs, en notant que les partenariats de collaboration sont essentiels pour aborder les questions soulevées.

224.M^{me} Angela Mayer (ANZPAC) a encouragé la poursuite des conversations dans une logique d'apprentissage et de partage permanents, qui sont la clé du succès.

225.M. Jeff Maquire (Coca-Cola) s'est réjoui de continuer à travailler avec tout le monde et a encouragé les participants à prendre contact avec lui.

226.M. Nawadra a souligné l'importance pour toutes les parties prenantes de travailler collectivement sur les textes législatifs relatifs à la gestion des plastiques et de le faire correctement. Il a également noté que les parties prenantes examinent d'autres instruments connexes et enseignements à tirer. Par exemple, les pouvoirs publics qui assument la responsabilité de travailler avec des partenaires et, de même, les entreprises partenaires qui prennent leur responsabilité. M. Nawadra a souligné l'importance des efforts collectifs pour trouver des solutions pratiques.

Session 3.7 : Mobilisation de la société civile et ÉSHIS

227.La session s'est ouverte sur une présentation vidéo de M^{me} Mona Ainuu, Ministre de l'environnement de Nioué et défenseuse politique du climat, de l'égalité des sexes et de l'adaptation. Elle a souligné l'importance de définir des objectifs qui veillent à ce que l'océan puisse résister aux périodes difficiles, en particulier aux changements climatiques. Elle a rappelé que la sécurité alimentaire dépendait de l'océan et qu'il était important de mettre en place de bons programmes de conservation de l'océan. Elle a déclaré qu'il fallait motiver la prochaine génération et faire comprendre aux enfants que l'océan devrait être exempt de pollution. La Ministre a souligné que les êtres vivants doivent prospérer dans leur propre habitat et que l'on doit apprendre aux jeunes à devenir des gardiens de leurs ressources naturelles pour les générations actuelles et futures.

L'autonomisation des femmes à Gizo grâce au travail de Plastic Wise par M^{me} Rendy Solomon

228.M^{me} Rendy, présidente et fondatrice de Plastic Wise Gizo (PWG), a donné un aperçu de son organisation, qui est une organisation de la société civile (OSC) dont l'action s'inscrit principalement dans le contexte local des Îles Salomon. Son objectif est de modifier le comportement des populations rurales qui n'ont pas souvent l'occasion d'être vues ni entendues. Il a été noté que PWG se concentre sur l'autonomisation des citoyens ruraux des Îles Salomon, qui sont tout aussi importants dans la mise en œuvre des politiques nationales et internationales. M^{me} Rendy a souligné que la durabilité doit partir des populations et de la culture.

229.Elle a évoqué le rôle et les responsabilités des jeunes et des femmes dans la lutte contre les déchets plastiques dans le Pacifique. Le nom de PWG a été emprunté à Plastic Wise Australie et l'organisation est active depuis 2014. PWG a été impliqué dans des campagnes de nettoyage ainsi que des activités

pédagogiques dans les écoles et les églises. Les rôles endossés par les femmes dans les travaux menés sont le partage d'informations, la sensibilisation, la formation et la participation à des événements internationaux, tels que la Journée mondiale de l'océan. Les femmes sont responsables de la planification des tâches et des responsabilités, et PWG leur fournit des informations. M^{me} Rendy a précisé que de nombreuses femmes des milieux ruraux ne possèdent pas de téléphone et que PWG mettrait à leur disposition les informations fournies par les pouvoirs publics.

230.M^{me} Rendy a expliqué qu'il est essentiel que les femmes et les jeunes participent à la prise de décision, car ils représentent la majorité de la population dans le monde et dans le Pacifique. En effet, 70 % de la population des Îles Salomon a moins de 35 ans. Il a été convenu que la prise de décision doit être encouragée, car les gens doivent avoir confiance en eux pour prendre des décisions qui auront des conséquences sur l'environnement et les populations. PWG donne aux femmes et aux jeunes les moyens de prendre les bonnes décisions dans la partie occidentale des Îles Salomon.

231.M^{me} Rendy a souligné que les habitants peuvent faire une différence en aidant les pouvoirs publics à appliquer l'interdiction des sacs en plastique dans les Îles Salomon. La plupart des femmes comprennent leurs responsabilités parce qu'il s'agit d'une initiative locale.

232.M^{me} Rendy a fait part du premier partenariat de PWG avec Positive Change for Marine Life, dans le cadre duquel ils ont impliqué les ménages pour trier des déchets et collecter les produits recyclables. PWG s'est aussi associé à Strongimbisnis des Îles Salomon, pour collecter les produits en aluminium et en PET. PWG s'approvisionne auprès des populations locales et gagne de l'argent grâce à l'exportation de ces matériaux.

233.PWG travaille également avec les médias internationaux pour faire entendre la voix de ces femmes et de leurs villages. Ces liens ont permis de faire connaître l'excellent travail entrepris par les femmes rurales, qui font de PWG ce qu'il est, au-delà des Îles Salomon. Il a été noté que le Ministère des affaires étrangères et du commerce a financé un programme visant à transformer les déchets en argent, dans le cadre duquel les populations rurales gagnent de l'argent grâce aux déchets collectés qu'ils transforment en produits artisanaux. Ces produits sont vendus sur le marché local et achetés par les touristes des navires de croisière internationaux faisant escale à Gizo.

234.La création de produits artisanaux met en valeur les talents des populations rurales. Les femmes vivant en milieu rural qui n'ont pas la possibilité de bénéficier d'une éducation de qualité ont une chance de contribuer aux objectifs de développement durable. Le travail de PWG s'effectue à la fois dans les secteurs formel et informel et il s'engage à entreprendre une enquête de référence sur les déchets dans les Îles Salomon. Il a été noté que même si des mesures et des stratégies ont été mises en place, elles n'ont que peu d'incidences sur les populations rurales. Les enquêtes sur les déchets peuvent éclairer les décisions nationales.

235.Il a également été observé qu'en raison des changements climatiques, la mer se réchauffe, tandis que les poissons et autres ressources marines se raréfient. M^{me} Rendy a indiqué que PWG voyait la valeur d'une économie circulaire, car elle permet aux populations rurales de gagner leur vie. PWG a l'intention d'établir un centre de formation qui puisse aussi servir d'espace permettant aux populations rurales de créer des produits artisanaux et de les commercialiser.

236.Les principaux défis relevés sont les suivants :

a. Interdiction du plastique :

- ✓ S'appuyer sur les partenariats existants et utiliser les médias internationaux pour mettre en lumière le travail des femmes dans la gestion des déchets et la pollution plastique.
- ✓ Utiliser les déchets collectés pour l'artisanat et l'art, générant ainsi des revenus et favorisant les moyens de subsistance locaux.
- ✓ Tirer parti du tourisme, les bateaux de croisière contribuant de manière significative aux revenus locaux.
- ✓ Plaider en faveur d'une meilleure gestion des déchets et de l'égalité dans l'éducation et la prise de décision.

b. Difficultés et besoins :

- ✓ Aborder les effets des changements climatiques, dont la raréfaction des ressources marines et les pratiques agricoles inefficaces.
- ✓ Insister sur la nécessité d'adopter des pratiques durables pour bâtir un avenir meilleur.
- ✓ Demander de l'aide pour créer un centre de vente et d'échange de biens, de produits d'artisanat et d'œuvres d'art produits localement.

c. Messages clés :

- ✓ Reconnaître que les femmes sont des héroïnes de l'ombre qui jouent un rôle crucial dans les efforts de durabilité.
- ✓ Plaider en faveur d'une action collective pour la réalisation d'un avenir durable, en soulignant l'importance de transmettre un environnement sain aux générations futures.
- ✓ « Nous empruntons l'avenir à notre jeune génération, il est de notre devoir de le lui rendre ».

Concours des écoles des Tuvalu sur les plastiques à usage unique : Présentation par les gagnants, Fa'aau'i Manuela et Avanoa Homasi.

237. Une cérémonie spéciale de remise des prix a été organisée au cours de la session pour récompenser les gagnants des concours d'affiches, d'écriture et de sculptures centrés sur le thème de la lutte contre la pollution plastique aux Tuvalu. Le concours d'affiches a reçu 116 propositions, provenant de 115 élèves de l'école primaire et de 2 élèves du cycle secondaire. Pour le concours d'écriture, 32 propositions ont été reçues de 13 élèves du primaire et de 19 élèves du secondaire. Le concours de sculpture a reçu 22 propositions, dont 20 élèves du primaire et 2 élèves du secondaire.

238. Résumé des principales questions abordées :

a. Rôle et responsabilité des jeunes et des femmes

- ✓ Collaborer pour lutter contre la pollution plastique dans le Pacifique.
- ✓ Organiser des nettoyages de plages dans les villes, les écoles et les églises, notamment dans la ville de Gizo.
- ✓ Les femmes s'impliquent principalement dans le partage d'informations, le plaidoyer, la sensibilisation, les programmes de formation et le renforcement des capacités, en participant à des événements tels que Journée internationale du nettoyage des côtes et la Journée mondiale de l'océan.

- ✓ Les femmes échangent des informations avec le service public et participent à des événements internationaux, mais rencontrent des difficultés dans l'accès à l'information en raison des barrières linguistiques.

b. Prise de décision et autonomisation

- ✓ Souligner les conséquences des décisions sur les femmes, les enfants, les êtres humains et l'environnement.
- ✓ Souligner l'importance du renforcement des capacités en matière de prise de décision pour améliorer le développement des populations locales.
- ✓ Les réalisations comprennent des avancées dans la gestion des déchets plastiques.

Session 3.8 : élaboration de la prochaine version du Plan d'action régional océanien pour les déchets marins

239.M^{me} Karen Raubenheimer a présenté succinctement la révision de la Stratégie régionale océanienne pour la lutte contre les déchets et la pollution et les plans de mise en œuvre du Plan d'action régional océanien pour les déchets marins (2018-2025). Cette révision a fait ressortir certains chevauchements. D'autres considérations concernent les sources terrestres par rapport aux sources marines et la manière dont ces questions seront abordées dans le cadre de la Stratégie pour un Pacifique plus propre 2035, afin d'éviter tout double emploi. Il convient d'examiner, lors de la procédure de consultation, les idées sur lesquelles le nouveau Plan d'action régional océanien devrait se concentrer, à savoir s'il s'agit de sources marines ou d'inclure les deux.

Session 4.1 : session plénière

240.M. Joshua Sam a résumé les délibérations tenues à ce jour et a encouragé tous les participants et participantes à la Table ronde à poursuivre sur leur lancée pendant les jours restants pour faire en sorte que les débats soient fructueux et que l'esprit de collaboration continue d'orienter l'élaboration de la Stratégie pour un Pacifique plus propre 2035.

241.M. Sefanaia Nawadra, directeur général du PROE, a évoqué les perspectives en ce qui concerne la TRPP et la Stratégie pour un Pacifique plus propre, dont les participants et participantes ont reconnu l'importance pour la région. La gestion des déchets et la lutte contre la pollution se poursuivent et sont mises en œuvre dans le cadre de la Stratégie 2050 pour le continent bleu du Pacifique, véritable boussole de la région, qui énonce les priorités clés et les aspirations approuvées par les dirigeants et dirigeantes du Pacifique.

242.M. Nawadra a noté que la prochaine édition de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2035 » doit garder à l'esprit qu'il s'agit d'un travail à long terme, qui va au-delà des projets et initiatives individuels. Il a également été souligné que si les projets contribuent à faire avancer la cause, il est nécessaire d'envisager aussi bien le court terme que le moyen et le long termes, au-delà du mandat de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2035 ». M. Nawadra a rappelé aux délégués nationaux que le succès d'un cadre régional ou mondial se mesure à son efficacité à l'échelon national. Proposition a été faite de reproduire la TRPP et de la contextualiser au niveau national afin de rendre la démarche inclusive. M. Nawadra a précisé que ce qui est entrepris aux niveaux régional et mondial doit être représentatif des parties prenantes et des enjeux au niveau national. Il a aussi rappelé l'engagement du PROE à aider les États et territoires insulaires océaniques Membres à mettre en place

des tables rondes au niveau national, afin de renforcer la participation du Pacifique à l'échelle mondiale.

- 243.** Les participants et participantes ont insisté sur le fait que l'accent mis sur les plastiques est une occasion de soulever les questions de la gestion des déchets et du contrôle de la pollution dans toute la région, tout en notant l'engagement des dirigeants et dirigeantes du Pacifique à l'égard du Plan de mise en œuvre de la Stratégie 2050, de l'action collective régionale et de la priorité du Partenariat du Pacifique pour la prospérité, en vue de parvenir à élaborer un instrument juridiquement contraignant concernant la pollution par les plastiques, notamment dans l'environnement marin. M. Nawadra a insisté sur le rôle des hauts fonctionnaires, chargés de communiquer clairement aux dirigeants et dirigeantes les questions relatives à la gestion des déchets et à la lutte contre la pollution, dans le but de mobiliser les pouvoirs publics et de veiller à ce que les décisions soient prises en toute connaissance de cause à tous les niveaux (national, régional et mondial).
- 244.** M. Nawadra a fait part de son sentiment sur la structure de la nouvelle stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2035 » et a exprimé sa préférence pour la préservation du caractère intégré de la Stratégie, étant entendu que les décideurs doivent être informés de manière transparente du fait que la gestion des déchets et le contrôle de la pollution couvrent terre et mer et s'alignent sur les pouvoirs publics. En ce qui concerne les dessous de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2035 », des documents subsidiaires distincts pour la terre et la mer peuvent être envisagés.
- 245.** M. Nawadra a fait part des discussions sur les cercles intérieur et extérieur, essentielles pour déterminer ce qui peut être entrepris au sein de la région du Pacifique et quelles aides externes sont nécessaires.
- 246.** Selon le calendrier établi, la nouvelle Stratégie devrait être présentée lors de la 32^e Conférence du PROE en 2025. Comprendre les rôles, les responsabilités et les engagements mutuels est également un point important pour s'aider les uns les autres et pour jouer le rôle demandé à chacun dans le cadre d'une approche constructive. M. Nawadra a fait remarquer que malgré l'existence de régulateurs et de membres du secteur privé, la gestion des déchets se heurte à de multiples limites et obstacles, de sorte qu'il est essentiel de trouver des solutions novatrices. Il a été noté que certains succès obtenus dans le Pacifique devraient être étendus, de même que certaines initiatives moins réussies devraient être réexaminées et corrigées. M. Nawadra a souligné l'importance des principes régissant la conduite des affaires et la manière dont les parties prenantes interagissent et se comportent. Comme indiqué lors des précédents débats, la nouvelle Stratégie doit inclure des indicateurs SMART et être encadrée par un suivi et des comptes rendus appropriés.
- 247.** Sur la question de la mobilisation des ressources, M. Nawadra a indiqué qu'il existe des approches régionales susceptibles d'être mises en œuvre à l'échelle du secteur et pas nécessairement par des bailleurs individuels. Le Programme décennal d'investissement pour la préparation climatique du Pacifique créé par le Conseil météorologique du Pacifique est un exemple intéressant que la Table ronde pourrait prendre en considération.
- 248.** M. Talouli a remercié M. Nawadra pour les informations relayées au sujet de la prochaine Stratégie pour un Pacifique plus propre. On a par ailleurs insisté sur le fait qu'aucune autre région ne dispose d'une stratégie aussi intégrée en matière de gestion des déchets et de lutte contre la pollution.

Session 4.2 : Sessions en petits groupes : discussions sur les sujets qui aideront à concevoir la nouvelle stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2035 » ou davantage.

249. Les participants et participantes ont entrepris un travail de groupe sous la forme d'un exercice de visualisation de divers scénarios pour 2035. *Voir en annexe le tableau des travaux de groupe.*

250. Les animateurs de la session, M. Chris Purchas et M^{me} Melanie Bradley, ont résumé comme suit les thèmes clés identifiés lors de ces travaux de groupe :

- a. Environnement florissant
- b. Populations et décideurs mobilisés ou inspirés
- c. Résilience
 - ✓ Effets des changements climatiques
 - ✓ Veiller à l'adoption de technologies appropriées et au financement de la prestation de services
- d. Collaboration
 - ✓ Qui sait tout ce que l'on est capable d'accomplir ensemble.
 - ✓ Travailler ensemble pour faire avancer les choses.

Session 4.3 : Sessions en petits groupes : Discussions sur les sujets qui aideront à concevoir la nouvelle stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2035 » ou davantage.

251. Les participants et participantes ont travaillé en groupe en utilisant l'analyse des vagues pour examiner les nouvelles tendances, les normes établies et les actions à proscrire dans les domaines suivants : déchets plastiques, décharges, déchets dangereux, déchets encombrants, déchets organiques, éléments récupérables autres que les plastiques, technologies, déchets d'équipements électriques et électroniques, huiles usées, interventions en cas de catastrophe et véhicules en fin de vie (VFV). *Voir en annexe le tableau des travaux de groupe.*

Session 4.4 : Session plénière : enjeux transversaux

252. M. Anthony Talouli a présenté les enjeux transversaux de toutes les priorités qui seront prises en compte dans la nouvelle Stratégie 2035. Ces derniers abordent notamment la mobilisation de la collectivité, les questions d'équité entre les genres, de handicap et d'inclusion sociale (ÉSHIS), le financement, le suivi des données et la gestion des risques. L'accent mis sur la nécessité de payer ensemble, sans oublier qui que ce soit, avec la flexibilité de pouvoir changer de direction pour franchir un palier ou aller plus loin, a été perçu comme une métaphore utile par tous les participants et participantes à la Table ronde.

Session 4.5 : Perspectives

253. M. Talouli a informé la Table ronde que la nouvelle Stratégie 2035 sera présentée lors de la 32^e Conférence du PROE en 2025. Elle comprendra des thèmes, des plans de travail, une stratégie commerciale, la collecte de données, la mise en œuvre des meilleures pratiques, le renforcement des capacités et la sensibilisation. Les domaines stratégiques de mise en œuvre feront également partie de la Stratégie.

254. Il a été noté qu'une ébauche de la Stratégie sera disponible pour examen et qu'il sera possible de se réunir à l'occasion de la réunion du projet ISLANDS du FEM aux Tonga. Lors de la réunion du projet PacWaste Plus, l'équipe entend soumettre un projet révisé à l'examen des Membres lors de l'exposition sur les déchets qui se tiendra au Samoa après Pâques 2025. Le projet final sera disponible pour examen par les ministres d'ici la fin du mois de juillet 2025.

Session 5.1 : Élaboration de la déclaration finale

255. M^{me} Pepetua Latasi, présidente et secrétaire permanente du Ministère de l'intérieur, des changements climatiques et de l'environnement, a présenté le projet de déclaration finale pour examen et adoption par les Membres.

256. Après une étude approfondie et des contributions supplémentaires de la part des participants et participantes, la déclaration finale de la 4^e Table ronde pour un Pacifique propre a été adoptée à l'unanimité le 9 août 2024 à Funafuti (Tuvalu).

Session 5.2 : Lancement de nouvelles structures

257. M^{me} Latasi a ouvert la séance et invité les représentants et représentantes des Ministères tuvaluans de la gestion des déchets et de l'environnement. Le Ministère de la gestion des déchets a dressé un aperçu du règlement sur la gestion des déchets dangereux (amiante) des Tuvalu. Objectif zéro amiante aux Tuvalu. Les objectifs de la réglementation ont été présentés. L'importance de la sensibilisation du public, de la conformité et de son application a été soulignée en tant que domaines d'action prioritaires pour l'avenir. Les Tuvalu ont remercié celles et ceux qui ont contribué à l'élaboration de la réglementation, dont le PROE et les parties prenantes nationales.

258. Le Ministère de la gestion des déchets a présenté les grandes lignes de la stratégie « Teu a Fongafale 2024-2027 » (TFS), qui vise à garantir un Fongafale propre et vert pour un mode de vie sain. Les objectifs et les domaines prioritaires de la stratégie ont été exposés.

259. Le Ministère de l'environnement a présenté le Plan d'action stratégique national sur les espèces envahissantes des Tuvalu 2022-2027. Une vue d'ensemble du plan a été proposée. La gestion des espèces invasives est considérée comme une haute priorité. Des actions clés relatives à la mise en œuvre ont été identifiées pour l'avenir. L'appui du PROE a été souligné.

260. M^{me} Latasi a invité les Membres et les participants et participantes à poser des questions et à apporter des éclaircissements. Un participant des Tuvalu a exprimé sa gratitude aux ministères des Tuvalu pour le lancement du nouveau règlement et des nouvelles politiques, et a appelé les autorités tuvaluans à ne pas laisser de côté les femmes et les personnes handicapées en tant que partenaires de la mise en œuvre.

261. Le PROE a félicité le Ministère de la gestion des déchets pour l'achèvement du règlement, le premier du genre dans le Pacifique depuis l'appel des ministres de l'environnement du Pacifique lors de leur déclaration de la 26^e Conférence du PROE en 2017.

262. M^{me} Latasi a invité l'Alliance des recycleurs du Pacifique à faire sa présentation. L'Alliance des recycleurs du Pacifique, avec l'appui de l'USAID et du PROE, s'est montrée solidaire. L'Alliance a

noté que la récente réunion des recycleurs du Pacifique aux Fidji a marqué une étape importante au cours de laquelle elle a convenu de principes directeurs et d'objectifs. L'Alliance a été créée pour répondre aux défis auxquels sont confrontées les organisations de terrain du Pacifique impliquées dans le recyclage.

263. L'USAID a félicité l'Alliance et a insisté sur sa présence et sur l'aide apportée lors de la récente réunion tenue aux Fidji. L'USAID a reconnu le défi que représentent les déchets et la pollution plastique et a rappelé son initiative « Save Our Seas » (Sauvons nos mers) qui vise à accompagner les parties prenantes, notamment le programme « Clean Cities, Blue Oceans » (Villes propres, océans bleus – CCBO). La nécessité d'appuyer les Collecteurs clés du recyclage a été réitérée. L'USAID a insisté sur l'importance que revêt la collaboration pour un Pacifique plus propre et se réjouit à l'idée d'y apporter son concours.

Session 5.3 : Clôture officielle de la réunion de la Table ronde pour un Pacifique propre 2024

264. M^{me} Latasi a remercié tous les participants et participantes pour les échanges de connaissances et d'expériences ainsi que pour les délibérations fructueuses de cette 4^e Table ronde pour un Pacifique propre. Toutes les affaires officielles ayant été conclues, la Table ronde a été officiellement clôturée.

Annexe 1 : Ordre du jour

<h1>TABLEAU DE LA QUATRIÈME TABLE RONDE POUR UN PACIFIQUE PROPRE</h1>	
<h2>PROGRAMME PROVISOIRE</h2>	
Centre de convention Tomasi Puapua, Funafuti, Tuvalu Du 5 au 9 août 2024 Thème : Un environnement propre. Un océan résilient. Des populations en bonne santé.	
Heure	Jour 1 : 5 août 2024
8 h – 9 h	ENREGISTREMENT
8 h 30 – 10 h	Cérémonie d'ouverture <ul style="list-style-type: none"> Allocution de bienvenue – PROE/République des Tuvalu. Prière – Monsieur le pasteur Fitolau Puapua, président de l'Ekalesia Kelisiano Tuvalu. Allocution d'ouverture – M. Feleti Penitala Teo, Premier ministre, Tuvalu. Déclaration de M. Sefanaia Nawadra, directeur général du PROE, autour de la Table ronde 2024 pour un Pacifique propre.
10 h – 10 h 30	Pause matinale
10 h 30 – 11 h 30	Session 1.1 : Session plénière <ul style="list-style-type: none"> Présidée par M^{me} Pepetua Latasi, présidente de la Table ronde pour un Pacifique propre et secrétaire permanente du Ministère de l'intérieur, des changements climatiques et de l'environnement. Allocution d'ouverture et d'introduction par M. Anthony Talouli, directeur, GDLP.

	<ul style="list-style-type: none"> • Vers un Pacifique plus propre : observations et réflexions par M^{me} Melanie Bradley, conseillère en planification stratégique du PROE.
11 h 30 – 12 h 30	Session 1.2 : Session en petits groupes : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » et mise en lumière des RÉSULTATS. <ul style="list-style-type: none"> • Animateurs – M. Anthony Talouli, M. Chris Purchas, M^{me} Melanie Bradley
12 h 30 – 13 h 30	Pause déjeuner
13 h 30 – 15 h 30	Session 1.3 : Session en petits groupes : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » et mise en lumière des DIFFICULTÉS et des ENSEIGNEMENTS TIRÉS. <ul style="list-style-type: none"> • Animateurs – M. Anthony Talouli, M. Chris Purchas, M^{me} Melanie Bradley
15 h 30 – 16 h	Pause de l'après-midi
16 h – 17 h	Session 1.4 : Session en petits groupes : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » et mise en lumière des DIFFICULTÉS NOUVELLES. <ul style="list-style-type: none"> • Animateurs – M. Anthony Talouli, M. Chris Purchas, M^{me} Melanie Bradley
7 h – 10 h	Dîner de bienvenue
Heure	Jour 2 : 6 août 2024
8 h – 8 h 30	Enregistrement
8 h 30 – 10 h	Session 2.1 : Circularité durable et Pacifique sans pollution (sessions parallèles)
Économie circulaire Penser à l'INTÉRIEUR du cercle : intégrer des solutions circulaires à la gestion des déchets dans le Pacifique. Allocution de bienvenue et introduction de l'animatrice : M^{me} Susana Telakau , conseillère en gestion des déchets solides du PROE.	Lutte contre la pollution Allocution de bienvenue du commandant Joweli Cawaki , directeur général de l'autorité pour la sécurité maritime des Fidji.
Session 2.1 (a) : Introduction / Vue d'ensemble. Possibilités d'intégrer des solutions circulaires à la gestion des déchets dans le Pacifique / Comblent les lacunes en matière de connaissances.	Session 2.1 (b) Présentation 1 : Mise en contexte – <i>Nouvelles difficultés en lien avec la pollution marine dans la région</i> , par M. Mohammed A. Zullah , conseiller spécialiste de la lutte contre la pollution du PROE.

Présentation 1 : Passer d'une approche linéaire à une approche circulaire pour la gestion des déchets.
Possibilités d'appliquer des solutions circulaires dans le Pacifique. Illustration des « outils » disponibles pour les pays et territoires insulaires du Pacifique afin de fermer la boucle – flux de déchets spécifiques par **Hillary Boyes**, PacWaste Plus.

Session 2.2 (a) : Exemples des pays et territoires insulaires du Pacifique – application de solutions circulaires.

Présentation 2 : Application d'une solution circulaire à une initiative de « location d'assiettes » à petite échelle, par **M^{me} Claytoncy Taurarii**, directrice de la gestion des déchets, Ministère des infrastructures des Îles Cook.

Session 2.3 (a) : Potentialités et solutions : Possibilités de mesures et d'investissement pour promouvoir les solutions circulaires.

Présentation 3 : Potentialités ou solutions « Au sein de notre cercle » – Politique, consignation et frais de recouvrement, réparation et normes d'importation pour les déchets d'équipements électriques et électroniques, par **M. Haden Talagi**, Nioué.

Présentation 4 : Potentialités ou solutions « Hors de notre cercle ». Retour des matériaux recyclables. Valoriser les déchets en tant que ressource, par **M. Makoto Yamashita**, JPRISM III.

Présentation 2 : PACPLAN – *Efficacité et évolution de la prévention et de la lutte contre les déversements*, par **M. Pawa Limu**, responsable de la protection de l'environnement marin, Autorité nationale de la sécurité maritime, Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Présentation 3 : Encadrement des interventions contre les marées noires – *Coopération internationale et action individuelle*, par le **commandant Jesse Harms**, chef de la planification des interventions d'urgence, Service des garde-côtes des États-Unis (USCG).

Présentation 4 : La menace de déversement d'hydrocarbures provenant des épaves de la Seconde Guerre mondiale dans le Pacifique – *Projet d'atténuation de la pollution causée par les épaves de la Seconde Guerre mondiale aux États fédérés de Micronésie*, par **M. Matt Carter**, directeur de projet, Major Projects Foundation (MPF).

Présentation 5 : Nouvelles technologies et solutions innovantes : *Urban Mining Industry, Pacific Esperance – Solutions de recyclage à bord d'un navire*, concept par **M. Edward Meyszowicz**, directeur général de l'entreprise Urban Mining Industries Pty Ltd.

Présentation 6 : Contrôle et gestion de l'encrassement biologique par les navires – *Stratégies nationales de lutte contre l'encrassement biologique, gestion des espèces aquatiques envahissantes*, par **M. Hema Tupou**, responsable principal de l'environnement marin, Division des affaires maritimes et portuaires du Ministère tongan des infrastructures.

Session 2.2 (b) : Questions-réponses animées par **M. Lloyd et M. Fikiasi**

<p>Présentation 5 : Recyclage dans le secteur privé par l'Association des recycleurs du Pacifique.</p> <p>Présentation 6 : Assistance que le PROE fournira à la région à travers le Cadre et le Réseau, par M. Anthony Talouli, directeur de la division GDLP du PROE.</p> <p>Session 2.4 (a) : Questions-réponses – Débats sur les besoins en matière d'infrastructure, d'investissement et d'assistance, animés par M. Anthony Talouli, directeur de la division GDLP du PROE.</p>	
10 h – 10 h 30	Pause matinale
10 h 30 – 12 h 30	Session 2.2 : Déchets résilients, avenir durable (I)
<p>Déchets dangereux. Maitriser les risques posés par les déchets dangereux dans le Pacifique : points de vue d'experts et solutions. Allocution d'ouverture et introduction de l'animatrice : M^{me} Fiasosoitamalii Ugapo-Siaosi, responsable des déchets dangereux, GDLP, Samoa.</p>	<p>Technologie de traitement des déchets. Valoriser les déchets : une approche révolutionnaire du développement durable. Allocution d'ouverture et introduction de l'animateur : M. Simona Kilei, directeur du Ministère de l'énergie, point de contact du projet PAWES, Tuvalu.</p>
<p>Présentation 1 : Cadres réglementaires pour la gestion des huiles usées – Plans de gestion des huiles usées, M^{me} Julie Pillet, coordinatrice technique du projet SWAP (S'engager pour une gestion durable des déchets dans le Pacifique)</p> <p>Présentation 2 : Techniques sûres pour l'enlèvement et l'élimination de l'amiante, par M. Filimone Lapao, Division gestion des déchets et contrôle de la pollution, Ministère tongan de l'environnement.</p> <p>Présentation 3 : Méthodes de traitement et d'élimination des déchets médicaux, par M. Veari Kula, Division infrastructures,</p>	<p>Session 2.2 (b) : Stratégies de réduction et de minimisation des déchets. Présentation 1 : Innovation en matière de gestion des déchets dans les petits États insulaires en développement du Pacifique, conformément à la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 », par M. Shungo Soeda, experts de la JICA, chef d'équipe Gestion des déchets solides, JPRISM.</p> <p>Présentation 2 : Technologies de gestion durable des déchets pour la valorisation des déchets dans les petits États insulaires en développement (PEID) : Une voie vers l'économie circulaire, par M^{me} Jane Stanley, EAROPH International</p>

<p>installations et accords multilatéraux sur l'environnement, Autorité papouan-néo-guinéenne pour la conservation et la protection de l'environnement.</p> <p>Présentation 4 : Gestion et recyclage des batteries usagées, par M. Alice Leney, Pacific Reef Savers, Kiribati.</p> <p>Discussion en groupe : Transition et préparation aux questions-réponses</p> <p>Discussion en groupe : Session interactive de questions-réponses avec l'ensemble des intervenants et intervenantes.</p> <p>Allocution finale : M. Joshua Sam, conseiller en gestion des déchets dangereux de la division GDLP du PROE.</p>	<p>Présentation 3 : Présentation du Projet d'adoption de solutions pour la valorisation énergétique des déchets dans le Pacifique par M^{me} Christine Deo-Reddy, responsable du Projet d'adoption de solutions pour la valorisation énergétique des déchets dans le Pacifique (PAWES), Communauté du Pacifique.</p> <p>Questions-réponses et discussions interactives animées par M. Simona Kilei, directeur du Ministère tuvaluan de l'énergie.</p> <p>Session 2.2 (b) : Nouvelles technologies et innovation</p> <p>Présentation 4 : Démonstrations technologiques (Biogaz et Trash Boom) pour les technologies innovantes de valorisation énergétique des déchets par M. Wayne Fuakilau, directeur général de Bioenergy Insight Pacific, Fidji.</p> <p>Présentation 5 : Démonstrations de technologie (pyrolyse) pour les technologies innovantes de valorisation énergétique des déchets, par M. Lindsay Teobasi, directeur général du Centre de conception et de technologie, Îles Salomon.</p> <p>Questions-réponses et discussions interactives : Expériences nationales dans le domaine des technologies de traitement des déchets, animées par M^{me} Lilian Penaia, responsable technique du projet de gestion des déchets PAWES du PROE.</p> <p>Allocution finale par M^{me} Christine Deo-Reddy, gestionnaire du projet PAWES, Communauté du Pacifique (CPS).</p>
12 h 30 – 13 h 30	Pause déjeuner
13 h 30 – 15 h 30	Session 2.3 : Déchets résilients, avenir durable (II)
Véhicules en fin de vie.	Déchets générés par les catastrophes.

<p>Allocution d'ouverture et introduction de la modératrice : M^{me} Claytoncy Taurarii, directrice de la gestion des déchets, Ministère des infrastructures des îles Cook.</p>	<p>Allocution de bienvenue et introduction de l'animateur : M. Haden Talagi, Nioué</p>
<p>Étude de cas 1 : Présentée par M. Saimone Vuki, Tonga.</p> <p>Étude de cas 2 : Les pratiques innovantes de Kiribati par M. Alice Leney, Kiribati.</p> <p>Étude de cas 3 : Les approches communautaires de Sainte-Lucie par M. Joshua Sam.</p> <p>Transition et instructions en vue des discussions en petits groupes par la modératrice, M^{me} Mii-Tuatini Dorothy Herman.</p> <p>Groupe 1 : Les enseignements du programme pour les véhicules en fin de vie (VFV) des Tonga, par l'animateur M. Saimone Vuki</p> <p>Groupe 2 : Relever les défis à Kiribati par M. Alice Leney</p> <p>Groupe 3 : Les stratégies communautaires de Sainte-Lucie par M. Joshua Sam</p> <p>Présentations des groupes et discussions des représentants de groupes.</p> <p>Allocution finale et résumé de la stratégie par M^{me} Mii-Tuatini Dorothy Herman</p>	<p>Présentation 1 : Mise en contexte, M^{me} Sainimili Bulai, responsable technique de la gestion des déchets solides du projet PacWaste Plus.</p> <p>Présentation 2 : Cadre pour un développement résilient dans le Pacifique par M^{me} Rebecca Polestico, conseillère en suivi et évaluation, Planification stratégique et coordination de projet, PROE.</p> <p>Présentation 3 : Lignes directrices régionales sur la gestion des déchets générés par les catastrophes par M^{me} Yoko Onuma, conseillère principale, JPRISM 3.</p> <p>Présentation 4 : Les déchets issus des catastrophes d'origine humaine par M. Paul Irving.</p> <p>Présentation 5 : Expérience des pays : Tonga et Vanuatu.</p> <p>Présentation 6 : Possibilités d'intégration de la gestion des catastrophes par le PWP par M^{me} Sainimili Bulai, responsable technique de la gestion des déchets solides du projet PacWaste Plus.</p>
15 h 30 – 16 h	Pause de l'après-midi
16 h – 17 h	<ol style="list-style-type: none"> 1. Visite de la station de compostage 2. La décharge
Heure	Jour 3 : 7 août 2024

7 h – 8 h	Enregistrement
8 h – 8 h 30	<p>Cérémonie d'ouverture du débat sur les plastiques Modérateur : M. Anthony Talouli, directeur de la division GDLP du PROE.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Allocution de bienvenue de M. Sefanaia Nawadra, directeur général du Programme régional océanien de l'environnement. • Représentant de la République des Tuvalu • Représentant du Commonwealth d'Australie
8 h 30 – 9 h	<p>Session 3.1 : Mise en contexte - Cadres régionaux en vigueur pour lutter contre la pollution plastique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modérateur : M. Anthony Talouli, directeur de la division GDLP. <p>Présentation 1 : Vue d'ensemble : La pollution plastique dans les îles du Pacifique par M. Luatutu Andrea Volentras, gestionnaire du Projet de lutte contre les déchets marins dans l'océan Pacifique (POLP).</p> <p>Présentation 2 : Rapport de synthèse sur l'état d'avancement : <i>Plan d'action contre les déchets marins dans le Pacifique 2019-2025</i> par M. Mohammed Zullah, conseiller Pollution, PROE.</p> <p>Discussion plénière : <i>L'assemblée sera invitée à formuler des commentaires, sachant que les sessions suivantes examineront plus en détail la mise en œuvre de certaines actions stratégiques et du Plan d'action contre les déchets marins dans le Pacifique.</i></p>
9 h – 10 h	<p>Session 3.2 : Construire un cadre politique et réglementaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modérateur : M^{me} Karen Raubenheimer <p>Négociation d'un instrument mondial pour mettre fin à la pollution plastique, notamment dans le milieu marin : présentation du traité sur les plastiques et principaux enjeux pour les petits États insulaires en développement du Pacifique en vue du CNI5.</p> <p>Présentation 1 : M. Halatoa Fua, négociateur principal en chef des Îles Cook Présentation 2 : M^{me} Anama Solofa, négociatrice principale de l'AOSIS Présentation 3 : M^{me} Gwendalyn Sisor, coprésidente du CNI</p>
10 h – 10 h 15	Pause matinale

10 h 15 – 11 h 00	Discussion plénière : L'assemblée sera invitée à faire part de ses observations sur la présentation et les messages clés du CNI concernant la façon dont le Pacifique insulaire devrait lutter contre la pollution plastique dans le cadre de sa planification régionale et nationale.
11 h – 11 h 10	Présentation 4 : Mise en œuvre nationale des cadres réglementaires : responsabilité élargie du producteur, par M. Bradley Nolan , gestionnaire du projet PacWaste Plus, PROE.
11 h 10 – 11 h 20	Discussion plénière : L'assemblée sera invitée à faire part de ses observations sur la session.
11 h 20 – 12 h	<p>Session 3.3 : Sensibilisation et intervention - Quelques études de cas dirigées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modérateur : M. Fakaso Tealei. • Projet SWAP de nettoyage des déchets marins et conclusions de l'audit par M^{me} Julie Pillet, SWAP. • L'écologisation des Jeux du Pacifique 2023 par M. Joash Tuai, Îles Salomon. • Normes et systèmes de certification par M^{me} Christina Gale, Organisation du Pacifique pour le tourisme. <p>Discussion plénière : L'assemblée sera invitée à faire part de ses observations sur les méthodes de conservation.</p>
12 h – 13 h	Pause déjeuner
13 h – 14 h	<p>Session 3.4 : Pollution plastique dans les secteurs cibles du Plan d'action contre les déchets marins dans le Pacifique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modérateur : M^{me} Toleafoa Anne Tuisuga, responsable du service Environnement et énergie renouvelable de l'Organisation de recherche scientifique du Samoa (SROS). <p>Actions et études régionales et nationales</p> <p>Présentation 1 : Législation visant à interdire les plastiques à usage unique dans les Îles Salomon, par M^{me} Wendy Beti.</p> <p>Présentation 2 : Recherche d'options biodégradables pour réduire la dépendance aux plastiques à usage unique, par M^{me} Toleafoa Annie Tuisuga, gestionnaire, Division de l'environnement et des énergies renouvelables, SROS, Samoa</p> <p>Discussion plénière : L'assemblée sera invitée à faire part de ses observations sur les études de cas et les possibilités de renforcer la réduction des déchets plastiques générés par les secteurs susmentionnés.</p>

14 h – 15 h	<p>Session 3.5 : Activités existantes et en préparation pour lutter contre la pollution plastique. Modérateur : M^{me} Angela Mayer Vue d'ensemble du portefeuille de projets du PROE en matière de lutte contre la pollution plastique (AFD, PWP de l'UE, ISLANDS du FEM, J-PRISM 3, POLP), par M. Luatutu Andrea Volentras, gestionnaire de projet, POLP, PROE.</p> <p>Discussion en groupe : L'ANZPAC et les partenaires de développement seront invités à présenter leurs activités en cours d'élaboration pour mettre en œuvre les domaines stratégiques liés au Plan d'action contre les déchets marins dans le Pacifique. PNUE, Partenariat mondial sur les déchets marins (GMPL) – Karen Raubenheimer GIZ – Vanessa Dirking CCBO – Clare Romanik ; Renerio Acosta</p> <p>Discussion plénière : <i>L'assemblée sera invitée à faire part de ses observations sur les activités en cours et à venir présentées.</i></p>
15 h – 15 h 15	<p>Pause de l'après-midi</p>
15 h 15 – 16 h 16 h – 16 h 40	<p>Session 3.6 : Mobilisation du secteur privé et de la société civile Modérateur : M^{me} Claytoncy Tauarii</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fondation pour le recyclage du Pacifique • Coca-Cola – M. Jeff Maquire, M^{me} Kerry Gardner <p>Discussion plénière : <i>L'assemblée sera invitée à faire part de ses observations sur les activités en cours et à venir présentées.</i></p> <p>Session 3.7 : Mobilisation de la société civile et ÉSHIS Modérateur : Dwayne Bentley Présentation 1 : L'autonomisation des femmes à Gizo grâce au travail de Plastic Wise par M^{me} Rendy Solomon Présentation 2 : Concours des écoles des Tuvalu sur les plastiques à usage unique : Présentation par les lauréats, Fa'aaui Manuela et Avanoa Homasi.</p> <p>Discussion plénière : <i>L'assemblée sera invitée à faire part de ses observations sur les présentations.</i></p>

16 h 40 – 17 h 40	<p>Session 3.8 : Élaboration de la prochaine version du Plan d'action contre les déchets marins dans le Pacifique. Présentation 3 : Révision du Plan d'action contre les déchets marins dans le Pacifique 2019-2025 : constatations et proposition de structure, de procédure et de calendrier pour l'élaboration du prochain Plan d'action contre les déchets marins dans le Pacifique, par M^{me} Karen Raubenheimer.</p> <p>Discussion plénière : <i>L'assemblée sera invitée à faire part de ses observations sur les présentations et à formuler des recommandations sur les perspectives d'avenir.</i></p> <p>Allocution finale : M. Anthony Talouli, directeur de la division GDLP du PROE.</p>
6 h – 8 h	Constitution de réseaux : Lancement des rapports régionaux, Commonwealth d'Australie et POLP.
Heure	Jour 4 : 8 août 2024
8 h – 8 h 30	Enregistrement
8 h 30 – 10 h	<p>Session 4.1 : Session plénière</p> <ul style="list-style-type: none"> • Récapitulatif des trois premiers jours. • Allocution de M. Sefanaia Nawadra, directeur général du PROE. • Présentation de la stratégie « Pour un Pacifique propre 2035 » – Vision <p>Animateurs – M. Chris Purchas et M^{me} Melanie Bradley</p>
10 h – 10 h 30	Pause matinale
10 h 30 – 12 h 30	<p>Session 4.2 : Sessions en petits groupes : Discussions sur les sujets qui aideront à concevoir la nouvelle stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2035 » ou davantage. (i) Animateurs clés : M. Chris Purchas et M^{me} Melanie Bradley</p>
12 h 30 – 13 h 30	Pause déjeuner
13 h 30 – 15 h 30	<p>Session 4.3 : Sessions en petits groupes : Discussions sur les sujets qui aideront à concevoir la nouvelle stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2035 » ou davantage. (ii) Animateurs clés : M. Chris Purchas et M^{me} Melanie Bradley</p>
15 h 30 – 16 h	Pause de l'après-midi
16 h – 16 h 30	<p>Session 4.4 : Session plénière : Enjeux transversaux (30 min) Animateur – M. Anthony Talouli, directeur de la division GDLP du PROE</p>
16 h 30 – 17 h	Session 4.5 : Session plénière : Perspectives (30 min)

	Animateur – M. Anthony Talouli, directeur de la division GDLP du PROE	
Heure	Jour 5 : 9 août 2024	
8 h – 8 h 30	Enregistrement	
8 h 30 – 10 h	Session 5.1 : Élaboration de la déclaration finale Présentée M^{me} Pepetua Latasi , présidente de la Table ronde pour un Pacifique propre et secrétaire permanente du Ministère de l'intérieur, des changements climatiques et de l'environnement, .	
10 h – 10 h 30	Pause matinale	
10 h 30 – 11 h 30	Session 5.2 : Lancement de nouvelles structures (lettres d'accord, mémorandums d'accord, rapports, associations, etc.) Animatrice : M^{me} Susana Telakau , conseillère en gestion des déchets solides, GDLP, PROE.	
11 h 30 – 12 h 30	Session 5.3 : Clôture officielle de la réunion de la Table ronde pour un Pacifique propre 2024 Animatrice : M^{me} Pepetua Latasi , présidente de la Table ronde pour un Pacifique propre et secrétaire permanente du Ministère de l'intérieur, des changements climatiques et de l'environnement.	
12 h 30 – 13 h 30	Pause déjeuner	
13 h 30 – 15 h 30	Session 5.4 (a) : Table ronde des bailleurs/partenaires de développement (i) (séance à huis clos) Animateur : M. Anthony Talouli , directeur de la division GDLP du PROE.	Session 5.4 (b) : Table ronde du secteur privé Animatrice : M^{me} Marina Keil , Samoa
15 h 30 – 16 h	Pause de l'après-midi	
16 h – 17 h	Session 5.5 : Table ronde des bailleurs/partenaires de développement (ii) (séance à huis clos) Animateur : M. Anthony Talouli , directeur de la division GDLP du PROE.	
7 h – 10 h	Dîner de clôture	

Annexe 2 : Liste des participants et participantes

Nom	Pays	Organisation/Secteur
Aaron Langinlur	Îles Marshall	Autorité marshallaise chargée de la protection de l'environnement
Adalane Ika	Nauru	Autorité maritime et portuaire nauruane et lignes de transport maritime naruanes
Adi Vakacegu Tikotikomalu Vasiti Raketekete	Fidji	Secteur privé
Afaaso Apelaamo	Tuvalu	Ministère des affaires
Agostinho De Oliveira	Timor-Leste	Ministère de l'environnement
Aidan E Leddy-Phillips	États-Unis	Service des garde-côtes des États-Unis
Amardeep Wander	Australie	Directrice du réseau de recyclage des déchets et de l'environnement
Amitesh Mithun Deo	Fidji	Secteur privé
Anama Solofa	Samoa	Mission permanente du Samoa auprès des Nations Unies
Andrea Volentras	Samoa	PROE
Andreja Vidal		Union européenne
Andrew Nixon	Îles Salomon	Conseil municipal d'Honiara
Angela Mayer	Australie	ANZPAC
Anna Ainsworth	Nouvelle-Zélande	Tonkin + Taylor
Annie Saofaiga Toailoa Tuisuga	Samoa	Organisation samoane pour la recherche scientifique (SROS)
Anthony Talouli	Fidji	PROE
Apisai Kilima	Tuvalu	Organisme maritime Pacific Direct Line (PDL)
Asiasiga Pelesala	Tuvalu	Ministère de la gestion des déchets
Audrey Brown-Pereira	Îles Cook	PROE
Bradford Mori	États fédérés de Micronésie	Organisme chargé de la protection de l'environnement de Chuuk
Bradley Nolan	Australie	PROE
Bryan Star	Nauru	Ministère de l'environnement, de la gestion et de l'agriculture (DEMA)
Calvin Ikesill	Palaos	Bureau de gestion des déchets solides, Ministère des infrastructures publiques, de l'industrie et du commerce
Cathlehra Harris	Nauru	Ministère de l'environnement, de la gestion et de l'agriculture (DEMA)
Chris Purchas	Nouvelle-Zélande	Tonkin + Taylor

Christina Gale	Samoa	Organisation du tourisme du Pacifique Sud (SPTO)
Christine Deo Reddy	Fidji	Communauté du Pacifique (CPS)
Clare Romanik	États-Unis	USAID
Claytoncy Tauarii	Îles Cook	Ministère des infrastructures
Conchita Lalo	Papouasie-Nouvelle-Guinée	
Davina Tiitii	Samoa	PROE
Dean Solofa	Samoa	PROE
Debbie Letitia Whippy	Fidji	Secteur privé
Debra Kereseke	Îles Salomon	Ministère de l'environnement, des changements climatiques, de la gestion des catastrophes et de la météorologie
Delphine Arri		Banque mondiale
Demi Afasene	Tuvalu	Ministère des changements climatiques
Dhan Jay Deo	Fidji	Secteur privé
Didier Labrousse	Wallis-et-Futuna	
Dwayne Bentley	Samoa	PROE
Edith Heather Salema Hunt	Samoa	Secteur privé
Edward Meysztowicz	Australie	Urban Mining Industries Pty Ltd.
Emely Panapa	Tuvalu	Ministère de l'environnement
Enileta George	Tuvalu	Funafuti Kaupule
Epu Falega	Tuvalu	Ministère de l'environnement
Evangeline Potifara	Samoa	JICA
Faafetai Namoto	Tuvalu	Ministère des changements climatiques
Fagaua Tauala	Tuvalu	Tuvalu Family Health Association (TUFHA)
Faitaki Kapuaa	Tuvalu	
Falaoa Sione	Tuvalu	Ministère du commerce
Fiaisotamlii Siaosi	Samoa	Ministère des ressources naturelles et de l'environnement
Fiatau Uluao	Tuvalu	Secteur privé
Filimone Lapaoó	Tonga	Ministère de la météorologie, de l'énergie, de l'information, de la gestion des catastrophes, de l'environnement, des changements climatiques et des communications (MEIDECC)
Florence Ventura	Fidji	Communauté du Pacifique
Francisco Celestine	États fédérés de Micronésie	Organisme chargé de la protection de l'environnement de Pohnpei
Galivaka Tekafa	Tuvalu	Ministère des affaires étrangères
Gwendalyn Sisor	Palaos	Mission permanente des Palaos auprès des Nations Unies

Haden Talagi	Nioué	Ministère de l'environnement
Halatoa Fua	Îles Cook	Service national de l'environnement
Heiava Samg Mouit	Polynésie française	
Heidi Savelli-Soderberg		PNUE
Hemaloto Tupou	Tonga	
Hickson Siba	Vanuatu	
Hilary Boyes	Nouvelle-Zélande	PROE
Hisayo Takenaka	Japon	JICA
Ioapo Tapumanaia	Tuvalu	Association des pêcheurs de Funafuti (FOFA)
Ivan Tinalau	Tuvalu	Ministère des changements climatiques
Jacqueline Lakmis	Îles Marshall	Majuro Atoll Waste Company (MAWC)
Jamie Ovia	Tuvalu	Ministère des changements climatiques
Jane Stanley	Australie	EAROPH – Organisation d'aménagement et d'établissements humains de la côte est de l'Australie
Jasha Ben Dehm	Fidji	Université du Pacifique-Sud
Jeffrey Robert Maguire	Australie	Coca-Cola
Jellesen Rubon	Îles Marshall	
Jesse B Harms	États-Unis	Service des garde-côtes des États-Unis
Joanna Latasi	Tuvalu	Ministère des changements climatiques
Joash Tuai	Îles Salomon	Ministère du commerce et de l'industrie
John Gregory Wilson	Fidji	Secteur privé
Jose Vitale	Tuvalu	Ministère des changements climatiques
Joshua Sam	Papouasie-Nouvelle-Guinée	PROE
Joshua Viliamu	Tuvalu	Ministère des changements climatiques
Julie Pillet	France	PROE
Karabati Taoaba	Kiribati	Forum des administrations locales du Commonwealth (CLGF)
Karen Raubenheimer	Australie	Université de Wollongong
Kathryn McKenna	Australie	Ministère de la lutte contre les changements climatiques, de l'énergie, de l'environnement et de l'eau
Kerry Jane Gardner		Coca-Cola (Asie du Sud-Est et Pacifique Sud)
Kiatoa Uluka	Tuvalu	Secteur privé/Caisse nationale de prévoyance des Tuvalu (TNPF)
Kliu Basilius	Palaos	

Kritika Raj	Fidji	Ministère fidjien de l'environnement
Laigane Italeli	Tuvalu	Bureau du procureur général
Lance Richman	États-Unis	PROE
Laurie Glorria	Polynésie française	
Leota Patiale	Tuvalu	Pacific Energy Limited
Liam Marcus O'Keefe	Australie	Australian Packaging Covenant Organisation (APCO)
Lilian Falealuga	Tuvalu	Tuvalu National Council of Women (TNCW)
Lilian Penaia	Samoa	PROE
Lindsay Teobasi	Îles Salomon	Association salomonienne pour le recyclage et la gestion des déchets
Litiana Talake	Tuvalu	Ministère des changements climatiques
Lloyd M. Fikiasi	Vanuatu	Bureau du régulateur maritime (OMR)
Lola Liava'a Tonga	Tonga	Secteur privé
Lono Leneuoti	Tuvalu	Ministère des changements climatiques
Luka Selu	Tuvalu	Ministère des catastrophes
Lupe Silulu	Samoa	PROE
Lynsey Talagi	Nioué	Ministère des transports
Mafalu Lotolua	Tuvalu	Tuvalu Electricity Corporation (TEC)
Mafile'o Ongosia	Tonga	Ministère de la météorologie, de l'énergie, de l'information, de la gestion des catastrophes, de l'environnement, des changements climatiques et des communications (MEIDECC)
Makerita Atonio-lese	Samoa	Ministère des travaux publics, des transports et des infrastructures
Makoto Yamashita	Japon	JICA
Marina Keil	Samoa	Secteur privé
Maryann Vaiula	Samoa	PROE
Matio Lonalona	Tuvalu	Ministère de l'agriculture
Maurizio Cian		Union européenne
Melanie Bradley	Australie	PROE
Melissa Masters	Australie	Ministère de la lutte contre les changements climatiques, de l'énergie, de l'environnement et de l'eau
Memoree Ah Him	Samoa	PROE
Mesake Mataitoga	États-Unis	USAID
Michael Halo	Tuvalu	
Michael Suinao	Îles Salomon	Ministère de l'environnement, des changements climatiques, de la gestion des catastrophes et de la météorologie

Mii-Tuatini Dorothy Herman	Îles Cook	Service national de l'environnement
Moe Saitala	Tuvalu	Ministère de l'environnement
Moea Pereyre	Polynésie française	
Mohammed Asid Zullah	Fidji	PROE
Morry Alofa Sua	Samoa	Secteur privé
Moses Hayes	Palaos	Bureau des transports maritimes
Nainai Taitai	Tuvalu	Ministère de la culture
Ngaire Ah Ching	Samoa	PROE
Ngamata Patricia Tuara	Îles Cook	Ministère des transports
Ngamata Tanga Maruariki	Îles Cook	
Nito Lipine	Tuvalu	Ministère de la marine et des transports
Opeteia Simati	Tuvalu	Ministère des technologies de la communication et de l'information (TIC)
Pablo Lopez Legarreta	Îles Salomon	CCAP
Paka Melton	Tuvalu	Ministère des changements climatiques
Patricia Torea	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Ministère de l'environnement et de la conservation
Paufi Lauti	Tuvalu	Ministère du tourisme
Paul Clarence Mooney	Vanuatu	Secteur privé
Paul Irving	Australie	PROE
Paul Spain	Australie	OnCall
Pawa Limu	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Autorité nationale de sécurité maritime
Penivao Moealofa	Tuvalu	Ministère de l'environnement
Pepetua Latasi	Tuvalu	Ministère tuvaluan de l'intérieur, de la lutte contre les changements climatiques et de l'environnement
Philippe Tanguy	Australie	OnCall
Piliota Hinota	Tuvalu	Ministère de la police
Pine Andy Tonga	Tuvalu	PNUD – TCAP
Pisi Seleganiu	Tuvalu	Ministère des travaux publics
Rachel Bare- Anita	Îles Salomon	Autorité maritime salomonienne
Rebecca Polestico	Philippines	PROE
Rendy Solomon	Îles Salomon	PlasticWise Gizo
Renee Kamu	Samoa	PROE
Renerio Acosta	Philippines	Clean Cities Blue Ocean, USAID
Reuben Kausea	Tuvalu	Ministère de l'environnement
Richard Leney	Nouvelle-Zélande	
Rolenas Baereleo	Vanuatu	Ministère de la protection et de la conservation de l'environnement (DEPC)
Rosanna Galuvao	Samoa	PROE

Roselyn Bue	Vanuatu	Ministère de la protection et de la conservation de l'environnement (DEPC)
Roy Benyon	Australie	OnCall
Roy Davidson ilala	Îles Salomon	Secteur privé
Ruoikabuti Tioon	Kiribati	Ministère des communications, des transports et du développement du tourisme
Saimone Kapetaua Vuki	Tonga	Secteur privé
Sainimili Bulai	Fidji	PROE
Samasoni Finikaso	Tuvalu	Ministère des pêches
Sania Amasone	Tuvalu	Ministère des douanes et des recettes intérieures
Savali Fatoga	Tuvalu	Ministère tuvaluan de l'intérieur, de la lutte contre les changements climatiques et de l'environnement
Sefanaia Nawadra	Fidji	PROE
Shungo Soeda	Japon	JICA
Siliako Letueti	Tuvalu	Ministère de la gestion des déchets
Simona Kilei	Tuvalu	Ministère de l'énergie
Sosene Vine	Tuvalu	Ministère de la santé publique
Sosikeni Lesa	Samoa	PROE
Sovala Napoe	Tuvalu	Ministère de la gestion des déchets
Stalini Naufahu	Tonga	Ministère de la météorologie, de l'énergie, de l'information, de la gestion des catastrophes, de l'environnement, des changements climatiques et des communications (MEIDECC)
Suialofa Eliuta	Tuvalu	Ministère de la gestion des déchets
Susana Telakau	Tuvalu	PROE
Tabanag Taeia	Tuvalu	Ministère des affaires
Talei Kocovanua	Fidji	
Talua Nivaga	Tuvalu	Tuvalu Climate Action Network (TuCan)
Tamwaiti Barekiau	Kiribati	
Tau Macdonald	Tuvalu	Ministère des affaires intérieures
Teuleala Morris	Tuvalu	Projet Live and learn
Trish Drecala	Nouvelle-Zélande	ONG
Uluao Lauti	Tuvalu	Kaupule Funafuti
Veari Kula	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Autorité de conservation et de protection de l'environnement (CEPA) de Papouasie-Nouvelle-Guinée, responsable de la division des infrastructures, des services publics et des conventions

Victoria Hnanguie	Kiribati	Ministère kiribatien de l'environnement, des ressources foncières et du développement agricole
Vinil Vivek Prasad	Fidji	Secteur privé
Wayne Fuakilau	Fidji	BioEnergy Insight Pacific Ltd.
Wendy Beti	Îles Salomon	Ministère de l'environnement, des changements climatiques, de la gestion des catastrophes et de la météorologie
Yoko Onuma	Japon	JICA
Zhiyad Khan	Fidji	PROE

Annexe 3 : Discours

Quatrième Table ronde pour un Pacifique propre M. Feleti Penitala Teo, Premier ministre, Tuvalu. [5 août 2024, Funafuti, Tuvalu]

Bonjour et *talofa* à toutes et à tous. *Fa'afetai lasi ki te Pelesitene EKT*, pour la dévotion et le guide divin en ce début de rassemblement régional. Je remercie le chef de cette île de Funafuti et tous les propriétaires de Funafuti qui accueillent généreusement le siège du gouvernement des Tuvalu. Je salue le directeur général du PROE, M. Sefanaia Nawadra, et son personnel dévoué. Bienvenue aux Tuvalu, honorables ministres et députés, membres du corps diplomatique – les deux missions diplomatiques résidentielles aux Tuvalu. S.E. Andrew Lin, ambassadeur de la République de Chine et de Taiwan aux Tuvalu. S.E. Brenton Garlick, Haut-commissaire d'Australie aux Tuvalu. Les éminents représentants et représentantes des États et territoires insulaires océaniques. Les représentants et des représentantes des partenaires de développement et des amis du Pacifique. Les représentants et représentantes du secteur privé et de la société civile, ainsi que les hauts fonctionnaires. Mesdames et Messieurs,

Introduction

Chers délégués, j'ai l'agréable responsabilité ce matin de vous accueillir officiellement toutes et tous (délégués régionaux) aux Tuvalu pour inaugurer la quatrième session de la Table ronde pour un Pacifique propre.

Il me semble que la dernière rencontre en personne de la Table ronde a eu lieu en 2018 à Suva, aux Fidji.

Je remercie les membres de la Table ronde et le Secrétariat du PROE d'avoir choisi les Tuvalu comme hôte de ce rassemblement d'experts et de professionnels de la gestion des déchets et de la lutte contre la pollution.

Il s'agit de toute première réunion régionale organisée par mon nouveau gouvernement depuis mon investiture le 28 février de cette année.

Ceux et celles d'entre vous qui ont eu l'occasion de se promener sur cet îlot de Fogafale peuvent mesurer l'ampleur du défi auquel les Tuvalu sont confrontés en termes d'élimination, de stockage et de gestion des déchets.

Ma nouvelle administration a fait de l'élimination et de la gestion des déchets aux Tuvalu l'une des 21 priorités énoncées lors de son entrée en fonction.

Cette réunion régionale vient donc à point nommé et j'encourage vivement les responsables et les experts dans ce domaine, dont le PROE, à élaborer des mesures d'élimination et de gestion des déchets adaptées, à la fois pratiques et applicables aux circonstances telles que celles qui prévalent ici aux Tuvalu.

Je félicite et remercie le PROE pour son rôle de chef de file à cet égard.

Je salue également la contribution et la générosité des bailleurs et des partenaires de développement qui appuient les efforts régionaux déployés dans ce domaine.

Comme nous le savons tous, la gestion des déchets est une préoccupation mondiale.

Pour le Pacifique, le problème s'avère grave en raison des contraintes de capacité et de l'augmentation de la population urbaine.

Pour les Tuvalu, le problème est extrêmement grave et inquiétant en raison de l'espace limité disponible pour l'installation de décharges et de l'absence d'équipements appropriés pour leur élimination et leur stockage.

L'économie des Tuvalu est en outre fortement tributaire des produits importés.

Presque tous les biens sont importés, que ce soit les biens de consommation, les matériaux de construction, les fournitures médicales, les appareils électroniques, les ordinateurs, les véhicules, etc.

Les défis de la gestion des déchets aux Tuvalu.

Ce matin, je tiens à partager quelques aperçus des difficultés liées à la gestion des déchets aux Tuvalu.

J'espère que la Table ronde prendra en compte certains de ces défis propres aux Tuvalu et qu'elle proposera, après vos débats de cette semaine, des solutions ciblées, réalistes et applicables à notre situation particulière.

La gestion des déchets consiste essentiellement en leur élimination, contrôlée ou non, dans des décharges prévues à cet effet ainsi que dans d'autres sites.

Aux Tuvalu, les pouvoirs publics doivent louer des terrains à des propriétaires fonciers pour y installer des décharges contrôlées sur chaque île.

Bien souvent, ces sites manquent de personnel et ne disposent pas d'équipements adaptés pour compacter et recouvrir les déchets déposés.

Ainsi, les effets environnementaux et sanitaires de ces opérations sont considérables dans nos îles des Tuvalu.

En l'absence de capacités suffisantes de gestion et de contrôle des décharges, les répercussions de ces opérations sur les communautés, les sols et les lagons environnants sont très préoccupantes.

Approche de gestion

Aux Tuvalu, l'élimination et la gestion des déchets sont réglementées par la loi de 2017 sur la gestion des déchets des Tuvalu, et les règlements y afférents, notamment le règlement de 2019 sur la gestion des déchets (interdiction des plastiques à usage unique) et le règlement de 2019 sur la gestion des déchets (redevance sur les dépôts).

Pour que la gestion des déchets soit efficace, une approche plus globale est nécessaire. Elle doit encapsuler une législation et une politique spécifiques, appuyées par des structures institutionnelles et de gouvernance responsables, avec des plans stratégiques sur mesure et des technologies et équipements adaptés à la situation.

À ce jour, l'expérience des Tuvalu montre que nous disposons du cadre législatif et politique nécessaire à l'élimination et la gestion des déchets, mais que nous manquons d'infrastructures et d'équipements pour assurer une gestion efficace et efficiente des déchets aux Tuvalu.

Personnellement, j'estime que les bonnes pratiques de gestion des déchets relèvent de l'apprentissage de toute une vie et qu'elles doivent être transmises et apprises dès le premier jour de classe à la maison.

J'applaudis et je félicite le Ministère tuvuluan de la gestion des déchets qui gère et anime un programme de sensibilisation et d'éducation solide et actif sur les bonnes pratiques et habitudes en matière de gestion des déchets.

J'espère que la tenue de la Table ronde ici aux Tuvalu cette semaine soulignera plus encore l'importance et la gravité de la question de l'élimination et de la gestion des déchets, étant donné les conséquences potentielles sur l'environnement et la santé si ces opérations ne sont pas menées comme il se doit.

Coût des opérations de gestion des déchets

Je sais combien le financement des opérations de gestion des déchets est toujours un obstacle majeur et un coût qui retombe généralement sur les épaules des autorités nationales.

À cet égard, j'apprécie les réunions régionales de ce type, dans le cadre desquelles les défis nationaux communs sont abordés et analysés. Et si ces défis peuvent être résolus par des solutions régionales grâce à la mise en commun et au partage de ressources, alors je demande à la Table ronde de proposer de telles solutions régionales.

Je crois comprendre qu'il existe des infrastructures de recyclage et d'élimination des déchets en mer. Si des installations régionales de ce type étaient mises en place dans le Pacifique, elles aideraient considérablement des pays comme les Tuvalu, dont les capacités sont très limitées.

Je sais que la Table ronde comprend également des représentants de partenaires du développement, du secteur privé et de la société civile. Je demande donc à tous les délégués de travailler en étroite collaboration et de faire preuve d'audace et d'innovation dans la recherche de solutions pour lever les obstacles au développement que représentent l'élimination et la gestion des déchets dans le Pacifique, et tout particulièrement aux Tuvalu.

Conclusion

Pour conclure, je salue le rôle de la Table ronde pour un Pacifique propre comme tribune pour faciliter les délibérations et la collaboration durables entre les pays du Pacifique et les partenaires de développement. La Table ronde souligne également le rôle essentiel joué par le secteur privé et la société civile.

Il s'agit d'une plateforme qui s'inscrit bien dans l'approche globale de l'élimination et de la gestion des déchets et qui la promeut.

Je vous invite donc toutes et tous à vous mobiliser activement et à proposer des mesures concrètes qui pourront se traduire par des réformes transformatrices sur le terrain et permettront à notre région du Pacifique de rester saine et exempte de déchets et de pollution excessifs et non maîtrisés.

Je vous souhaite à toutes et à tous des débats constructifs et fructueux.

Sans oublier de passer un agréable séjour aux Tuvalu.

Tuvalu mo te Atua / Tuvalu pour Dieu

4^e Table ronde pour un Pacifique propre, 2024

Du 5 au 9 août 2024

Un environnement propre, un océan résilient et des communautés en bonne santé.

Lundi 5 août 2024

Allocution officielle de M. Sefanaia Nawadra, directeur général du PROE.

Monsieur le pasteur Fitolau Puapua, président de l'Ekalesia Kelisiano Tuvalu.

M. Feleti Penitala Teo, Premier ministre, Tuvalu.

Chers représentants, chères représentantes, chers partenaires de développement, collègues de la gestion des déchets et de la pollution et experts et expertes de la région

Membres du secteur privé, de la société civile, de la communauté universitaire et de l'enseignement supérieur.

Mesdames et Messieurs

En tant que Secrétariat et organisateur de la Table ronde pour un Pacifique propre, je souhaite la bienvenue à tous les dignitaires et collègues à cette quatrième édition. Nous sommes particulièrement enthousiastes pour deux raisons : il s'agit de notre première réunion en personne depuis la COVID, notre dernière réunion d'il y a trois ans, en 2021, s'était déroulée de manière virtuelle. Deuxièmement, nous nous réunissons ici, aux Tuvalu, un État atoll, où les défis que nous devons relever en tant que Table ronde sont les plus flagrants.

Je tiens à remercier en notre nom à tous le Premier ministre et son gouvernement d'avoir accepté d'accueillir notre Table ronde, surtout si peu de temps après sa prise de fonctions. Cela montre l'intérêt, la priorité et l'engagement des Tuvalu à traiter la question des déchets. Nous avons déjà apprécié, lors des réunions de la semaine dernière et de cette magnifique inauguration, votre

hospitalité et la solidarité de votre population, qui nous accueille et nous traite tous comme des invités d'honneur. *Fakafetai Lasi*.

Au cours des trois années écoulées depuis notre dernière Table ronde, face à la croissance de la population et à sa concentration dans les centres urbains, nous avons enregistré une augmentation continue des pressions exercées par les activités humaines en matière de déchets et de pollution. Cela englobe l'augmentation des volumes de déchets ménagers (ici aux Tuvalu, nous avons appris vendredi que 80 % de ce que vous utilisez chaque jour provient de l'étranger, essentiellement sous forme de produits emballés), la pollution plastique, les débris marins, la pollution pétrolière et chimique, ainsi que le ruissellement industriel et agricole. Pour tous celles et ceux d'entre nous qui ont eu la chance de marcher ou de se déplacer en voiture sur l'île pendant le week-end, les problèmes et les défis liés à la pollution et à la gestion des déchets sautent rapidement aux yeux, sachant que le point le plus élevé des Tuvalu, comme aux Îles Marshall, est la décharge. Même si je me réjouis assurément de voir les progrès réalisés, nous savons tous à quel point il est nécessaire de trouver de meilleures solutions que celles mises en place aujourd'hui. La tâche est colossale, mais je viens aux Tuvalu depuis plus de 30 ans et j'y ai observé des améliorations majeures, la plus belle étant la réhabilitation des grandes fosses d'excavation qui étaient devenues des dépotoirs clandestins. Elles sont désormais toutes remblayées et nombre d'entre elles abritent des habitations. Votre travail sur les déchets organiques et le recyclage est également exemplaire. Cela confirme que lorsqu'il existe une volonté politique et collective, ainsi que des partenaires prêts à aider, nous pouvons relever ensemble des défis en apparence insurmontables.

Ces pressions liées aux déchets sont en outre exacerbées par ce qui est aujourd'hui notre constante régionale et une menace existentielle pour des pays comme les Tuvalu, à savoir les effets des changements climatiques. Nous nous trouvons aujourd'hui sur un site qui apporte une réponse aux changements climatiques – cette merveilleuse installation a été construite pour la réunion des dirigeants et dirigeantes et a servi à mettre en évidence ce que les atolls sont de plus en plus appelés à faire : récupérer les terres perdues dans l'océan et les utiliser pour se protéger des ravages de l'élévation du niveau de la mer et des inondations en cas de phénomènes extrêmes. Nous avons adopté des technologies propres telles que l'énergie solaire, les éoliennes et les véhicules hybrides et électriques, mais celles-ci posent de nouveaux défis en matière de gestion des déchets. Notre capacité à nous adapter aux changements climatiques dépend de l'état de notre environnement et des services écosystémiques. Si notre environnement et nos écosystèmes ne sont pas préservés, protégés et gérés, nous limitons nos possibilités d'adaptation et de réhabilitation.

À l'échelle mondiale, les Nations Unies ont déclaré que nous étions confrontés à la triple crise planétaire de la perte de biodiversité, des effets des changements climatiques et des déchets et de la pollution (nous sommes littéralement noyés sous une mer ou, dans certains cas, un tsunami de déchets). Notre région ne peut que souscrire à ce constat, car elle compte parmi les pays et les régions les plus touchés. Ces trois enjeux doivent être affrontés et de préférence d'une manière planifiée et intégrée.

Ces trois crises planétaires sont traitées sur deux principaux théâtres d'action : les négociations mondiales et les mesures nationales qui, dans notre cas du Pacifique, en raison de capacités et de ressources nationales limitées, s'appuient sur la coopération régionale.

Bon nombre des problèmes que nous vivons dans le Pacifique sont générés en dehors de nos frontières et de notre région. Nous devons nous impliquer activement dans les forums mondiaux pour veiller à ce que les pays à l'origine de ces impacts prennent les mesures nécessaires pour y remédier – au minimum pour respecter les obligations de la convention, mais de plus en plus pour les inciter à aller au-delà et à fixer des objectifs et des engagements plus ambitieux. Nous sommes en quelque sorte la conscience du monde, puisque nous sommes la seule région à avoir une contribution négligeable à ces problèmes mondiaux, mais à être parmi les premiers et les plus touchés par leurs conséquences. Malheureusement, on peut aussi considérer que nous sommes le canari dans la mine qui subit en premier ses effets meurtriers. Voilà pourquoi nous devons continuer à protester et à plaider avec force et véhémence pour que les mesures collectives nécessaires soient prises à l'échelle mondiale.

En ce qui concerne les négociations sur le climat, nous nous organisons depuis longtemps entre nous de manière efficace en tant que petits États insulaires en développement du Pacifique et nous unissons nos forces à celles d'autres petits États insulaires en développement par l'intermédiaire de l'AOSIS. Au cours des deux dernières années, nous avons entrepris de nous organiser en tant que petits États insulaires en développement pour la CDB et le CNI sur les plastiques, mais nous n'avons pas vu l'évolution de l'AOSIS vers ces autres accords multilatéraux sur l'environnement. Nous devons donc nous tourner vers d'autres regroupements d'États partageant les mêmes idées, tels que les Coalitions pour de hautes ambitions, pour nous aider à faire valoir notre position et à atteindre nos objectifs.

Le CNI en vue d'un instrument mondial sur les plastiques est une démarche qui revêt un caractère prioritaire pour notre région. Nos dirigeants et dirigeantes l'ont accepté comme l'une des rares questions désignées comme action collective régionale dans le cadre de la Stratégie pour le continent du Pacifique bleu à l'horizon 2050 et, lors de la réunion des dirigeants et dirigeantes de l'année dernière, il est devenu l'un des Partenariats pour la prospérité du Pacifique.

Je suis convaincu que dans 20 ans, cet instrument aura un profil similaire à celui de la CCNUCC. Le plastique est présent dans tous les aspects de notre vie. Nous devons veiller à ce que le CNI soit fidèle aux instructions de son mandat, qui est d'aborder l'ensemble du cycle de vie des plastiques (notamment les matières premières, les procédés de production et les produits chimiques préoccupants) afin de nous assurer de fermer le robinet là où c'est nécessaire et de régler l'instrument le cas échéant. Nous devons conserver dans cet instrument le cas particulier des petits États insulaires en développement, afin qu'il serve de fondement à d'autres accords multilatéraux sur l'environnement. Toutes les mesures de gestion en aval et tous les mécanismes de financement du projet d'instrument doivent être applicables à notre région.

En tant que région, nous avons été en mesure de nous préparer et de participer efficacement aux négociations du CNI ou Traité mondial contre la pollution plastique grâce à l'appui de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et des Nations Unies, ainsi que d'ONG et d'universités partenaires. Nous entrons dans une phase cruciale des négociations et attendons avec impatience les groupes d'experts ouverts pour la période intersessions, qui se réuniront à Bangkok (Thaïlande) en août. La cinquième session du CNI se tiendra en novembre à Busan, en Corée. Avant Busan, un groupe d'États animés du même esprit, dont les membres de la Coalition de haute ambition, a adopté une déclaration intitulée « Un pont vers Busan », qui vise à garantir que la production et d'autres mesures en amont soient maintenues dans le cadre du projet de traité. À mon sens, il s'agit là d'un élément crucial pour une gestion efficace des déchets dans la région. Aussi je félicite les Membres du PROE qui se sont déjà ralliés à cette initiative et je les invite tous à souscrire à cette déclaration. Il est fort à craindre que ces éléments soient retirés

du projet d'instrument et que nous nous retrouvions avec un instrument qui n'aborde que les questions en aval. Je me réjouis que nous ayons un dialogue sur le plastique mercredi pour aborder tous les aspects de la lutte contre cette pollution, dont le Traité mondial contre la pollution plastique.

Pour l'action nationale et la coopération régionale, nous disposons du cadre juridique général de la convention de Nouméa et de ses deux protocoles. Au niveau stratégique et technique, pour appuyer la mise en œuvre, nous disposons de la Table ronde et du Cadre pour un Pacifique propre. Ce cadre est assorti de plans d'action thématiques subsidiaires et de communautés de pratique. Ceci est étayé à l'échelon national, où des plans ont été mis en place pour répondre aux priorités nationales et remplir les obligations de la Convention.

Nos dirigeants et dirigeantes ont adopté en 2022 à Suva la stratégie pour le continent du Pacifique bleu à l'horizon 2050. L'année dernière, les Îles Cook ont approuvé le plan de mise en œuvre. Cette année, l'architecture régionale révisée sera présentée aux Tonga. Le PROE a été mandaté en tant que coresponsable avec la CPS dans deux domaines : les changements climatiques et les catastrophes, ainsi que les océans et l'environnement.

Mais les choses se sont faites dans le désordre et, à mon avis, de manière décousue et excessivement compliquée. Nous avons plaidé pour l'utilisation des mécanismes existants et le renforcement de la coordination du CORP, notamment par le rétablissement de ses groupes de travail. Nous avons également dirigé le rétablissement du groupe de travail des délégués et du groupe de travail sur le développement durable, qui, nous l'espérons, incitera d'autres groupes de travail du CORP à se former.

Nous avons concentré nos efforts sur le renforcement de nos propres dispositions et capacités institutionnelles dans nos domaines de prédilection désignés, afin de faciliter la mise en œuvre des initiatives liées aux changements climatiques et à l'environnement et de contribuer aux travaux sur les océans et les catastrophes. Nous disposons de cadres et de tables rondes bien établis et éprouvés pour coordonner et mettre en œuvre des actions.

Concernant les changements climatiques, nous disposons du mécanisme One-CORP pour accompagner les négociations sur le climat ; nous avons reconvoqué la Table ronde sur les changements climatiques dans le Pacifique afin de coordonner l'aide régionale à la mise en œuvre au niveau national. Nous avons accueilli les conférences scientifiques sur les changements climatiques dans l'océan Pacifique – la quatrième s'est tenue à Apia cette année avec l'Université nationale du Samoa (NUS), tandis que l'Université nationale des Îles Salomon (SINU) accueillera la conférence de 2026 et l'Université nationale des Tonga (TNU) celle de 2028. Nous avons convoqué le Conseil météorologique du Pacifique (CMP) et les ministres de la météorologie, ce qui devrait permettre d'élargir le champ d'application à l'hydrologie, à la sismologie, à la science océanique du climat et aux systèmes d'alerte précoce. Il s'agit là de notre lien avec les travaux de la CPS sur les catastrophes, et nous collaborons avec les bureaux nationaux de gestion des catastrophes. Nous avons commencé à mettre en œuvre le Programme pour la préparation climatique du Pacifique et nous travaillons à un financement du FVC et d'autres sources afin d'étendre ce travail. Nous sommes par ailleurs occupés à restructurer notre Programme de lutte contre les changements climatiques pour le scinder en deux : Science du climat et Résilience face aux changements climatiques – atténuation, adaptation, aide aux négociations sur les pertes et les dommages. Cette année, nous avons créé une nouvelle division chargée de la planification stratégique, des partenariats et de la mobilisation des ressources afin de

renforcer notre appui aux pays en matière de financement du climat et notre rôle en tant qu'organisme accrédité par le FVC et le Fonds d'adaptation.

Pour la biodiversité, nous disposons de la Table ronde des îles du Pacifique pour la conservation de la nature, établie de longue date, et de ses groupes de travail thématiques constitutifs, qui mettent en œuvre le Cadre pour la conservation de la nature, tout à fait aligné sur le Cadre mondial pour la biodiversité (CBD). Nous aidons les pays à harmoniser leurs plans d'action nationaux en faveur de la biodiversité, condition nécessaire pour accéder au Fonds CBD, qui complète les fonds déjà disponibles auprès du FEM.

En ce qui concerne la gouvernance environnementale, nous présenterons au conseil exécutif de cette année une nouvelle table ronde du PROE sur le développement durable qui couvrira nos travaux dans ce domaine : planification (stratégies nationales de gestion de l'environnement), données et informations (état de l'environnement), contrôle du développement (évaluation de l'impact sur l'environnement, évaluation stratégique environnementale, garanties), approches en matière de développement durable (économie bleue, économie verte, solutions fondées sur la nature).

Dans le cadre de notre plan stratégique du PROE, l'océan est un enjeu transversal à nos quatre programmes. Cette année, le conseil exécutif examinera le cadre intégré du PROE sur son implication dans les questions relatives aux océans. Une fois approuvé, ce cadre servira de référence à notre travail sur les océans. Nous apportons notre appui au Commissaire à la gouvernance de l'océan et à son bureau, qui dirigent notre action commune en la matière, notamment la nouvelle Convention sur la biodiversité dans les zones ne relevant pas de la juridiction nationale.

En ce qui concerne les déchets et la pollution, la Table ronde et le Cadre pour un Pacifique propre (ainsi que les plans d'action thématiques qui les composent et les plans nationaux qui les complètent) forment le mécanisme et le vecteur de mise en œuvre de la Stratégie 2050 pour la gestion des déchets et la pollution. Je tenais à ce que vous ayez cette vue d'ensemble à l'esprit alors que vous délibérez sur les orientations stratégiques de la Table ronde pour un Pacifique propre.

Je me réjouis de constater que, malgré notre « cas particulier de petits États insulaires en développement », presque tous les pays du Pacifique ont adopté ou s'efforcent d'adopter des politiques et une législation visant à interdire les plastiques et le polystyrène à usage unique. Nous serons bientôt la première région dans laquelle tous les États ont adopté une législation de ce type.

Nous disposons d'audits sur les déchets pour tous les pays, ce qui nous permet d'avoir une bonne idée de ce que nous devons entreprendre. Nous devrions consolider ces données dans des rapports nationaux et régionaux sur l'état des déchets et de la pollution afin d'aider nos planificateurs, nos décideurs et nos négociateurs.

En outre, je sais que de nombreux pays ont adopté, et que d'autres travaillent à l'adoption de divers mécanismes de financement durable, tels que la « responsabilité élargie du producteur » ou ce que nous appelons un système de « consignation et frais de recouvrement anticipé », dans lesquels les importateurs et les fabricants nationaux partagent la charge de la gestion et des coûts des produits en fin de vie. Là encore, nous serons bientôt la première région dans laquelle tous les États disposeront d'une consignation et de frais de recouvrement anticipé.

À travers sept sessions de dialogue et deux sessions de consultation, cette table ronde sera l'occasion pour toutes les parties prenantes de dialoguer, d'établir des réseaux et de se pencher sur un large

éventail de questions relatives à la gestion des déchets, notamment la pollution plastique, les déchets dangereux, la gestion des décharges, les déchets encombrants, les interventions en cas de catastrophe, les articles récupérables, les déchets d'équipements électriques et électroniques, les huiles usées, les matières organiques, les véhicules en fin de vie et les technologies. Ce sera aussi l'occasion d'examiner la mise en œuvre de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » et d'entamer des discussions sur les aspirations de la prochaine version de la stratégie : « Pour un Pacifique plus propre en 2035 » sur le thème « Un environnement propre. Un océan résilient. Des populations en bonne santé ».

La Table ronde pour un Pacifique propre, bien qu'il s'agisse d'un forum régional relativement récent, est un moyen idéal pour promouvoir des solutions innovantes et capitaliser sur de nouvelles initiatives alors que nous naviguons ensemble vers un Pacifique sans pollution. La popularité et l'intérêt pour cet événement soulignent l'importance de la gestion régionale des déchets et de la pollution pour la région.

La stratégie régionale de gestion des déchets et de la pollution pour le Pacifique, plus connue sous le nom de « Un Pacifique plus propre en 2025 », est un plan directeur régional déterminant pour rassembler les efforts conjoints des principaux partenaires régionaux du PROE (UE, AFD, JICA, ONU et Australie) afin d'aider les collectivités insulaires du Pacifique à améliorer les pratiques de gestion des déchets et de la pollution liées aux différents flux de déchets. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux partenaires que sont l'USAID, la BAD et la Banque mondiale.

Alors que nous entamons l'élaboration de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2035 », il est impératif que les pays insulaires du Pacifique passent d'un modèle linéaire à un modèle circulaire qui **prône une production et une consommation durables**. Cette Table ronde sera l'occasion de discuter des implications et de l'importance de la création d'une circularité dans le Pacifique, qui couvre l'ensemble du cycle de vie des produits : conception et méthodes de production, choix de consommation plus éclairés, gestion moderne des déchets et fourniture de matières premières secondaires réinjectées dans l'économie.

Nous sommes conscients que les savoirs autochtones et traditionnels intègrent déjà des approches circulaires telles que le compostage et l'agriculture. Nous souhaitons que les pays du Pacifique en fassent de même en mettant en place des procédures et des politiques propices à la circularité, notamment en interdisant les produits dont nous voulons nous débarrasser, comme les plastiques à usage unique.

Les mesures sont importantes, mais nécessitent une approche plus concertée et coordonnée qui facilitera le suivi et l'établissement de rapports sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre ». Le projet PacWastePlus est parvenu à un cadre de suivi et production de comptes rendus que nous pourrions adapter à nos besoins. La Stratégie fournit un cadre pour la collaboration de tous les partenaires et bailleurs, élément essentiel pour minimiser les doublons et améliorer la coordination entre des programmes et activités similaires aux niveaux local, national et régional.

Je voudrais saluer la contribution de celles et ceux qui nous ont précédés et qui ont travaillé très dur pour nous amener là. Je tiens également à remercier encore le Premier ministre et le Gouvernement des Tuvalu pour leur impulsion, ainsi que l'ensemble des habitants pour nous avoir accueillis.

Je remercie tous les partenaires qui ont apporté leur contribution à cette Table ronde, notamment les aides financières significatives de l’Australie, de l’UE, du Fonds Pacifique et de la JICA (JPRISM3), grâce auxquelles cette Table ronde a pu avoir lieu. J’aimerais également remercier le PNUE, la Banque mondiale, l’USAID, la CPS, ainsi que les projets de la division GDLP : PacWastePlus, POLP, ISLANDS, PAWES, SWAP, PACPLAN et CNI. Enfin, je voudrais souligner la précieuse contribution du comité de pilotage de la Table ronde et de son président PS. Pepetua Latasi, qui a travaillé avec notre équipe pour s’assurer que l’organisation se déroule aussi bien que possible.

Pour conclure, je vous encourage toutes et tous à être le plus sincère possible dans vos délibérations – évaluez honnêtement, célébrez les réussites, repérez et résolvez les problèmes, et formulez votre plan d’action pour les deux années restantes du Cadre. Je vous prie également de réfléchir et de vous mettre d’accord sur ce que vous souhaiteriez voir figurer dans le prochain Cadre et d’entamer son élaboration. Comme je l’ai dit, votre travail n’est pas seulement important pour vous et votre groupe ou communauté de pratique, mais aussi pour l’ensemble des activités du PROE et pour nos aspirations régionales pour le continent du Pacifique bleu à l’horizon 2050.

Je vous souhaite d’excellentes discussions tout au long de la semaine, je sais qu’elles seront très productives et j’attends avec impatience les résultats.

Vinaka et Fakafetai Lasi

Dialogue sur les plastiques

Allocution d’ouverture du Ministre par intérim de l’intérieur, des changements climatiques et de l’environnement

(7 août 2024)

Directeur général du PROE, M. Sefanaia Nawadra, directeur de la gestion des déchets et de la lutte contre la pollution, M. Anthony Talouli, gestionnaire du Projet de lutte contre les déchets marins dans l’océan Pacifique (POLP), M. Andrea Volentras, haut-commissaire de l’Australie aux Tuvalu, M. Brenton Garlick, chers participants et participantes au CPRT et au Dialogue sur les plastiques.

Talofa et bonjour ! Je souhaite sincèrement la bienvenue à tous les participants et participantes ici présents pour ce Dialogue sur les plastiques. Pour celles et ceux d’entre vous qui visitent les Tuvalu pour la première fois, je suis convaincu que cela vous aura ouvert les yeux. Vous comprendrez aisément comment les changements climatiques et l’élévation du niveau de la mer constituent une menace existentielle pour notre nation. C’est notre plus grand défi, mais ce n’est qu’un des nombreux problèmes auxquels nous sommes confrontés.

La pollution plastique est aussi un défi difficile à relever pour les Tuvalu. Il revêt deux dimensions.

- i) La première échappe à notre contrôle, dans la mesure où il s'agit de la pollution plastique qui se déverse dans les rivières et les océans en provenance d'autres parties du monde, d'où la nécessité d'une action à l'échelle mondiale.

Des millions de tonnes de plastique se retrouvent dans l'océan Pacifique depuis les rivières de pays qui ne parviennent pas à gérer efficacement leur pollution et depuis les navires qui déversent et rejettent leurs déchets plastiques et leurs engins de pêche dans notre zone économique exclusive (ZEE).

La pollution plastique provenant des courants océaniques s'échoue sur nos huit îles, ce qui affecte la santé de nos écosystèmes marins et la biodiversité qui s'y trouve, ainsi que notre sécurité alimentaire et notre bien-être économique, social et culturel. La participation des Tuvalu et du Pacifique au Comité de négociation intergouvernemental (CNI) sur la pollution plastique témoigne de la motivation de notre région à mettre en place de réelles mesures pour mettre fin à la pollution plastique mondiale. Il faut fixer des objectifs et des mesures de contrôle fermes partout dans le monde pour réglementer les pays et les multinationales responsables de ces problèmes et de leur mauvaise gestion. Les petits États insulaires en développement comme les Tuvalu n'ont pas à payer le prix de la pollution des autres et, dans le même temps, nous devrions recevoir l'aide nécessaire pour y remédier et faire face à l'aggravation de ce problème au niveau national.

- ii) Le deuxième défi pour les Tuvalu est la pollution causée par les produits en plastique achetés dans le pays, essentiellement par le commerce.

Les Tuvalu font partie des pays les moins avancés et nos systèmes de gestion des déchets sont sous-développés. Notre décharge à ciel ouvert a dépassé sa capacité et est saturée de déchets plastiques. Une grande partie de ces déchets se retrouve dans la mer lorsque les vents sont violents. Il est difficile d'éliminer correctement nos déchets sur le peu de terrain dont nous disposons et le coût du transport des déchets plastiques sur de longues distances vers les marchés de recyclage est exorbitant.

Les autorités tuvaluanes sont conscientes de la gravité du problème que pose cette pollution. En réponse, deux règlements ont été adoptés en 2019, portant sur l'interdiction d'importer du plastique à usage unique et sur la taxe sur les déchets. Avec ces lois, nous avons interdit l'importation, la fabrication, la vente ou la distribution de certains plastiques à usage unique qui ont des effets néfastes sur l'environnement. Nous avons également travaillé avec le projet PacWastePlus pour mettre en œuvre le système de consignation et frais de recouvrement anticipé, pour les bouteilles en PET par exemple.

Nous nous félicitons de la portée du Projet de lutte contre les déchets marins dans l'océan Pacifique (POLP). Les Tuvalu chercheront à obtenir l'appui du projet pour mettre en œuvre nos priorités spécifiques en matière de gestion de la pollution plastique. Nous nous félicitons de l'aide apportée par tous nos partenaires de développement et les institutions des organismes multilatéraux de développement pour répondre à nos priorités stratégiques, qui adoptent une approche sectorielle de la diminution des plastiques à usage unique, dont les structures de gouvernance traditionnelles (Falekaupule), ainsi que les femmes et les jeunes.

Si chaque île et territoire du Pacifique est unique, les défis que je viens d'évoquer nous concernent tous. Nous attendons avec impatience le dialogue d'aujourd'hui et ses conclusions. Je pense que les participants et participantes au dialogue sauront tirer profit des savoirs et de l'expertise des spécialistes et des professionnels de la pollution plastique. Nous nous réjouissons de ce dialogue qui

nous aidera, ainsi que les autres petits États insulaires en développement, à renforcer leurs efforts nationaux de lutte contre ce fléau.

Fakafetai Lasi, Tuvalu mo te Atua.

**PROE – 4^e Table ronde pour un Pacifique propre
Dialogue sur les plastiques – 7 août 2024**

Discours de M. Brenton Garlick, haut-commissaire australien aux Tuvalu

Monsieur le Ministre Sa’aga, Monsieur le directeur général Sefanaia, chers invités, Mesdames et Messieurs – *Talofa* et bonjour.

Comme beaucoup d’entre vous me rencontrent et m’entendent pour la première fois, vous ignorez peut-être que je suis le tout premier chef de mission australien des Premières Nations dans le Pacifique, descendant, par ma mère, du peuple Kamilaroi de la côte est australienne.

Je commencerai donc, comme je le fais toujours, dans la tradition de mes ancêtres, en saluant et en rendant hommage au peuple traditionnel de Funafuti, où nous nous réunissons aujourd’hui, ainsi qu’à tous les peuples ancestraux des Tuvalu et à ceux de notre famille océanienne présents dans la salle.

Au nom de l’Australie, je tiens à remercier chaleureusement les Tuvalu et le PROE d’accueillir cette quatrième Table ronde pour un Pacifique propre. Je souhaite également la bienvenue à tous les délégués présents à Funafuti. J’espère que vous avez apprécié la soirée d’ouverture et la généreuse hospitalité des habitants des Tuvalu, même si je constate que bon nombre d’entre vous doivent encore se joindre à la danse *fatele* vendredi soir, avant votre départ.

Nous sommes ici aujourd’hui pour discuter et échanger nos connaissances sur les solutions internationales, régionales et nationales pour lutter contre la pollution plastique.

Les populations des îles du Pacifique jouent un rôle essentiel dans la gestion des ressources et des écosystèmes du Pacifique bleu.

Les Premières Nations d’Australie, ainsi que celles de l’ensemble du Pacifique, vivent des terres et des mers de nos pays depuis des siècles et des siècles. Pour l’Australie, depuis plus de 65 000 ans.

La pollution plastique est un problème mondial qui nécessite une solution mondiale. Les pays insulaires du Pacifique se trouvent en première ligne lorsqu’il s’agit de subir les effets de cette pollution transfrontalière.

À l’instar du Pacifique, l’Australie plaide en faveur d’un accord international rigoureux sur les plastiques, qui inclurait des règles contraignantes à l’échelle mondiale. **Nous sommes fiers de nous joindre à vous dans cette mission.**

La Ministre australienne de l'environnement, M^{me} Tanya Plibersek, a précédemment déclaré que nous aimerions voir un Pacifique débarrassé de toute pollution plastique de notre vivant.

Dans cette perspective, l'Australie est heureuse d'appuyer la participation du PROE et des pays insulaires du Pacifique aux négociations internationales sur le plastique afin de veiller à ce que les points de vue de la région soient bien représentés par les voix du Pacifique.

Nous nous associons également au PROE et au Pacifique pour lutter contre les plastiques à usage unique dans le cadre du **Projet de gestion des déchets pour l'océan Pacifique**, dit **POLP**.

Ce dernier aide les habitants des îles du Pacifique à trouver des réponses locales à la pollution plastique en refusant, en réduisant et en recherchant des alternatives durables aux plastiques à usage unique, qui ont envahi nos vies et ont des effets dévastateurs sur l'environnement marin.

En amont des Jeux du Pacifique d'Honiara l'année dernière, l'équipe POLP du PROE, en coopération avec le Ministère salomonien de l'environnement, des changements climatiques, de la gestion des catastrophes et de la météorologie, a œuvré à la mise en place d'une interdiction des plastiques à usage unique dans les Îles Salomon.

L'équipe du POLP a également apporté son concours à une série d'activités de sensibilisation du public et des entreprises à cette nouvelle interdiction pendant les Jeux du Pacifique.

Plus généralement, le projet POLP s'efforce d'identifier des solutions nationales et régionales pour réduire les plastiques à usage unique dans d'autres pays du Pacifique insulaire, dont les Tuvalu.

J'ai vu hier que certains d'entre vous ont visité le site de gestion des déchets. Les Tuvalu font de leur mieux en matière de gestion des déchets, mais vous avez pu constater de visu les difficultés rencontrées par un petit atoll et les effets dévastateurs du plastique sur un territoire tel que les Tuvalu.

Plus tard dans la journée, vous entendrez les experts et discuterez des priorités régionales pour lutter contre la pollution plastique par la collaboration et l'action.

L'Australie est fière de participer à ce dialogue et aux activités de sensibilisation associées, et plus particulièrement aux activités pédagogiques menées dans les écoles des Tuvalu, comme les concours d'affiches et de dissertations auxquels se prêtent les élèves.

- Nous avons reçu de nombreuses propositions de grande qualité. Les élèves se joindront d'ailleurs à nous cet après-midi pour la remise des prix.

Ce soir, l'Australie et le PROE lanceront également trois études régionales importantes commandées par le POLP.

Ces travaux examinent les options législatives, techniques et de substitution qui éclaireront les mesures visant à réduire les plastiques à usage unique dans le Pacifique.

Je vous souhaite à toutes et à tous que vos efforts décisifs pour parvenir à un Pacifique bleu sans pollution plastique soient couronnés de succès.

Merci encore et bienvenue au Dialogue sur les plastiques de la Table ronde pour un Pacifique propre.

Fakafetai lasi, manuia te aso.

Annexe 4 : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 »

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » et mise en lumière des résultats

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » et mise en lumière des RÉSULTATS. (Groupe 1 : Îles Cook – ICI, NES, Ministère de la santé et Îles Salomon – MECDM, HCC, SIMA, DTC, BJS, Plastic Wise Gizo)		
Pays	Résultats	Toujours une priorité ?
Îles Salomon	Réglementation interdisant les plastiques à usage unique ip 2023 – adoptée	Oui
	Projet de loi sur l’environnement de 2023 – toujours en cours de concertation et d’examen	
Îles Salomon (HCC)	Programmes de sensibilisation de la population	
Îles Salomon (HCC, MEDCM)	Programmes de sensibilisation et formations en milieu scolaire	
	Projet pilote de modification des comportements dans les écoles par le PNUD	
	Projet pilote de modification des comportements au sein de la population des Tuvalu à Honiara mené par PacWaste Plus	
	Événements pour la journée internationale de nettoyage du littoral	
	Projet pilote SWAP pour les déchets marins	
	Création de l’association de recyclage des Îles Salomon – Centre de conception technique et SIARC	
	Système de pyrolyse avec des centres de formation ruraux et des collectivités en partenariat avec le PNUD	
	Financement d’un système de biodigester pour l’hôpital de Gizo afin d’utiliser les déchets organiques du marché	
	Initiatives de compostage des déchets organiques financées par Strongim Bisins/AusAID	

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » et mise en lumière des RÉSULTATS. (Groupe 1 : Îles Cook – ICI, NES, Ministère de la santé et Îles Salomon – MECDM, HCC, SIMA, DTC, BJS, Plastic Wise Gizo)		
Pays	Résultats	Toujours une priorité ?
Îles Cook	Politique d’interdiction des plastiques à usage unique et du polystyrène – adoptée	Oui
	Projet de loi sur les déchets solides et dangereux de 2024	Oui
	Projet de loi sur l’environnement de 2024 – concertation	
	Éducation à la gestion des déchets – intégrée aux programmes scolaires (mathématiques, sciences, sciences sociales, géographie)	
	Journée mondiale de l’océan – célébrée chaque année par les organismes gouvernementaux, les écoles et le secteur privé	
	Plan régional des installations d’accueil – achevé	Oui
	NATPLAN – en cours. Doit être achevé en 2024.	Oui
	Supports de sensibilisation - Autocollants de sensibilisation au recyclage	

	<ul style="list-style-type: none"> - Fiches d'information - ONG – programme de compostage de la Te Ipukarea Society au sein de la population, îles périphériques - Association des cultivateurs de Titikaveka 	
	Tests mensuels de la qualité de l'eau à Rarotonga et Aitutaki	
	Réception des déchets portuaires – évaluation des installations par le CEFAS et le CLIP	

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » et mise en lumière des RÉSULTATS. (Groupe 2 : Tonga – MEI DECC, WAL, TRA, USAID, Australie)

Pays	Résultats	Toujours une priorité ?
Tonga	Taxe sur les déchets ménagers <ul style="list-style-type: none"> - Remplacée par une taxe sur les déchets provenant des produits importés 	Oui
	Plastique – élaboration d'une feuille de route pour les plastiques à usage unique <ul style="list-style-type: none"> - Lancement prévu lors de la 53^e réunion des dirigeants et dirigeantes du Forum des îles du Pacifique. 	Oui
	Élaboration d'un règlement sur l'interdiction de l'amiante – à finaliser prochainement	Oui
	Huiles usées – mise en place d'un comité de pilotage et d'un centre de stockage national.	Oui
	Association de recyclage de Tonga – créée	Oui
	Bouteilles en PET – partenariat avec Coca-Cola <ul style="list-style-type: none"> - Collecte, stockage et exportation vers la Malaisie - 12 millions de bouteilles PET importées (dont 3 millions de bouteilles de Coca) - 15 millions de bouteilles dans les prochains mois (recycleurs des Tonga) 	Oui
	Service de recyclage des déchets (SCRAP) <ul style="list-style-type: none"> - Financé par le Japon - Livraison le 15 août 2024 - Le recycleur possède 5 000 véhicules 	Oui
	Batteries au plomb usagées (BPU) – 62 conteneurs exportés vers Busan Véhicules en fin de vie	

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » et mise en lumière des RÉSULTATS. (Groupe 3 : Fidji)

Pays	Résultats	Toujours une priorité ?
Fidji	Données <ul style="list-style-type: none"> - Données à propos du pont bascule - Manque de données sur les ménages - Plastique 	
	Mesures politiques et réglementation <ul style="list-style-type: none"> - Impact des douanes et réglementation des exportations (Amm.2013) - EMA 2005 - Interdiction des plastiques à usage unique - Loi de 2019 sur la gestion de l'environnement (modification du budget) 	
	Partenariat public-privé <ul style="list-style-type: none"> - SPTO, Tourism Fiji et PRF 	

	<ul style="list-style-type: none"> - Entreprises de valorisation énergétique des déchets - Entreprises de recyclage (MPME) 	
	<p>Meilleures pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Programmes de compostage des déchets du marché - Décharges sanitaires – centre/est - Partenariats ONG+ OSC - Conseils provinciaux/structure de discussion 	
	<p>Renforcement des capacités (lacunes)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation aux technologies novatrices dans le cadre de la gestion régionale 	
	<p>Échange régional/apprentissage entre pairs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui à la région (experts de l'industrie) 	

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » et mise en lumière des RÉSULTATS. (Groupe 4 : Kiribati, Nioué, Vanuatu, Nauru)

Pays	Résultats	Toujours une priorité ?
Kiribati	Stratégie de récupération des ressources pour la gestion des déchets de Kiribati – des progrès à souligner	
	Centre de recyclage (système de consigne des emballages) <ul style="list-style-type: none"> - Nouveau centre en construction - Un centre en activité 	
	Les déchets d'équipements électriques et électroniques s'étendent aux véhicules en fin de vie et sont exportés	
	Produits chimiques périmés collectés et stockés	
	En cours – collecte des déchets	Oui
	En cours – Enlèvement des déchets d'amiante anciens	Oui

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » et mise en lumière des RÉSULTATS. (Groupe 4 : Kiribati, Nioué, Vanuatu, Nauru)

Pays	Résultats	Toujours une priorité ?
Vanuatu	Interdiction des plastiques, mise en place d'un plan d'action pour les déchets marins	
	Installation de compostage à Port Vila – amélioration des décharges de Bouffa et Luganville	
	Système de consigne des emballages en place d'ici à 2025 – groupe de travail sur les eaux usées en place et actif	
	Infrastructures de stockage et de collecte des huiles usées d'ici 2025	
	Réalisation d'audits sur les déchets d'équipements électriques et électroniques	
	Profil national de gestion des produits chimiques de Vanuatu	
	Politique nationale en matière de produits chimiques et plan de mise en œuvre	
	Projet de loi sur la sécurité chimique en cours	
	Mise en œuvre du Plan d'action pour le milieu marin	Oui
	Mise à jour de la Stratégie 2016-2020 pour la gestion des déchets et la lutte contre la pollution	Oui
	Davantage d'interdictions concernant les plastiques	Oui
	Acquisition de terrains pour y aménager des décharges dans nos provinces	Oui

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » et mise en lumière des RÉSULTATS. (Groupe 4 : Kiribati, Nioué, Vanuatu, Nauru – autorités locales du Commonwealth, Ministère de l'environnement, Division de la conservation de l'environnement)

Pays	Résultats	Toujours une priorité ?
Nioué	Infrastructures de récupération des ressources	
	Collecte des déchets	
	Interdiction des sacs en plastique	
	Activités du POLP en bonne voie	
	Plan de gestion intégrée des déchets	
	Enlèvement de la plupart des stocks d'amiante	
	Équipement et formation pour les interventions en cas de déversement d'hydrocarbures	
	Mise à jour et mise en œuvre de la gestion des déchets	Oui
	Utilisation des installations de récupération des ressources	Oui
	Financement durable	Oui

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » et mise en lumière des RÉSULTATS. (Groupe 4 : Kiribati, Nioué, Vanuatu, Nauru)

Pays	Résultats	Toujours une priorité ?
Nauru	Interdiction des plastiques	
	Interdiction des produits blancs en provenance de Chine	
	Interdiction des véhicules de plus de 12 ans	
	Achèvement du plan pour l'installation de récupération des ressources	
	Manuel sur la manipulation et l'enlèvement de l'amiante	
	Registre de gestion des déchets + priorité de 200 mètres carrés pour l'enlèvement et le recyclage	Oui
	Plan d'action pour le milieu marin, dont la lutte contre les déversements d'hydrocarbures	Oui
	Politique en matière de déchets solides et dangereux	Oui
	Espace de décharge et collecte des déchets	Oui
	Modification des comportements en matière de déchets	Oui
	Gestion des déchets issus des navires	Oui

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » et mise en lumière des RÉSULTATS. (Groupe 5 : Palaos, République des Îles Marshall)

Pays	Résultats	Toujours une priorité ?
Palaos	Interdiction des sacs en plastique	
	En place et en voie d'extension et de renforcement	
	Séparation des déchets dans les écoles primaires	

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » et mise en lumière des RÉSULTATS. (Groupe 5 : Palaos, République des Îles Marshall)

Pays	Résultats	Toujours une priorité ?
République des Îles Marshall	Interdiction du polystyrène et des sacs en plastique	Oui
	Sensibilisation des écoles et de la population par l'intermédiaire de la division Sensibilisation Sensibilisation de la population organisée par l'APE	

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » et mise en lumière des RÉSULTATS. (Groupe 6 : Tuvalu – Ministère des déchets, Ministère des douanes, Ministère du commerce, Ministère maritime, Ministère de l'énergie, Ministère du gouvernement local, Conseil municipal de Funafuti)

Pays	Résultats	Toujours une priorité ?
Tuvalu	Compostage– 2 sites gérés par les autorités et Taïwan	Oui
	Programme de redevance sur les déchets	Oui
	Programme sur les huiles usées - PPP - PESWP exporte de l'huile usée	Oui
	Règlement sur les plastiques à usage unique – diminution des importations de plastiques enregistrés grâce à l'interdiction	Oui
	Réduction de l'incidence des déchets et des décharges sauvages	Oui
	Suppression des droits de douane et des taxes frontalières sur les produits de substitution aux plastiques à usage unique, tels que les assiettes en papier et les feuilles d'aluminium	Oui
	Couverture des collectes communautaires réalisées et en cours – 100 % de couverture des Tuvalu en cours	Oui
	Sensibilisation accrue à la gestion des déchets	Oui
	Interdiction de 8 articles - Sacs en plastique - Récipients à emporter - Pailles - Couverts (en plastique) - Bouteilles de moins de 1,5 litre - Drapeaux en plastique (petits) - Film plastique Glad - Sacs de glace/sachets de glace à l'eau	
	Interdiction des déchets dangereux - Interdiction de l'amiante – plus d'importation - Exportation d'huile usée vers les Fidji (déchets d'huile usée) - Collecte à la centrale, stockage, exportation - Accord avec Pacific Energy – 4 000 litres par mois - Batteries usagées sur la liste (en attente) - Identification de l'acheteur (en attente) - Prêt à expédier	
	Séparer/stocker - Exportation et vente de canettes en aluminium vers la Corée - Système de redevance sur les déchets de 5 centimes pour le recyclage d'une bouteille ou d'une canette - 10 centimes – 5 centimes pour les autorités et 5 centimes pour le consommateur - Véhicules en fin de vie - déchets d'équipements électriques et électroniques - Céramique fine – produits fragiles, micro-ondes, climatiseurs, bouilloires électriques, distributeurs d'eau - Déchets médicaux – voir les services de santé - Incinérateur – récemment installé (1 mois)	
	Volume de déchets – décharge de référence	
	Production de déchets	
	Tri et recyclage des déchets	Oui
	Amélioration de la collecte des déchets dangereux	Oui

	Autre site d'enfouissement pour les matières organiques collectées quotidiennement – compost	
--	--	--

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » et mise en lumière des RÉSULTATS. (Groupe 8 : Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa)

Pays	Résultats	Informations détaillées	Toujours une priorité ?
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Réduction de la pollution et des déchets liés aux générateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Programme éducatif et de sensibilisation - Interdiction des sacs en plastique - Élaboration d'un projet de COB et interdiction d'importation d'amiante 	
	Récupération	<ul style="list-style-type: none"> - Programmes de compostage - Exportation d'huiles usées - Exportation de résidus ferreux et non ferreux - Exportation de bouteilles en PET - Site de traitement des huiles usées - Installation d'incinérateurs - Recyclage des pneumatiques 	
	Amélioration de la gestion du cycle de vie des résidus	<ul style="list-style-type: none"> - Décharges réservées aux déchets médicaux - Réglementation mise en place pour la création d'infrastructures de réception des déchets au sein des ports, création d'une redevance sur la réception des déchets 	
	Gestion réglementaire	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de contrôle, établissement de rapports (condition) - Entité générant des déchets, permis - Permis de gestion des déchets 	

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » et mise en lumière des RÉSULTATS. (Groupe 8 : Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa – MNRE, MWTI, MOH, SROS, SRWMA, STAR, SPTO)

Pays	Résultats	Toujours une priorité ?
Samoa	Loi nationale sur la gestion des déchets (<i>National Waste Management Act</i>) de 2010	Oui
	École, sensibilisation, concertations avec les habitants	
	Infrastructures pour les huiles usées	
	Stratégie de gestion nationale des déchets	
	Infrastructures de recyclage des plastiques	
	Orientation écologique donnée aux Jeux du Pacifique de 2019	
	Stockage temporaire des substances chimiques	

	Orientation écologique donnée à la compétition internationale de pirogues de 2023	
	Réalisation d'un grand nombre d'audits – parties prenantes	
	Règlementation interdisant les plastiques à usage unique	
	Projet de gestion des déchets reposant sur la collectivité	
	Formation à la reconversion des plastiques (secteur du tourisme)	
	Compostage – établissements scolaires et collectivités	
	Statistiques de recyclage au niveau local	
	Services de collecte – déchets ménagers, déchets encombrants, huiles usées, déchets d'équipements électriques et électroniques, plastiques, substances chimiques	
	Création d'une association de recyclage	
	Proposition de redevance sur les déchets en cours	
	Système de reprise des déchets d'équipements électriques et électroniques (toners, encres)	
	Création de l'Alliance des recycleurs du Pacifique (ARP)	
	Décharges	
	Études du temps et des mouvements	
	Projet de plan d'intervention en matière de gestion des déchets générés par les catastrophes	
	2 incinérateurs de déchets médicaux en fonctionnement	
	Partenariats autour d'accords multilatéraux sur l'environnement - Conventions de Bâle, Rotterdam, Stockholm, Minamata, Waigani, Nouméa - Formation à l'établissement de rapports relatifs aux AME - Moyens de transports transfrontières	
	Rapports sur l'état de l'environnement en place	

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » et mise en lumière des RÉSULTATS. (Groupe 9 : Polynésie française)

Pays	Résultats	Toujours une priorité ?
Polynésie française	Interdiction des plastiques à usage unique - Importation de sacs en plastique - Récipients à emporter	
	Point de collecte pour les huiles usées	
	Batteries - Véhicules et ménages	
	déchets d'équipements électriques et électroniques	
	Déchets médicaux et biologiques	
	Expédition et exportation pour tous - Nouvelle-Zélande ou Corée, en fonction du véhicule en fin de vie	
	- Incinérateur de déchets médicaux pour les établissements hospitaliers	
	Infrastructures d'élimination de collecte des déchets - Les particuliers peuvent y apporter leurs déchets, pour des catégories comme métaux, verre, etc.	
	Volume de déchets – décharge de référence	
	Production de déchets	
	Tri et recyclage des déchets	Oui
	Amélioration de la collecte des déchets dangereux	Oui

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » (PP2025) et mise en lumière des difficultés.

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » (PP2025) et mise en lumière des DIFFICULTÉS. (Groupe 1 : îles Cook, Îles Salomon)		
Pays	Difficultés	Solutions détaillées
Groupe 1	Contraintes de financement-(1)	1. Mobilisation, faire du financement de base national une priorité nationale
	Exclusivité : il ne s'agit pas que d'un problème terrestre, mais également marin et maritime (2)	2. Intégrer le secteur maritime privé dans les réunions et le dialogue
	Échange d'informations et données (3)	3. Création d'une base de données centrale
	Durabilité des projets (1)	4. Nouveaux pouvoirs publics, plaidoyer auprès des responsables publics, mobilisation de haut niveau
	Interférences politiques (4)	5. Modification ou examen de la stratégie concernant les déchets
	Manque de sites ou d'infrastructures (5)	6. Examen des lacunes législatives ou réglementaires
	Lacunes législatives, politique ou projet de loi, capacité, (6)	7. Application stricte
	Décharge sauvage, déversement de déchets dans l'environnement (7)	8. Renforcer la collaboration et les réseaux avec les collectivités et responsables publics
	Localisation géographique des îles (8)	9. Collaborer avec le BNGC POUR ÉLABORER un plan pour la gestion des déchets engendrés par les catastrophes
	Manque d'infrastructures (site de stockage) (5)	10. Renforcer la mobilisation et les négociations avec les responsables publics locaux et les habitants propriétaires des terrains, afin que les autorités investissent dans les terrains et indemnisent les propriétaires fonciers
	Déchets non recyclables (5)	11. Base de données centrale
	Catastrophes naturelles (9)	12. Investissements dans les communications
	Disponibilité de terrains pour l'élimination des déchets (10)	13. Plus de coopération internationale, plus de mobilisation et d'engouement à la mise en œuvre des AME
	Recherches limitées en matière de collecte de données (3 & 15)	14. Chaque projet doit disposer de ses propres coordinateurs nationaux
	Absence de sensibilisation du public (12)	15. Renforcement des compétences (stage)
	Modification des comportements (12)	16. Les bailleurs doivent simplifier les exigences pour les candidats
	Manque de participation, AME régionaux inopérants (13)	<i>(Une difficulté avant [interconnexion CPS & PROE])</i>
	Il existe de nombreux projets, mais aucun coordinateur national pour	

	accompagner leur mise en œuvre, car les pays n'ont pas suffisamment de capacités pour gérer plusieurs projets en même temps (14)	
	La diffusion des postes vacants dans le cadre du projet est compliquée et effraie les candidats potentiels possédant les compétences recherchées, nécessité de refaire une diffusion (16)	

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » (PP2025) et mise en lumière des DIFFICULTÉS. (Groupe 2 : Tonga – MEI DECC, WAL, TRA, USAID, Australie)		
Pays	Difficultés	Solutions détaillées
Tonga	Manque d'efforts coordonnés entre les parties prenantes	
	Les priorités politiques des pouvoirs publics ne correspondent pas aux priorités du secteur des déchets. Les déchets sont souvent un sujet ignoré et sous-évalué par rapport aux autres intérêts politiques	
	Les projets à court terme ont des résultats à court terme. Plus aucune conséquence n'est visible après un an ou ultérieurement. Ils sont souvent peu pertinents.	
	Manque d'infrastructures	
	Les calendriers des bailleurs ne correspondent pas aux besoins immédiats exprimés. Les ressources demandées pour le projet sont souvent des éléments dont nous avons besoin immédiatement, mais leurs calendriers s'étendent parfois sur dix ans (NIIP 3, retards dans les projets de décharge, etc.). Les retards compliquent la planification (ex. : débordement de la décharge).	
	Aucun plan de gestion nationale des déchets qui permettrait de regrouper toutes les parties prenantes dans un même plan.	
	Manque de gestion des déchets dans les groupes des îles périphériques (avant 2018). Le projet J-PRISM II a remédié à ce problème.	
	Bien que supérieur à celui des pays voisins, le financement actuel n'est pas à l'abri de l'inflation et n'est pas équitable pour la population (problème résolu	

	grâce à la redevance sur la gestion des déchets).	
	Retard dans le procédé de projet régional	
	Assistance technique pour les activités nationales (travaux réalisés avec les ONG)	
	Appui politique : changements opérés au sein de l'administration	
	Contribution budgétaire et financière des pouvoirs publics	
	Coordination des différents acteurs, échange d'informations.	
	Rôles et responsabilités clairs	
	Mandats clairs	
	Isolation, difficulté d'accès – Frais de port et d'expédition élevés	
	Accessibilité des fonds (procédures)	
	Manque de concordance entre les calendriers et les priorités (ce qui conduit à un essoufflement)	
		Élaboration d'une stratégie de gestion nationale des déchets
		Réunions régulières sur la communication
		Pôle régional (reste une difficulté)
		Systèmes de recyclage mobiles

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » (PP2025) et mise en lumière des DIFFICULTÉS. (Groupe 3 : Fidji)		
Pays	Difficultés	Solutions détaillées
Fidji	Manque de données (îles maritimes)	
	Échange de données – organismes menant leurs activités de façon cloisonnée	
	Ressources (infrastructures et technologie)	
	Renforcement (compétences et sensibilisation)	
	Modification des comportements	
	Respect de la législation	
	Collecte des déchets	
		Approche inclusive - Plaidoyer, diffusion au niveau des populations locales, échelle de la collectivité
		Équipement, recyclage, compostage, infrastructure de récupération des matériaux
		PPP
		Storytelling, Internet, réseaux sociaux, TikTok
		Appui politique, technique, PPP

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » (PP2025) et mise en lumière des DIFFICULTÉS. (Groupe 4 : Vanuatu – Ministère de l’environnement, Autorité maritime, Kiribati – Division de l’environnement et de la préservation, administration locale du Commonwealth, Nauru, Nioué – Ministère de l’environnement)

Pays	Difficultés	Solutions détaillées
Groupe 4	Travaux en collaboration avec les autorités désignées par les pouvoirs publics dans chaque pays.	- Adoption et élaboration de stratégies de modification des comportements, solutions s’agissant des déchets
	Peu de structures au sein de la société civile en matière de responsabilité et responsabilisation en raison du manque de coordination entre les pouvoirs publics et les populations locales.	
	Coordination et collaboration adéquates entre le conseil municipal et les pouvoirs publics dans le cadre de programmes liés aux déchets afin de faciliter une gestion rapide des déchets (responsabilités fractionnées).	
	Utilisation inopérante des ressources liées aux déchets pour différents programmes nationaux, difficultés en matière de gestion financière	- Systèmes financiers structurés appropriés pour une gestion durable des fonds liés aux déchets
	Aide financière à apporter par le PROE, assistance technique, etc. jusqu’à ce que ces pays aient les ressources suffisantes pour poursuivre ces actions	
	Compétences techniques (expert en déchets pour accompagner les agences responsables de la mise en œuvre)	- Renforcement des compétences par le biais d’une assistance technique - Nombre limité de collaborateurs
	Étude de faisabilité dans les pays afin de créer des directives et feuilles de route et de déterminer les pouvoirs adéquats	
	Supervision et évaluation (tests de qualité de l’eau, etc.)	- Création d’un centre de test régional pour les îles du Pacifique (garantir l’accessibilité et l’aspect pratique).

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » (PP2025) et mise en lumière des DIFFICULTÉS. (Groupe 5 : République des Îles Marshall et Palaos)

Pays	Difficultés
Groupe 5	Des plastiques interdits sont toujours importés. - Manque d’effectifs au sein des douanes (financement) - Impossible de contrôler correctement les chargements - Sanctions financières plus élevées pour les entreprises qui importent. - Responsabilité élargie des producteurs
	Nombreuses lacunes dans la législation existante - Difficulté à reconnaître les matériaux biodégradables - Les plastiques biodégradables devraient être intégrés à la loi modifiée
	Certains débris ne sont pas des déchets locaux. - Vifs encouragements sur la scène internationale
	Assistance mécanique, entretien de l’équipement

	Manque de financement (les déchets triés sont déversés dans une décharge où ils sont à nouveau mélangés).
	Impossibilité d'expédier les déchets ?
	Le programme CDL pour les contenants de boissons a été élargi pour y intégrer d'autres types de contenants. - Procédure juridique (nécessité de se tourner vers le législateur, ce qui est chronophage)
	Le système de consignation et frais de recouvrement anticipé, adopté sous la forme d'une législation générale applicable à tous les types de déchets, permet d'apporter des modifications par des règlements plutôt que par la voie législative.
	Huiles usées - Stockage et traitement onéreux. Baril de 200 L nécessaire. - Site central dédié au déversement de petites quantités d'huiles usées - Faible disponibilité des barils
	Des instructions permanentes sont nécessaires pour réglementer les huiles usées

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » (PP2025) et mise en lumière des DIFFICULTÉS. (Groupe 6 : Tuvalu – Ministère des déchets, Ministère des douanes, Ministère du commerce, Ministère maritime, Ministère de l'énergie, Ministère des collectivités locales, Conseil municipal de Funafuti)

Pays	Difficultés	Solutions détaillées
Tuvalu	Interdiction des plastiques à usage unique – Importateurs	- Comment accepter l'interdiction et ses incidences sur leurs activités - Délai nécessaire pour apaiser les déceptions et désaccords - Liste de contrôle, à constituer avec les fournisseurs et consommateurs.
	Durabilité des activités	- Comment poursuivre les activités au terme des projets d'aide financière ? - Les frais et coûts d'exportation sont élevés
	Durabilité de l'équipement et des produits en raison des conditions climatiques locales et de l'exposition aux embruns : hausse de la production de déchets	- Espace limité pour la décharge
	Les questions de gestion des déchets sont intégrées à l'école, aux programmes, à la collectivité et à la famille	
	Stockage des substances chimiques	- Toutes substances chimiques
	Forte dépendance aux biens importés.	-
	Disponibilité limitée de terrains pour les décharges.	-
	Nécessité de trouver des alternatives aux importations à partir de produits locaux	-
	Les comportements évoluent avec difficulté.	-
	Migration entre les îles	-
	Capacités limitées pour surveiller les navires de commerce dans les eaux tuvaluanes.	-

	Faible disponibilité de terrains et d'équipements d'infrastructures dédiés au recyclage	-
	Corrosion des infrastructures due aux embruns marins	-
	Accès limité aux marchés du recyclage	-
	Difficultés à répondre aux normes requises pour les exportations	-
	Manque d'eau pendant la saison sèche pour nettoyer les bouteilles du robinet afin de répondre aux normes des marchés d'exportation.	-
	Distance aux infrastructures de recyclage	-
	Nombre limité d'effectifs, manque de ressources humaines.	-
	Peu de terrains dédiés à l'élimination des déchets	-
	Entretien des véhicules de collecte des déchets (dégâts causés par les embruns)	-
	Contrôle des émissions des décharges (méthane et lixiviats)	
	Renforcement des compétences en gestion des décharges	-
	Capacité de stockage des déchets dangereux limitée	
	Corrosion due aux embruns	-
	Capacité à traiter les déchets dangereux	-
	Ressources humaines limitées	-
	Niveau élevé de rotation du personnel	-
	Horaires d'expédition irréguliers en raison des conditions météorologiques, ce qui gêne les travaux d'évaluation et de surveillance dans les îles périphériques.	-

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » (PP2025) et mise en lumière des DIFFICULTÉS. (Groupe 8 : Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa – MNRE, MWTI, MOH, SROS, SRWMA, STAR, SPTO)

Pays	Difficultés	Solutions détaillées
Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa	Financement	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des partenariats, plaidoyer autonome. - Flexibilité de l'échelle des projets. Contrôles renforcés. Excédent de financement. Demande.
	Aide juridique	<ul style="list-style-type: none"> - Aide juridique renforcée - Réseau juridique règlementaire abordable.
	Manque de coopération, de coordination à tous les niveaux	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie des parties prenantes. Approche globale des pouvoirs publics.

		- Approche ascendante.
	Manque de ressources humaines	- Augmenter les effectifs et améliorer la formation pour le personnel actuel. - Augmentation des salaires - Mobilisation de la société civile
	Peu d'alternatives aux plastiques	- Recherche - Taxe sur les plastiques importés
	Manque de connaissances et de capacités techniques (infrastructures)	- Financements et partenariats - Diffusion des connaissances - Efforts règlementaires - Connaissances traditionnelles
	Trop grand nombre de réglementations dans les différents secteurs	- Simplifier et renforcer l'approche sectorielle cadre - Traduction dans les langues maternelles
	Absence de sensibilisation durable au niveau des populations	- Poursuite des programmes éducatifs - Projets portés par les habitants
	Manque de mesures incitatives pour le secteur privé et le secteur public.	- Allègements fiscaux - Encouragement des PPP - Création de redevances sur les déchets
	Rotation au niveau de la direction, modification des priorités et manque de volonté politique.	- Augmentation des salaires
	Aucune donnée sur les niveaux de consommation. Données de référence	- Audit des déchets
	Manque d'inclusivité	- Mobilisation des parties prenantes
	Manque de marchés, exportations	- Accords - Mobilisation du secteur privé - Exonération de frais. - Aide nécessaire
	Réglementation, procédure nationale d'approvisionnement	
	Établissement de rapports	

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » (PP2025) et mise en lumière des DIFFICULTÉS. (Groupe 9 : Polynésie française)		
Pays	Difficultés	Solutions détaillées
Polynésie française	Financement, durabilité financière	- Système de consigne et de recouvrement des frais (non affecté à la gestion des déchets). - Supervision et suivi des activités et de la mise en œuvre de la réglementation.
	Mise en place sur tout le territoire d'infrastructures de collecte, de tri et de recyclage	- Infrastructures de démantèlement et de réparation - Reconditionnement et réutilisation - Démantèlement des pièces détachées et réutilisation. - Mise en place d'activités et initiatives en faveur de l'économie circulaire.

		- Comment encourager les supermarchés à faire don de denrées alimentaires à des associations avant la date d'expiration ?
	Collecte des déchets générés par les îles périphériques (batteries, huiles usées, utilisation inadéquate d'huile et de batteries).	

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » (PP2025) et mise en lumière des enseignements tirés.

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » (PP2025) et mise en lumière des ENSEIGNEMENTS TIRÉS. (Groupe 1 : îles Cook – ICI, NES, Ministère de la santé et îles Salomon – MECDM, HCC, SIMA, DTC, BJS, Plastic Wise Gizo)	
Pays	Enseignements tirés
	Intégration aux programmes scolaires
	Plateforme numérique, application mobile
	Autonomisation des populations rurales, en ciblant les modifications de comportements
	Exposition (<i>Waste Expo</i> , exposition sur les déchets)
	Innovation : 7 idées créatives
	Élargissement du nombre d'articles en plastique à usage unique à interdire
	Banque des déchets (les populations qui pratiquent le recyclage vendent des marchandises recyclées, et utilisent les recettes pour la collectivité)
	Programme de remboursement des frais de récupération
	Sciences participatives : collecte d'informations par le public
	La rédaction du plan devrait également couvrir les activités de mise en œuvre
	Nécessité d'augmenter les investissements dans les projets nationaux
	Responsabilité nationale pour les projets, programmes
	Intensification des investissements dans le traitement au niveau national (économie de ressources, etc.)
	Amélioration des systèmes de financement des projets nationaux afin que les projets puissent être achevés dans les délais impartis
	Moana Taka – formalités administratives trop longues et trop complexes
	L'assistance technique renforce les capacités nationales
	Nécessité de davantage d'investissements dans les projets nationaux. <ul style="list-style-type: none"> - Avec des financements, exécution et mise en œuvre facilitées pour le pays - Approche POLP pour le projet (prise en charge du projet par les petites îles, ce qui facilite l'exécution) - Difficulté d'accès (au niveau national, les effets ne sont pas visibles), seuls des résultats régionaux peuvent être obtenus, mais pas à l'échelle nationale - Inopérant
	Moana Taka – procédé trop long, formalités administratives trop complexes, les pays se tournent vers des professionnels pour s'en charger (ex. : Coca-Cola aux îles Cook)
Îles Cook	<ul style="list-style-type: none"> - Plastiques envoyés en Malaisie - Plastiques souples – en attente d'un broyeur - Aluminium envoyé en Nouvelle-Zélande
Îles Salomon	3 machines en panne dans la province <ul style="list-style-type: none"> - tarière, broyeur, machine de moulage

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » (PP2025) et mise en lumière des ENSEIGNEMENTS TIRÉS. (Groupe 2 : Tonga – MEIDECC, WAL, TRA, USAID, Australie)		
Pays	Enseignements tirés	Solutions détaillées

Tonga	Davantage de communication	
	Davantage de coordination	
	Davantage de collaboration	
	Mobilisation anticipée des parties prenantes	
	Intégrer les ONG et AT aux budgets des projets	
	Volonté politique = PPP	
	Redevance sur les déchets – élargir à quasiment toutes les marchandises importées	
	Tri des déchets courant	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de l'éducation et de la sensibilisation - Aide à la collecte par les acteurs du recyclage
	Traitement des déchets dans le pays (ex. : huiles usées)	
	Mieux	Plus
	Différemment	Moins

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » (PP2025) et mise en lumière des ENSEIGNEMENTS TIRÉS. (Groupe 3 : Fidji)

Pays	Enseignements tirés
Fidji	Renforcement de la coordination et de l'échange d'informations entre les divers organismes, ministères et conseils.
	Création d'un comité national de pilotage de la gestion des déchets
	Planification d'un programme de collecte systématique de données
	Élargissement des services de collecte des ordures
	Présentation de champions de la gestion des déchets au sein des populations
	Mise en place de mesures économiques incitatives, financements durables pour la gestion des déchets
	Renforcement des partenariats et des rôles dirigeants à tous les niveaux

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » (PP2025) et mise en lumière des ENSEIGNEMENTS TIRÉS. (Groupe 4 : Nauru, Nioué, Vanuatu, Kiribati)

Pays	Enseignements tirés
Nauru	Instructions permanentes

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » (PP2025) et mise en lumière des ENSEIGNEMENTS TIRÉS. (Groupe 4 : Nauru, Nioué, Vanuatu, Kiribati)

Pays	Enseignements tirés
Nioué	Avocat ou conseiller politique dédié au secteur maritime afin d'améliorer la rédaction et l'élaboration de règlements, de politiques, etc.
	Transfert de technologie et fournisseurs agréés pour assister les fournisseurs (approvisionnement et prestataires de services)
	Santé et sécurité

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » (PP2025) et mise en lumière des ENSEIGNEMENTS TIRÉS. (Groupe 4 : Nauru, Nioué, Vanuatu, Kiribati)

Pays	Enseignements tirés
Kiribati	Modification des comportements et mobilisation des collectivités pour améliorer la mise en œuvre de la gestion des déchets avec la contribution des habitants – messages de marque

	Détermination des besoins et des lacunes en matière d'information sur les déchets ; évaluation adéquate pour les recenser
	Collecte de données ; collecte de données et informations essentielles.
	Échange d'informations et centralisation
	L'application des règles est difficile lorsque l'autorité de collecte responsable ne dispose pas des ressources nécessaires pour mener à bien une mission durable.

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » (PP2025) et mise en lumière des ENSEIGNEMENTS TIRÉS. (Groupe 4 : Nauru, Nioué, Vanuatu, Kiribati)

Pays	Enseignements tirés
Vanuatu	Amélioration de la gouvernance de la structure du Ministère de la gestion des déchets
	Investissements dans les infrastructures en charge des déchets ; facilitent la quantification et la mesure des déchets
	Examen de la législation en matière de collecte des déchets
	Veiller à ce que des programmes soient en place pour les différents flux de déchets (ex. : déchets d'équipements électriques et électroniques)

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » (PP2025) et mise en lumière des ENSEIGNEMENTS TIRÉS. (Groupe 5 : Palaos et République des Îles Marshall)

Pays	Enseignements tirés
Groupe 5	Préférable de disposer de lois génériques plutôt que spécifiques, car il est plus facile d'y apporter des modifications ultérieurement
	Modification des comportements très difficile ; succès dans les écoles, les enfants peuvent guider les parents
	Volonté populaire de signaler les déversements d'huiles usées (20 % de l'amende versés à l'auteur du signalement)
	Collecte de données nécessaire lors de la création de nouvelles règles. Ex. : huiles usées restituées par rapport aux huiles achetées
République des Îles Marshall et Palaos	La RMI et les Palaos ont mis en place un fonds fiduciaire contrôlé véritablement distinct et qui n'est pas intégré aux recettes consolidées
	Lorsqu'un mécanisme financier est créé, il est clairement destiné à un usage spécifique
République des Îles Marshall	L'APE de la RMI détermine ce qui est disponible pour les plastiques à usage unique et inflige des sanctions financières. L'APE de la RMI autorise la mise en dépôt des plastiques à usage unique et inflige des amendes. Il est difficile d'imposer des amendes ou des pénalités au département des douanes, car il s'agit d'un organe public.
	L'expédition de produits recyclables et de ferraille est difficile en raison de l'instabilité des prix sur le marché ; les conteneurs appropriés ne sont pas disponibles.
Palaos	Absence de connaissance sur la mise au rebut des piles (lampe de poche) (AA, BC). Stockage uniquement.
	Sanctions financières, confiscations performantes pour les entreprises privées, mais inopérantes pour les pouvoirs publics
	Quelqu'un a-t-il fait le tour des îles pour récupérer les huiles usées ?

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » (PP2025) et mise en lumière des ENSEIGNEMENTS TIRÉS. (Groupe 6 : Tuvalu)

Pays	Enseignements tirés	Solutions détaillées
Tuvalu	Amélioration du suivi des industries. - Besoin de s'assurer la participation de la collectivité - Amendes et conséquences mises en place en cas de déversement	

	<p>d'hydrocarbures ou de décharge sauvage</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Signalement au Ministère des affaires maritimes ○ Signalement des incidents terrestres, sous la supervision de l'équipe responsable de la gestion des déchets. 	
	Faire intervenir la société civile dans la gestion des déchets : susciter l'adhésion pour obtenir de l'aide.	
	Ajout d'autres éléments à la liste d'interdictions	
	Constitution de réseaux	
	Collecte des déchets	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin de camions à benne pour la collecte. - Système de déchets – utilisation de poubelles pour le tri des déchets <ul style="list-style-type: none"> ○ Verre ○ Déchets recyclables ○ Autres déchets
	Amélioration des décharges	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation - Tri au niveau des ménages pour mieux répartir les différents déchets collectés dans les infrastructures d'élimination adéquates. - Sanctions financières en cas de non-respect des protocoles de gestion des déchets.
	Volonté politique : l'aide de la classe politique est essentielle	
	Consultation de toutes les parties prenantes au cours du procédé d'élaboration de textes législatifs/réglementations.	
	Ciblage des établissements scolaires : intégration aux programmes scolaires. Intégration des enfants les plus jeunes.	
	Achats d'équipements durables pour garantir leur rentabilité.	
	Renforcement des compétences en mécanique	
	Élaboration d'un cadre financier adéquat et de réglementations pour les programmes de REP. (Redevance sur les déchets) et association de recyclage	
	Coopération régionale dans le but d'étudier des solutions régionales pour consolider les actions en faveur de faibles volumes de déchets.	
	Stockage des déchets médicaux (incinérateurs) à séparer des décharges.	
	Lors de l'achat d'équipement, acheter des produits neufs ou des produits dont la durée de vie restante est satisfaisante, entretien.	

	Nombre suffisant d'agents de police et de surveillance	
	Intégration d'obligations et de responsabilités de gestion des déchets et de contrôles aux équipages des navires (observateurs).	

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » (PP2025) et mise en lumière des ENSEIGNEMENTS TIRÉS pour la nouvelle stratégie 2035 (Groupe 8 : Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa)

Pays	Enseignements tirés	Solutions détaillées
Groupe 8	Créer des partenariats solides et utiles	Éviter le copier/coller : adapter au contexte les interventions qui fonctionnent dans d'autres pays
	Mise en pratique : passer de la parole aux actes	Financement de l'étape concernée en fonction de la date
	Aucun principe de favoritisme : personne n'est au-dessus de la loi	Ne pas acheter d'équipement sans consultation d'un technicien
	Transposer la législation internationale prévue par les AME	Analyser les VFV du point de vue des importations, systèmes de reprise
	Mobiliser les populations locales	Avoir recours à des experts locaux
	Renforcer les capacités et faire monter les habitants en compétence	Éviter les reproches

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 » (PP2025) et mise en lumière des ENSEIGNEMENTS TIRÉS. (Groupe 9 : Polynésie française)

Pays	Enseignements tirés
Polynésie française	Amélioration du suivi et du contrôle des activités industrielles en ce qui concerne la réglementation, via l'intensification du financement et des ressources humaines. <ul style="list-style-type: none"> - La législation doit être respectée et comprise. - Les travaux sur le terrain ne peuvent pas être supervisés - Quelque 48 îles à superviser
	Chaque île doit être responsable de ses propres déchets pour pouvoir en améliorer la collecte et la gestion. Création de groupes d'îles pour mutualiser les ressources.
	Sensibilisation aux déchets dangereux pour éviter les utilisations inadéquates de déchets dangereux.
	Constitution de réseaux, apprentissage de nouvelles idées.
	Récupération des véhicules en fin de vie <ul style="list-style-type: none"> - Sur certaines îles, les quais sont trop petits - Réparation des véhicules en fin de vie ou réutilisation des pièces via des opérations de démontage à l'échelle locale.
	Amélioration de la durabilité de la mobilité. <ul style="list-style-type: none"> - transports publics - options alternatives : vélos, trottinettes.
	Sensibilisation au traitement des batteries des voitures et vélos électriques (batteries au lithium).

Travaux de groupe : réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 », mise en lumière des difficultés nouvelles pour la nouvelle stratégie 2035

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 », mise en lumière des DIFFICULTÉS NOUVELLES pour la nouvelle stratégie 2035 (Groupe 1 : îles Cook – ICI, NES, Ministère de la santé et Îles Salomon – MECDM, HCC, SIMA, DTC, BJS, Plastic Wise Gizo)

Pays	Difficultés nouvelles	Solutions détaillées
Groupe 1	Navires nationaux et internationaux (risque de production de déchets).	Intégrer la conformité aux permis (inspections)
	Batteries au lithium	Conditionnement sécurisé, séparation. Chargement interdit sur les navires à passagers
	Teneur en plastique, produit biodégradable	Laboratoires pour les tests
	Huiles de cuisson	Étude du marché des huiles de cuisson
	Bouteilles de gaz (butane)	Interdire l'importation des bouteilles de gaz butane
	Microplastiques	Élaboration de politiques
	Panneaux solaires	Élargissement des méthodes de recyclage pour intégrer les panneaux solaires
	Amiante	Plan du PROE
	Déchets d'équipements électriques et électroniques (projet du FEM)	Aide du projet ISLANDS du FEM
	Véhicules en fin de vie	Responsabilité des producteurs – projet de loi sur les déchets solides et dangereux
	Couches-culottes	Compostage à Vanuatu. Traité sur les plastiques (conception de produit).
	Pneus usés	Gestion avisée des produits – exportation vers le Japon
	Huile pour moteur	Traitement sur le territoire national – exportation vers les Fidji
	Capacité de la décharge	Options à long terme – végétation des Îles Salomon. Îles Cook – incinérateur.

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 », mise en lumière des DIFFICULTÉS NOUVELLES pour la nouvelle stratégie 2035 (Groupe 2 : Tonga – MEIDECC, WAL, TRA, USAID, Australie)

Pays	Difficultés nouvelles	Solutions détaillées
Groupe 2	Intérêt du secteur privé, qui adopte le recyclage. <ul style="list-style-type: none"> - Volonté d'obtenir davantage d'informations sur la motivation. - Pourquoi cet intérêt soudain ? Plus d'informations sont nécessaires pour prendre des décisions éclairées. 	
	Nouveaux flux de déchets	
	Traitement du bois – substances chimiques	
	Véhicules – qualité des marchandises, piètre qualité des biens d'occasion, notamment ordinateurs et réfrigérateurs.	
	Don d'équipements liés aux catastrophes (doivent être facilement pris en main). La langue doit être l'anglais (ou le français) pour que les utilisateurs puissent s'en servir.	

	Meubles importés – problèmes de punaises de lit	
	Équipements de pêche abandonnés	
	Responsabilités sociales des entreprises non cohérentes - Déversement illégal – forfaits	
	Commercialisation du secteur agricole - Substances chimiques, contenants pour les substances chimiques – transformation nécessaire	
	Substances chimiques liées aux établissements scolaires, laboratoires, établissements hospitaliers (rayons)	
	Pneus de véhicules	
	Responsabilités des producteurs - Qualité des marchandises	
		Règlementation
		Alternatives (abordables)
		Experts techniques capables de réparer, former
		Réutilisation abordable pour les clients
		Compostage des matières organiques commerciales
		Déchets organiques – biogaz

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 », mise en lumière des DIFFICULTÉS NOUVELLES pour la nouvelle stratégie 2035 (Groupe 3 : Fidji)

Pays	Difficultés nouvelles	Solutions détaillées
Fidji	Véhicules en fin de vie	- Introduction d'un système de redevance au point d'importation - Dépollution des véhicules en fin de vie
	Pneus en fin de vie	Introduction d'un système de redevance au point d'importation
	Batteries au lithium	Introduction d'un système de redevance au point d'importation
	Déchets d'équipements électriques et électroniques	Collecte et expéditions des déchets d'équipements électriques et électroniques
	Panneaux solaires	Intégration de la gestion de la fin de vie à tous les nouveaux projets d'électrification rurale et d'énergie solaire.
	Substances chimiques dont la date d'expiration est atteinte	Redevance sur la mise au rebut des substances chimiques
	Produits pharmaceutiques ayant atteint leur date d'expiration	Redevance sur la mise au rebut des produits pharmaceutiques
		Programme de gestion des déchets touristiques

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 », mise en lumière des DIFFICULTÉS NOUVELLES pour la nouvelle stratégie 2035 (Groupe 4 : Nauru, Nioué, Vanuatu, Kiribati)

Pays	Difficultés nouvelles
Nauru	Autobus électriques vs. véhicules plus anciens, faciles à entretenir

	Inquiétudes de pollution par les hydrocarbures autour de la cuve construite récemment au sein du port
	Évaluations du cycle de vie, par exemple de la durabilité des panneaux solaires (les bailleurs doivent-ils réserver des fonds pour la gestion des déchets ? Ou mécanismes financiers)
	Mesure du succès ou des retombées des initiatives et activités. Difficultés liées à la supervision et à l'évaluation des nouvelles initiatives.
	Mobilisation de ressources et financement.
	Volonté politique des administrations successives.
	Exode des compétences de la région. Écarts entre les générations au sein de la population

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 », mise en lumière des DIFFICULTÉS NOUVELLES pour la nouvelle stratégie 2035 (Groupe 4 : Nauru, Nioué, Vanuatu, Kiribati)

Pays	Difficultés nouvelles
Nioué	Technologies « vertes », telles que panneaux solaires, véhicules électriques,
	Plastiques, micro et nanoplastiques
	Déchets des navires de fret, absence de convention pour règlementer le conditionnement du fret, nodules ?
	Carburants alternatifs, certains plus dangereux
	Formation formelle ou informelle, axée sur les compétences et réservée par les bailleurs pour des bourses ou des formations dans le secteur de la gestion des déchets. Appeler les bailleurs à réserver une part au secteur des ressources naturelles (biodiversité, pêche, etc.), à la gestion des déchets, au secteur maritime et à la lutte contre les changements climatiques.
	Épaves de bateaux de pêche, de yachts, notamment dans des îles et récifs isolés
	Ponts et synergies avec la lutte contre les changements climatiques, la biodiversité, les déchets et les AME.

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 », mise en lumière des DIFFICULTÉS NOUVELLES pour la nouvelle stratégie 2035 (Groupe 4 : Nauru, Nioué, Vanuatu, Kiribati)

Pays	Difficultés nouvelles
Kiribati	Entretien des véhicules importés, notamment électriques
	Entretien des déchets d'équipements électriques et électroniques, appareils électroménagers
	Exportation de batteries au lithium

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 », mise en lumière des DIFFICULTÉS NOUVELLES pour la nouvelle stratégie 2035 (Groupe 4 : Nauru, Nioué, Vanuatu, Kiribati)

Pays	Difficultés nouvelles
Vanuatu	Déchets transfrontaliers (océan partagé), tels que engins de pêche abandonnés, perdus ou rejetés, plastiques, etc.
	Textiles : volume trop élevé d'importations de vêtements de seconde main, qui se transforment également en déchets
	Formalités administratives, biosécurité et méthodes et procédures de déplacement des déchets
	Plus de véhicules entrant dans la région ?

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 », mise en lumière des DIFFICULTÉS NOUVELLES pour la nouvelle stratégie 2035 (Groupe 5 : Palaos, République des Îles Marshall)	
Pays	Difficultés nouvelles
Groupe 5	Autres substances dangereuses – batteries au lithium
	Sources de débris externes
	Bouteilles de butane à usage unique
	Veiller à ce que les éléments culturels soient représentés
	Approche holistique du cycle de vie des déchets
	Substances chimiques liées aux plastiques et autres substances chimiques dangereuses
	Santé humaine et droits humains - Bien-être environnemental
	Accès aux informations et données
	Émergences de l'intelligence artificielle
	Panneaux solaires en fin de vie
	Transformation des déchets en matières premières
	Absence de normes - Élaboration et mise en œuvre
	Volume de production et consommation
	Droit de réparation
	Tendances géopolitiques

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 », mise en lumière des DIFFICULTÉS NOUVELLES pour la nouvelle stratégie 2035 (Groupe 6 : Tuvalu)		
Pays	Difficultés nouvelles	Solutions détaillées
Tuvalu	Décharges respectueuses de l'environnement pour les nations-atolls	Formation à la gestion des décharges
	Technologies alternatives de traitement des déchets	Vérifications préalables concernant les nouvelles technologies à effectuer par le PROE ou la BAD
	Batteries au lithium et équipements solaires en fin de vie	- Exportation des déchets dangereux (batteries au lithium) - Renforcement des compétences en entretien et réparation du matériel solaire.
	Examen de la collecte de données	
	Gestion des solutions alternatives aux plastiques (réglementation sur les plastiques à usage unique)	
	Gestion du matériel mis à disposition des ménages, notamment des citernes d'eau.	
		Achat du service et non de l'équipement (retour des équipements en fin de vie)
	Décharge déjà pleine	Trier davantage de déchets, augmenter la capacité
	Véhicules en fin de vie	Réserves. Trier davantage de déchets, augmenter la capacité
	Hausse du niveau des mers	
	Cyclone, déplacement des déchets dans l'océan et les lagons	
	Batteries endommagées dans les réserves	

	Céramique fine - lave-linges ou climatiseurs - réfrigérateurs, fours à microondes, bouilloires électriques, ventilateurs de plafond, ventilateurs de table	
	Panneaux solaires	

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 », mise en lumière des DIFFICULTÉS NOUVELLES pour la nouvelle stratégie 2035 (Groupe 8 : Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa)

Pays	Difficultés nouvelles	Solutions détaillées
	Batteries des véhicules en fin de vie	Recours à un ou une expert·e technique pour étudier les avantages et les inconvénients
	Panneaux solaires : gestion d'un point de vue sectoriel	Élaborations de mesures nationales pour répondre à ces problèmes de déchets, réglementation
		Système de reprise externe au Pacifique
		Former et renforcer les compétences des populations locales pour répondre à ces problématiques
		Procédure de vérification
		Connaitre toutes les parties prenantes
	Flotte vieillissante de bateaux de pêche (déversement d'hydrocarbures, remorque unique)	Planification et gestion
		Réglementer le nombre d'années d'importation des navires
	Importation de produits de seconde main	Élaboration de politiques
		Réglementation sur les importations
	Faible nombre de pays qui acceptent les déchets plastiques en raison de l'adoption du traité	Infrastructures de traitement régionales et nationales
	Problème de la GenZ	
	Huiles usées des épaves de navires (Seconde Guerre mondiale)	Sensibilisation, autoreprésentation sur la scène internationale
	GenZ	Modification des comportements, éducation
	Inclusivité	Prise en compte de la problématique femmes-hommes

Travaux de groupe : Réflexions autour de la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2025 », mise en lumière des DIFFICULTÉS NOUVELLES pour la nouvelle stratégie 2035 (Groupe 9 : Polynésie française)

Pays	Difficultés nouvelles	Solutions détaillées
Polynésie française	Comment restructurer la collecte, la réutilisation, le démantèlement, la réparation, les déchets d'équipements électriques et électroniques, les appareils électriques ? - Céramique fine, notamment lave-linges	- Système à gérer : réutilisation, difficulté de réparation, manques de pièces à réparer. Arrêt des ventes si impossibilité de réparer en cas de casse (vente impossible).

	Batteries au lithium - les batteries au lithium endommagées ne peuvent être transportées en raison du risque d'explosion qu'elles posent. - Exportation en tant que déchets impossible	- Interdire les importations ou trouver une solution locale pour le traitement ou la transformation - Impossible de traiter les déchets très volumineux sur les îles. - Cout du transport (batteries endommagées), utilisation de conteneurs spéciaux pour expédier ou exporter les déchets.
	Déchets issus du tourisme : comment y faire face compte tenu de l'intensification du tourisme ?	
	Panneaux solaires	
	Gaz de climatiseur	

Annexe 5 : Déchets dangereux

Groupe 1 : Politiques et réglementation

Palaos : Les pouvoirs publics locaux prennent des sanctions en cas de déversements illégaux

Vanuatu : Norme et politique applicable aux émissions de véhicules à Vanuatu : Restriction sur les importations de véhicules plus anciens et polluants

Nauru : Gestion des sites d'épaves abandonnées (loi)

- Enlèvement des véhicules abandonnés sous 14 jours

Îles Cook : Loi de 2008 sur l'environnement

- Dépôt d'ordures
- Autres – véhicules en fin de vie

Tuvalu : Élaboration de règles applicables à l'importation de véhicules sous l'égide des douanes

Îles Marshall : S'ils sont stationnés dans une zone de servitude publique, les véhicules en fin de vie sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 10 000 USD le premier jour et 100 USD par jour jusqu'au déplacement.

Polynésie française : Sanctions financières pour les véhicules en fin de vie ignorés

Groupe 2 : Coûts et logistique

1. Tri à la source

Acier	380 USD
Polyoléfine	1 000 USD
Polyuréthane	0 USD
Cabochoon de clignotant	3 000 USD
Cuivre	9 000 USD

2. Étude de marché

- Tarification
 - Alliance des recycleurs
3. Approche circulaire du « bilan massique » (mass balance) : 7 000 USD – 20 000 USD
 4. Formation professionnelle
 - Aspects autres que financiers
 - Certificat I Automobile
 5. Équipement en matériaux de référence

Groupe 3 : Considérations environnementales et économiques au sujet des véhicules en fin de vie

Incidences :

- Pollution – Enjeux environnementaux, sociaux et sanitaires
- Frais d'enlèvement, couts environnementaux
- Espace foncier
- Pollution – sources d'eau, pollution de l'air, sols
- Déchets générés par les climatiseurs, huiles usées, déchets d'équipements électriques et électroniques
- Couts d'exportation

Solutions :

1. Modèle de casse, avec la contribution des pouvoirs publics
 - Réparations encouragées
 - Utilisation de pièces détachées
 - Démontage des véhicules, éviter les couts d'importation

Annexe 6 : Exercice de réflexion

Groupe 1

1. Des océans et des îles océaniques plus propres, des plages immaculées, des ports plus verts, des villages et des villes débarrassés des déchets plastiques (notamment à usage unique) et des détritrus, sans incinération de déchets, et résistants à l'élévation du niveau des mers.
2. Nous élaborons des règles créatives qui favorisent une collaboration fructueuse entre tous les secteurs d'activité, et permettent de mettre en œuvre une bonne gestion des déchets sur le terrain et d'insuffler un changement des comportements en faveur d'un environnement plus propre et plus vert pour notre collectivité.

Groupe 2

Partie A

Port

Usages multiples
Eaux cristallines

Faune farine foisonnante
Développement durable
Port « vert »

Îles Chelbacheb

Libres de tous détritiques (quels qu'ils soient) générés par les habitants locaux et les personnes qui accostent sur nos littoraux

Atoll de Majuro

Digue voutée vers l'arrière
Résistant aux aléas climatiques
Énergie produite par les courants marins
Moins de véhicules
Pas de montagne d'ordures
Conservation de la végétation naturelle
Système de déchets intelligent
Résilience face aux déchets
Absence de pollution
Surpopulation
Développement ponctuel et inégal
Système de collecte des déchets organisé, mais incapable de faire face aux déchets générés

1. **VISION** : Malgré la surpopulation, la croissance excessive et l'urbanisation, les populations peuvent gagner en résilience grâce à la gestion de la pollution et des ressources, aux technologies vertes et aux infrastructures résistantes aux aléas climatiques.

Partie B

Garantir la sûreté, la sécurité et la propreté de Nioué
Fonction supérieure au sein de l'administration
Mise en œuvre de la législation
Négociation au niveau international en faveur de la prospérité de Nioué
Gestion de projets performante

Promotion de la bonne gestion des déchets dans les zones rurales
Sensibilisation aux technologies de traitement des déchets
Élaboration de règles de gestion des déchets
Je participe à l'élaboration de règles de gestion des océans et du milieu marin en me fondant sur les données et les expériences des organismes nationaux. Je milite en faveur de l'élaboration de mesures qui tiennent compte du contexte et des priorités de ma collectivité.

Mobilise les collectivités pour qu'elles s'approprient leurs ressources communes afin de mettre en place un suivi de la conformité d'une bonne gestion environnementale
Initiation d'une modification des comportements
Les étudiants se forment toujours en tant qu'adultes en matière de gestion des déchets

2. **Mission** :
Cadres réglementaires favorables

Modification des comportements

Groupe 3

Partie A

1. Un environnement résilient, dynamique, diversifié, propre, sain et sans pollution, en harmonie avec une collectivité éduquée et mobilisée. Faire preuve de rationalité face aux déchets, en utilisant des technologies appropriées, innovantes et économes en énergie pour renforcer la résilience environnementale.

Partie B

1. Aborder les questions environnementales au plus haut niveau décisionnel, afin de veiller au caractère prioritaire donné à la durabilité lors de la planification et de l'évaluation des infrastructures, avec pour conséquence la prospérité de notre biodiversité, l'autonomie de nos récifs et la propreté de nos espaces publics, accessibles à tous.
2. J'interagis avec les collectivités, nous sommes donc désormais « zéro déchet ».

Groupe 4

Partie A

- Aucun déchet marin
 - Littoral propre (plages aux eaux turquoise cristallines)
 - Village : 1) propre, avec tous les plans mis en œuvre, notamment les stratégies et les activités ; 2) beau, avec tous les plans de gestion des déchets mis en œuvre
 - Rivière : fluide et claire, berges bien végétalisées, villages dans lesquels il est possible de nager librement
 - Rues propres, libres de tout détritrus
 - Rivière propre et saine, sans détritrus plastiques
 - Pas de déchets brûlés à l'air libre
 - Urbanisation renforcée (meilleure planification et gestion)
 - Île libres de toutes substances chimiques
 - Moins de nettoyage (rivières, plages, etc.)
 - Portes du paradis ! Zéro déchet !
 - Absence de déchets plastiques le long des routes des villages, les déchets sont maîtrisés et triés pour la collecte
1. Village : (plages, ville, rivières et ports) Plus urbanisé (meilleure planification et gestion), environnement propre et sain, rivières cristallines et bien végétalisées, sans feux ni détritrus. IMMACULÉ !

Partie B

- Spécialistes des sciences de l'environnement : présente les problèmes environnementaux (pollution, etc.) aux organes de décision pour améliorer la gestion de l'environnement
- Éboueur-ses : ramasse les déchets pour que la collectivité soit exempte de détritrus

- Promeut les retombées économiques, environnementales et sociales par le biais de projets menés par les populations
- Guerrier·ère environnemental·e d'élite : défend la Terre contre les nuisances
- Une personne jouant un rôle d'exemple, qui connaît la marche à suivre, qui la suit et qui montre la voie
- Mieux vaut essayer et échouer, que de ne pas essayer du tout
- Travaille avec différents acteurs pour contribuer à la propreté de notre environnement et du Pacifique, notamment grâce à des actions de sensibilisation, à des formations, à la participation aux initiatives des populations et à des activités de réglementation
- Défenseur·se de l'environnement : 1) protège l'environnement et les ressources naturelles, encourage la conservation et l'utilisation durable ; 2) renforce l'adhésion du public et des entreprises locales, notamment des prestataires internationaux.
- Contribue aux programmes et initiatives de gestion des déchets, notamment à la réglementation visant à interdire les plastiques à usage unique. Nous comprenons les bienfaits de la disparition des plastiques à usage unique qui polluent notre environnement
- Les personnes intelligentes ne jettent pas de détrit
- Retraité·es : profitent d'un environnement naturel sans déchets à Nioué
- Personnes intelligentes : spécialistes de l'environnement, éboueur·ses, défenseur·ses de l'environnement et retraité·es.
- Incidences : Sensibiliser le public à la réduction des problèmes environnementaux défavorables. Promouvoir les retombées sociales, environnementales et économiques par le biais d'initiatives locales. Appliquer la législation et les règlementation en matière de gestion des déchets. Être un modèle et donner l'exemple.

Groupe 5

Partie A

1. Un environnement sécurisé, propre, sûr et durable

Partie B

1. Renforcer les compétences pour améliorer l'environnement marin
2. Programmes éducatifs et sensibilisation de toutes les populations
3. Améliorer les comportements en matière de gestion des déchets
4. Élaborer des ressources alternatives
5. Améliorer les partenariats régionaux et la durabilité
6. Vivre en harmonie avec l'environnement grâce aux principes de l'économie circulaire
7. Intégrer les connaissances traditionnelles aux modes de vie modernes

Groupe 6 :

Partie A

1. Moins d'activités non respectueuses de l'environnement
2. Capacité à recycler et à réutiliser ses déchets
3. Environnement non pollué
4. Environnement sans plastique

THÈME COMMUN pour la VISION : Travailler au lancement d'initiatives respectueuses de l'environnement afin de mettre en place des infrastructures pour un avenir sans pollution ni plastique.

Partie B

1. Exploiter des installations qui traitent efficacement les déchets dans mon pays
2. Mettre en œuvre des activités et appliquer la législation en faveur de la réduction de la pollution
3. Mettre en œuvre des activités et appliquer la législation en faveur de la réduction des plastiques

Groupe 7

Partie A

Nous sommes sur la plage

1. Il n'y a pas de déchets ou de pollution plastique
2. Des politiques écologiques ont été mises en place, notamment des infrastructures de collecte des déchets
3. Vie sauvage – diversité de la faune et de la flore
4. Récifs en bonne santé
5. Pas de fosses à brûler ou d'incinération de déchets
6. Les touristes sont sensibilisés aux méthodes d'élimination adéquate des déchets
7. LES GENS DANSENT !

Partie B

Nous participons à des initiatives et apportons des solutions à l'échelle locale.

1. Municipalités locales en mesure de réparer et réutiliser les déchets d'équipements électriques et électroniques
2. Matériaux durables fabriqués localement (pas d'importations nocives)
3. Prise de décisions éclairée, par la collectivité locale
4. Veiller à ce que des ressources financières soient disponibles pour donner à la population locale les moyens d'agir.
5. PENSER À L'ÉCHELLE MONDIALE, AGIR À L'ÉCHELLE LOCALE !

Annexe 7 : Analyse des déchets

Déchets encombrants

NOUVELLES TENDANCES
<ul style="list-style-type: none">• Investissement dans la réparation – céramique fine, réfrigérateurs, appareils électroménagers• Démantèlement au sein du pays – les pièces en bon état de fonctionnement sont récupérées dans le pays et utilisées comme pièces de rechange• Exportation de composants qui ne sont plus produits• Système de collecte (système de collecte national en cours)• Mise en place d'infrastructures pour simplifier le démantèlement et la dépollution

- Législation interdisant le déversement et le non-respect des règles sur les déchets dans les lieux publics
- Dépollution des véhicules en fin de vie (BPU/fluides/OD, etc.)
- Infrastructures de stockage sécurisées
- Recherche, compétences en gestion des batteries au lithium
- Réutilisation des déchets de construction – à intégrer dans les secteurs des infrastructures
- Renforcement des compétences des praticiens en matière de réparation des nouveaux modèles et des voitures électroniques.
- Garantie minimale sur les véhicules importés
- Les importateurs de voitures d'occasion seront placés sous la responsabilité des importateurs de voitures de la région
- Législation interdisant la vente de véhicules d'occasion
- Droit à la réparation à réglementer par une législation dans les îles : tout individu a le droit de conserver un matériau aussi longtemps que nécessaire à ses besoins.
- Droit de réparer, de réutiliser et de restaurer. (Prolonger la durée de vie avant la décharge)
- Réparer les meubles.
- Véhicules en fin de vie – récupérer les pièces détachées pour les réutiliser
- Véhicules en fin de vie – dépollution
- Perspectives commerciales pour les petites entreprises ou les populations défavorisées – Réparation d'appareils électroniques, rénovation de meubles, etc.
- Épaves de navires , navires vieillissants (et véhicules en fin de vie) – nettoyage et conversion en récifs artificiels.
- Déchets plus complexes (réfrigérateurs, congélateurs) en raison de l'accès simplifié par la baisse des prix. Augmentation du volume des déchets
- Perspectives commerciales pour les structures locales en raison de l'accès croissant à des équipements électroniques complexes (laverie automatique)
- Tracteurs envoyés dans les îles périphériques, tombés en panne et maintenant impossibles à enlever (zones rurales, îles périphériques).
- Articles ménagers apportés par les migrants et qui se transforment très rapidement en déchets (non achetés sur l'île).
- Déversement illégal en raison de la médiocrité des services publics.
- Décharge illégale en raison de l'augmentation de la quantité de matériaux
- Manque de terrains pour la gestion, le stockage et le traitement des déchets volumineux
- Importations incontrôlées de biens de seconde main, aide humanitaire.
- Épaves de navires – polluantes – besoin d'une législation pour mettre un terme aux déversements (importation de navires d'occasion et pannes rapides)
- Systèmes nationaux encadrant l'énergie solaire – équipements achetés, mais pas de système de fin de vie.
- Actions de protection contre la corrosion (comment prolonger la durée de vie des grandes infrastructures et des systèmes électroniques)
- Recycleries, boutiques disponibles pour le marché de détail de seconde main.
- Recherche de subventions pour la formation aux réparations et aux éléments techniques des déchets électroniques
- Marchés d'échange sur les réseaux sociaux
- Signalement de davantage de naufrages – changements climatiques et navires plus anciens non entretenus.
- Coûts d'entretien plus élevés pour conserver les véhicules en état de marche en raison du mauvais état des routes ou des conditions géographiques (environnement salé)
- Importation de véhicules de moins de 160 000 km.
- Industrie privée en charge de l'exportation de ferraille

NORMES ÉTABLIES

- Recyclage de la ferraille sur place (aciérie)
- Système spécial de collecte des déchets encombrants au niveau national
- Exportation des déchets encombrants
- Normes sur l'importation de véhicules (5 à 10 ans à compter de la date de fabrication)
- Droits de douane élevés à appliquer sur les importations de véhicules d'occasion par des particuliers, mais interdiction des importations de véhicules d'occasion par les concessionnaires automobiles (comme à Tahiti)
- Lancement d'un programme de réutilisation des pneus (Tahiti réutilise les pneus pour la construction de routes)
- Sensibilisation des consommateurs et responsabilisation des fournisseurs de la région
- REP sur les BPU
- Législation exigeant que les navires aient moins de 35 ans à l'achat. (PNG)
- Législation exigeant que les voitures aient moins de 10 ans à l'achat. (Samoa et Kiribati) (Îles Cook droits de douane plus élevés)
- Législation mettant un terme à l'utilisation de céramique fine chinoise (Nauru) – vérifier les termes pour l'efficacité énergétique
- Utilisation de cylindres de récupération pour capturer les gaz réfrigérants.
- Obligation pour les véhicules importés de répondre aux nouvelles normes de carburant ou interdiction d'importation (norme de qualité du carburant)
- Normes SST pour la gestion et la dépollution des déchets encombrants
- Normes relatives au procédé de démantèlement des déchets d'équipements électriques et électroniques
- Procédure législative qui autorise uniquement les importations 3 étoiles et sanctions financières en cas de tentative d'importation d'un niveau inférieur.
- Aide continue apportée aux collectes de déchets encombrants
- Dimanche seconde main – contribution aux vide-greniers

ACTIONS À PROSCRIRE

- Mise en décharge des déchets encombrants
- Incinération des matériaux
- Déversement dans l'environnement
- Exportation sans démantèlement
- Normes d'importation des véhicules prenant en compte le kilométrage plutôt que les dates de fabrication.

Réponse aux catastrophes

NOUVELLES TENDANCES

- Créer des infrastructures qui permettront le tri et le détournement des déchets générés par les catastrophes
- Guides pour stabiliser les bâtiments afin de réduire les dommages aux logements
- Adoption d'un système de recyclage pour les déchets de construction
- Création de zones humides artificielles qui serviront d'alternative aux fosses septiques
- Évaluation des besoins après une catastrophe devant intégrer la collecte de données sur les déchets afin d'aider à éclairer la prise de décisions et veiller à ce que des financements soient alloués

- Assurance catastrophe de la Pacific Catastrophe Risk Insurance Company (Compagnie océanienne d'assurance contre les risques de catastrophes) devant couvrir également les catastrophes naturelles
- Élaboration d'un plan national de gestion des déchets générés par les catastrophes
- Formation des praticiens locaux au tri et au recyclage des déchets de construction
- Création de normes concernant les aides d'urgence reçues afin de contribuer à réduire le volume de déchets générés par les catastrophes. Les normes doivent notamment aborder les types de matériaux pouvant être donnés au pays et la gestion en fin de vie des articles donnés (bouteilles d'eau vides, etc.)
- Préparation aux catastrophes secondaires (épidémies à la suite d'une catastrophe naturelle)
- Relevé hydrographique et de plongée des déchets immergés.
- Examen de la législation sur les déchets générés par les catastrophes afin d'y intégrer leur gestion
- Élaborer de normes et programmes pour tester les polluants dans l'environnement local après une catastrophe (tests de qualité de l'environnement)
- Intégration des entreprises de recyclage et du secteur privé à la planification de la gestion des déchets générés par les catastrophes
- Détection et marquage des habitations contenant des matériaux amiantés dans le cadre des actions préparatoires menées dans le cycle de gestion des déchets générés par les catastrophes
- Formation des secouristes à la manipulation des matières dangereuses pendant la phase d'intervention.
- Création de centres et stations de transfert de déchets générés par les catastrophes
- Formation des populations à la gestion des différents flux de déchets après une catastrophe
- Renforcement des activités préparatoires d'un cycle de gestion des déchets générés par les catastrophes.
- Exportation des déchets générés par les catastrophes
- Décharge désignée
- Site de stockage temporaire pour les déchets générés par les catastrophes
- Ventilation de l'angle normal de collecte des déchets
- Utilisation des déchets « verts » pendant les catastrophes : réutilisation des déchets générés par les catastrophes, dans le cadre de projets artistiques.
- Élaboration d'un plan pour tous les types de catastrophes (ex. : éruption du volcan aux Tonga). Intégration dans les cadres établis.
- Plan d'aide – Gestion des déchets générés par les actions humanitaires
- Coordination interinstitutionnelle et coordination internationale
- Pertes et dommages (procédure) – procédure de réclamation
- Urbanisme et aménagement rural tenant compte des zones exposées aux catastrophes

NORMES ÉTABLIES

- Les collectivités locales doivent créer des plans de gestion des déchets générés par les catastrophes
- Création d'un groupe de travail sectoriel sur la gestion des déchets générés par les catastrophes
- Sensibilisation des populations à la manipulation et au stockage sécurisés des déchets générés par les catastrophes, en particulier des déchets dangereux, notamment les matériaux amiantés
- Adhésion à la convention de l'OMI pour préparer et contribuer à l'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures

<ul style="list-style-type: none"> • Adoption d'une convention pouvant contribuer aux interventions (ex. : MARPOL) pour gérer les déversements d'hydrocarbures, les déchets dangereux et la pollution de l'air (annexes 1 à 6) • Création de normes pour les infrastructures devant recevoir les déchets générés par les catastrophes triés • Adoption de normes de résistance aux changements climatiques pour les infrastructure et installations de gestion des déchets • Instruments internationaux • Cadre régional • Stratégies nationales, plans d'action, notamment plans d'intervention d'urgence, plan de gestion des catastrophes • Centre national d'opérations d'urgence (exercice et formation) • Renforcement des capacités du SGI, renforcement de la redondance du système • Élaboration de normes : résilience face aux changements climatiques • Éducation et sensibilisation aux premiers stades
ACTIONS À PROSCRIRE
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en décharge des déchets générés par les catastrophes • Interventions en cas de catastrophe incohérentes • Excès de formalités administratives

Véhicules en fin de vie

NOUVELLES TENDANCES
<ul style="list-style-type: none"> • Réutilisation dans les récifs artificiels • Formation de davantage de mécaniciens • Transformation des bus en bâtiments et logements. • Promotion de l'utilisation du vélo • Mise en place de davantage de solutions de transport public (dont le covoiturage) • Recyclage des pneus • Investissements et initiatives de valorisation énergétique des déchets • Récupération des véhicules en fin de vie • Importation incontrôlée de voitures d'occasion • En raison de l'augmentation du nombre de véhicules électriques, besoin possible d'infrastructures de mise au rebut adéquates • Renforcement des systèmes de transport durables • Recyclage des véhicules en fin de vie • Formations à la gestion des déchets pour les nouveaux véhicules et vélos électriques
NORMES ÉTABLIES
<ul style="list-style-type: none"> • Pièces pour véhicules • Création d'une taxe sur les véhicules en fin de vie • Exonération de droits sur les véhicules de marque • Limitation de l'âge des véhicules importés • Normes à élaborer concernant les infrastructures de véhicules en fin de vie • Responsabilité élargie des producteurs (REP) • Feuilles de route, orientations et directives applicables aux véhicules électriques
ACTIONS À PROSCRIRE
<ul style="list-style-type: none"> • Transition des véhicules diesel ou essence vers les véhicules et vélos électriques

- Les décharges illégales de véhicules en fin de vie ont été déplacées vers des sites et infrastructures de récupération adéquates

Déchets d'équipements électriques et électroniques

NOUVELLES TENDANCES

- Élimination, stockage et gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques
- Gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques
- Règlementation des déchets d'équipements électriques et électroniques
- Déchets d'équipements électriques et électroniques transférés vers les îles
- Système de financement durable pour les déchets d'équipements électriques et électroniques
- Traitement des batteries dans les déchets d'équipements électriques et électroniques
- Formation adéquate à la gestion et à la sécurité des déchets d'équipements électriques et électroniques
- Expédition des déchets
- Achats en ligne (Amazon) – contrôles des importations
- Traitement des batteries dans les déchets d'équipements électriques et électroniques
- Recours aux véhicules électriques dans les zones rurales à titre de solution alternative, mais problème posé en raison des technologies utilisées.
- Batteries de véhicules électriques – élimination (d'autres ajoutent les batteries au lithium)
- Augmentation des importations de produits électroniques et électriques (notamment faux et contrefaçons)
- Réparabilité, remplaçabilité, recyclabilité
- Normes sur les biens pouvant être importés
- Règles concernant la gestion du cycle de vie des déchets d'équipements électriques et électroniques
- Modernisation des systèmes électriques
- Infrastructure – stockage, démantèlement, etc.
- Manque d'outils, de compétences et de connaissances (capacités)

NORMES ÉTABLIES

- Évaluer le concept de centre de recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques du Pacifique
- Projet de stratégie adéquate pour aborder le cycle de vie des déchets d'équipements électriques et électroniques
- Définir les déchets d'équipements électriques et électroniques
- Contrôle des importations de produits électroniques.
- Contribution et financement confirmés pour la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques
- Partenariat public-privé pour la collecte et l'expédition des déchets d'équipements électriques et électroniques
- Mise au rebut adéquate
- Systèmes de reprise et dépôt
- Exportation des déchets d'équipements électriques et électroniques vers des infrastructures de recyclage
- Législation, mesures politiques

- Déconnexion entre les acteurs de l'informatique et des télécommunications et ceux de l'environnement. Actions compartimentées.
- Réparation et remise à neuf
- Système de consigne et recouvrement
- Collecte
- PRE

ACTIONS À PROSCRIRE

- Déchets d'équipements électriques et électroniques hérités d'époques antérieures
- Moindre qualité des déchets d'équipements électriques et électroniques
- Importation de déchets d'équipements électriques et électroniques dans le Pacifique

Déchets dangereux

NOUVELLES TENDANCES

- Nouvelles substances chimiques, matériaux de construction, omniprésence de substances chimiques et de matières dangereuses
- Certaines substances chimiques agricoles
- Incapacité de la réglementation actuelle à s'adapter aux évolutions récentes des substances et produits chimiques
- Déchets d'équipements électriques et électroniques générés par les technologies vertes
- Pesticides non réglementés ayant des conséquences sur l'environnement
- Résidus miniers
- Forages en haute mer
- Frais d'élimination avancés
- Système de paiement par l'utilisateur
- Nouvelle technologie (pyrolyse)
- Écoulements fluviaux
- Importations incontrôlées de biens et produits de seconde main
- Pneus en fin de vie
- Substances chimiques pour batteries à semi-conducteurs
- Bombes aérosols
- Épaves
- Fréons de climatiseurs
- Infrastructures de recyclage des déchets dangereux
- Infrastructure de gestion des substances chimiques (traitement des substances chimiques et des déchets)
- Exploitation minière, déchets chimiques
- Évaluation des nouvelles substances chimiques importées dans le Pacifique (SPFA/émulseurs sans fluor)
- Retrait des batteries au lithium
- Intégration dans la législation (nationale) des traités et conventions internationaux
- Intensification des tempêtes, qui menacent de disperser les déchets
- Augmentation des besoins en gestion des déchets des îles périphériques.
- Technologies d'énergies renouvelables (panneaux solaires, câblage, etc.)
- Valorisation énergétique des déchets – incidences sur l'environnement.
- Stockage des déchets dangereux
- Législation transparente
- Déchets radioactifs

- Approche du cycle de vie appliquée à la gestion des substances chimiques
- Gestion des véhicules électriques

NORMES ÉTABLIES

- Norme établie
- Système de consignation des conteneurs
- Systèmes de paiement par l'utilisateur
- Partenariats publics-privés
- Biorestauration
- Obligations au titre des AME
- Sensibilisation dans les établissements scolaires et intégration de la gestion des déchets dans les programmes
- Mise à jour de la législation
- Examen du code IMDG
- Signature des conventions
- Faire vivre l'esprit du Pacifique
- Politiques de gestion des déchets
- Collecte des huiles usées
- Mise en œuvre de l'interdiction de l'amiante
- Application des normes et réglementations
- Suivi de « »
- Expédition des déchets
- Piètres communications sur les conventions fondamentales – Accent sur le Pacifique
- Priorité à donner au cycle de vie des déchets médicaux
- Entretien et ravitaillement en carburant des incinérateurs
Loi sur les déchets dangereux (*Hazardous Waste Act*) (législation nationale) – Conventions de Waigani et MARPOL

ACTIONS À PROSCRIRE

- Lois obsolètes
- Circuits imprimés
- DDT
- Recyclage de qualité des batteries au plomb

Décharges

NOUVELLES TENDANCES

- Désenfouissement des déchets dans les décharges – recyclables, organiques, hydroponiques
- Contrôle du méthane
- Lixiviats
- Gestion des décharges pour récupérer des ressources – valorisation énergétique
- Régulation des flux entrants
- Actions urgentes dans les décharges vulnérables à l'érosion côtière
- Échange d'informations et mobilisation des populations
- Traitement des déchets au sol – caractérisation des données, centres de données et examen des besoins techniques, analyse des données et capacités
- Suivi performant
- Teneur en pesticides – alternatives et remplacements des produits toxiques
- Gestion des aérosols dans les décharges (incendies, etc.)

- Examen des lois et règlements
- Compostage commercial par une société privée
- Des analyses d'eau devraient être réalisées autour des décharges pour savoir si les zones environnantes sont polluées.
- Recycleries pour empêcher les déchets utiles pouvant être réutilisés d'être mis en décharge
- Disponibilité des terrains réservés aux décharges
- Incendies contrôlés, incontrôlés, non planifiés – piètre entretien, fonctionnement, gestion
- Dotation en ressources, financement, contribution budgétaire
- Séparation des matières organiques des déchets courants
- Accès contrôlé à la décharge
- Contrôle des déchets entrant dans les décharges (pont-basculé)
- Tri courant
- Déchets générés par les catastrophes
- Déchets spéciaux – déchets dangereux (dont amiante)
- Collecteurs clés du recyclage – changement d'attitude à leur égard [élimination de la stigmatisation]

NORMES ÉTABLIES

- Décharges – technologie-Fukuoka
- Collecteurs clés du recyclage (CCR)
 - Récupérateurs de déchets
 - Enregistrement des récupérateurs
 - Normes
- Élaboration de normes applicables aux décharges – conception [Déchets générés par les catastrophes : espace pour stocker ces déchets pour pouvoir se préparer aux catastrophes ultérieures]
 - Fonctionnement [tri]
- Définition d'une norme de tri
- Enregistrement de données sur les normes de gestion des décharges – lixiviat, émissions de méthane, normes également
- Examen du besoin de nouvelles normes
- Site et emplacement
- Étanchéification
- Aérosols
- Réhabilitation
- Note de qualité
- CFRA dans les décharges
- Examen des législations existantes désormais nécessaire
- Code de bonnes pratiques
- Durabilité financière dans l'exploitation des décharges
- Nouvelle redevance facilement adoptée
- Examen des décharges appliquant la méthode de Fukuoka et promotion de cette méthode en tant que bonne pratique pour les pouvoirs publics locaux et les collectivités.
- Problème de la ferraille dans les décharges
-

ACTIONS À PROSCRIRE

- Décharges non contrôlées
- Mauvaise gestion
- Décharge d'huiles usées, déchets dangereux
- Situation différente en fonction des pays

- Entrée de plastiques dans les décharges en raison de l'interdiction des plastiques
- Très peu d'actions à proscrire
- Aspects juridiques - AG, Parlement

Autres remarques

- Ranadi – problème des récupérateurs de déchets dans les décharges
- Incendies contrôlés – déclenchés par les employés de la décharge pour contrôler la quantité de déchets qui s'y trouve
- Incendies non contrôlés ou non planifiés – se déclenchent de manière autonome au sein des déchets (les Tonga utilisent des drones pour trouver l'emplacement exact du point de départ et l'arroser pour éteindre l'incendie)
- Test de lixiviation à l'aide du corail
- Transformation des zones de déversement sauvages en décharges structurées
- Normes de décharge semi-aérobie, mais recours à des matériaux disponibles à l'échelle locale pour un entretien facile et ne pas avoir besoin de constamment demander

Déchets organiques

NOUVELLES TENDANCES

- Réintroduction de l'agriculture traditionnelle, promotion des pratiques de compostage
- Commercialisation pour encourager la promotion.
- Produits biodégradables utilisés comme alternatives.
- Agriculture hydroponique pour gagner de l'espace.
- Protéger les composts des nuisibles et des rats
- Alternatives aux composteurs en plastique
- Principes obligeant les supermarchés à faire des dons
- Système de collecte des matières organiques à réutiliser dans du béton
- Logo BAGAUS/Biogause (déchets de canne à sucre) à utiliser à la place des matériaux importés
- Exemple de valorisation énergétique des déchets : Hôpital des Îles Salomon – à l'échelle des ménages, de la collectivité ou de l'établissement. Biodigestion – déchets de cuisine, etc.
- Microfinancement, aide financière
- Orientation du tourisme vers le compostage.
- Toilettes sèches personnelles
- Sensibilisation pour les établissements scolaires. « Sorties scolaires dans les décharges ». Compostage dans les écoles.
- Accumulation rapide des déchets dans les décharges – 37 % des matières organiques finissent dans les décharges
- Infrastructures de compostage au niveau des populations locales
- Compostage commercial par une société privée
- Compostage ménager peu connu
- Élevage de mouches soldats noires pour l'alimentation animale afin de gérer les mouches organiques.
- Fermes scolaires
- Jardins partagés au sein de la collectivité
- Jardinage vertical
- Amélioration des sols (utilisation de déchets organiques, compostage, etc.)

- Biogaz (digesteurs anaérobies)
- Vermiculture
- Litière sèche pour animaux
- Modification des comportements
- Culture hydroponique à Nioué pour augmenter les volumes et la croissance.
- Aquaculture (étangs à poissons et crevettes)
- Agriculture de subsistance à Vanuatu
- Promotion du biochar à Nioué
- Achat d'équipement de compostage
- Renforcement des compétences internationales, régionales et nationales
- Intensification des technologies de gestion des déchets
- Promotion de l'agriculture biologique
- Traitement collectif des déchets d'algues sur les plages (en augmentation en raison de la pollution urbaine).
- Utilisation d'emballages et de couches compostables.
- Fumier animal comme intrant agricole.
- Eaux résiduaires et eaux usées pour récupérer les nutriments.
- Mesures d'incitation financière pour les ménages afin qu'ils compostent et donnent leurs déchets pour compostage.
- Priorité à la production alimentaire locale (sécurité alimentaire) en utilisant des intrants organiques.
- Gestion des dépenses quotidiennes pour les besoins fondamentaux.

NORMES ÉTABLIES

- Connaissances traditionnelles
- Compost ménager individuel
- Certification biologique
- Infrastructures de compostage au sein des collectivités
- Tri des déchets pour un compostage adéquat et des mécanismes biodégradables.
- Orientations sur la litière sèche pour les populations.
- Description du compost organique
- Application des politiques et règlements
- Besoin de fiches d'information et de supports pour que les populations comprennent facilement.
- Normes et orientations sur la réduction des déchets alimentaires.
- Normes applicables aux différentes utilisations du biochar.
- Alimentation des animaux
- Politique d'interdiction de l'élimination dans les ordures ménagères.
- Entretien et durabilité du système.
- Équipement familial ou ménager pour le biogaz
- Promotion de normes de compostage
- Systèmes incitatifs pour les ménages, écoles et églises
- Politique d'interdiction de brûler les déchets organiques.

ACTIONS À PROSCRIRE

- Déchets verts ou organiques mis en décharge
- Disparition du jardinage dans certaines îles comme les Tonga
- Connaissances traditionnelles sur le compostage
- Technique du « cercle de bananiers » dans des pays comme Kiribati

- Incinération des déchets
- Compost mis dans les ordures ménagères
- Aucun programme de compostage
- Manque de programme de promotion du compostage
- Gaspillage de la nourriture plutôt que de la donner à la collectivité
- Utilisation d'engrais chimiques au lieu de matières organiques
- Manque d'aide en raison du coût élevé du composteur
- Manque de planification lors de la commande de denrées alimentaires pour la consommation (culturel)
- Éviter les systèmes de collecte des déchets coûteux.

Déchets plastiques

NOUVELLES TENDANCES

- Contrôle de la qualité de l'eau
 - À proximité des décharges
 - Isotopes
 - Effluents industriels
 - Effluents d'égouts
 - Système agroalimentaire
 - Surveillance de l'aquaculture (perles, poissons, crustacés)
- Contrôle de la qualité de l'air
 - Incinération illégale
 - Déversement illégal
 - Décharges
- Bombes aérosols
- Engins de pêche abandonnés, perdus ou rejetés
- Traces de plastiques
- Alternatives et sous-produits plastiques.
- Modification des comportements en matière d'utilisation, de recyclage et de collecte de plastiques
- Transfert de technologies innovantes
 - Durabilité des capacités, avantages économiques
- Bijoux traditionnels, fleurs, sacs, costumes sans plastique

NORMES ÉTABLIES

- Interdiction des plastiques à usage unique (législations et politiques)
- Interdictions d'importation (plastiques dangereux)
- Décret sur les détritiques
- Dans certains pays, les systèmes de recyclage contre de l'argent fonctionnent, mais doivent être améliorés et étendus (approche régionale et indicateur).
- Obligation d'apporter ses propres sacs à provisions.
-

ACTIONS À PROSCRIRE

- Incinération des plastiques mis au rebut – pratiques traditionnelles
- Pailles en plastique
- Fleurs en plastique dans les cimetières (dans certains pays)
- Matériaux plastiques recyclables coûteux

Matériaux réutilisables (hors plastiques)

NOUVELLES TENDANCES
<ul style="list-style-type: none">• Toutes les canettes• Verre• Textiles (tissus)• Papier et carton• Pneus (utilisés pour les murs de soutènement, les marches, la protection du littoral, etc.)• Bouteilles de gaz• Batteries• Huile usée• Biens de seconde main – réutilisés (vêtements, appareils électroménagers)• Articles réutilisés ou réparables issus du flux de déchets (bois, appareils électroménagers, carrelage, boîtes de conserve, fer, etc.)• Bois allant à la décharge, contreplaqué, etc. provenant de la démolition (récupérable)• Aucun procédé pour séparer les objets utiles des déchets• Gravats pour les déchets de construction• Équipement de pêche, filets de pêche (récupérables)• Infrastructures de récupération• Similaire au réseau « zéro déchet » en Nouvelle-Zélande• Espace pour la station de transfert des déchets dans la décharge (mécanisme de tri)• Actions similaires aux municipalités japonaises (la municipalité répare et les populations achètent à des prix plus abordables)• Pneus• Carrelage• Campagnes de sensibilisation et d'éducation à la réutilisation ou réaffectation• Systèmes de consigne, réutilisation (apporter ses propres tasses, contenants ou assiettes)• Covoiturage (économie du partage)• Bibliothèque d'objets
NORMES ÉTABLIES
<ul style="list-style-type: none">• Récupération ou recyclage des canettes en aluminium• Papier et carton• Collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques [composants autres que les plastiques obtenus après démantèlement]• Bonbonnes de gaz• Réutilisation des pneus usagés pour l'aménagement paysager et l'embellissement
ACTIONS À PROSCRIRE
<ul style="list-style-type: none">• Recyclage du verre• Papier et carton

Technologies

NOUVELLES TENDANCES : Nouvelles technologies (adéquates, abordables)
<ul style="list-style-type: none">• Incinérateur, valorisation énergétique des déchets (déchets des municipalités)• Stérilisation (déchets médicaux)• Pyrolyse ? (en fonction des pays et des régions)• Technologie de tri (automatique) (municipale)• Drone utilisé dans le cadre de l'étude des décharges

- Tablette pour la collecte de données
- Surveillance des véhicules et des navires
- Barrages de clôture, écrémeurs
- Distributeurs automatiques inversés dans le cadre d'un système de retour de bouteilles
- Biogaz – traitement des matières organiques
- Manque de transfert des connaissances liées à l'exploitation des technologies. Transfert de connaissances inconstant
- Élevage de mouches soldats noires pour la transformation des matières organiques, puis pour l'alimentation des piscicultures, etc.
- Fibre de coco pour absorber les déversements d'hydrocarbures
- Alliance Ocean Cleanup pour le nettoyage des océans – collecte des déchets marins (initiative Boyen Slat)
- Octroi de licences pour les nouvelles technologies de gestion des déchets (non mises en œuvre actuellement dans de nombreuses entreprises)
- Normes de sécurité à créer et à mettre en œuvre avec les nouvelles technologies.
- Rôle de l'IA – tri, suivi, gestion de la qualité,
- Radar, drones, détection et estimation de la distance par la lumière (LiDAR) pour le recensement des décharges et la détection des sites de déversements et décharges sauvages
- Caméras de surveillance pour la gestion des déversements illégaux.
- Boîte à outils Kobo pour capturer les informations issues des évaluations de catastrophes
- Pyrolyse pour les huiles usées, les plastiques, les pneumatiques
- Technologie microondes pour le traitement des déchets médicaux (nouvelles normes de licence et de gestion)
- Nouvelle réglementation pour aborder les technologies émergentes afin de garantir la sécurité, l'applicabilité et la déclaration.
- Huiles de cuisson usagées converties en biodiesel (pour l'huile de coco ou l'huile de palme ??)
- Systèmes de compostage en cuve – informations sur le moment de son utilisation et son mode de dimensionnement.
- Évaluation de l'impact sur l'environnement pour veiller à ce que l'impact soit approprié et sans effets pervers.
- Comment réaliser des examens et analyses préalables des nouvelles technologies ?
- Nouvelles technologies pour déconstruire les pneus (billes métalliques, miettes) plutôt que la pyrolyse
- BioChar – procédé à haute valeur ajoutée pour les déchets ligneux (utilisé à petite et grande échelle).
- Normes relatives aux matières premières dans les différentes technologies.
- Passage à différentes sources de carburant dans le secteur maritime – suppose des changements dans les installations portuaires, etc.
- Nouvelles briques imprégnées de plastique, plastiques déchiquetés enfouis dans le béton.
- Béton de chanvre (remplacement)
- Remplacement des briques de verre broyées

NORMES ÉTABLIES : Technologies à conserver

- Broyeur (pneumatiques, plastiques, herbe)
- Compacteurs (canettes, bouteilles en plastique, VHU)
- Décharges sanitaires (méthode Fukuoka) avec protection par revêtement (municipale)
- Récupération de biogaz (déchets organiques, municipaux)
- Raffinage (huile usée)
- Système de pyrolyse : valorisation énergétique des déchets aux Îles Salomon (plastique)

- Compostage (déchets organiques)
- Camions à benne pour la collecte des déchets
- Pont-basculer pour peser les déchets et les contrôler
- Déchiqueteuses organiques – problèmes d’entretien existants
- Déchiquetage des plastiques – aide pour obtenir un produit adapté à l’expédition
- Presse à balles – ancienne et difficile à entretenir et à obtenir des pièces – problème de maintenance
- Incinérateurs de soins de santé – normes de gestion pour assurer un fonctionnement efficace. Entretien et diesel.
- Besoins de renforcement des capacités pour la gestion et la maintenance des technologies.
- Gestion du cycle de vie des produits (génération de financement)
- PPP pour l’exploitation et la maintenance compte tenu des problèmes liés aux nouvelles technologies
- Logements durables – efficacité énergétique et longue durée de vie afin d’éviter les pertes et remplacements dans de courts délais.
- Normes pour les biocarburants – garantir une utilisation appropriée.
- Évaluer le concept de Centre océanique pour le recyclage des déchets d’équipements électriques et électroniques
- Concept de stratégie appropriée pour aborder le contrôle du cycle de vie des déchets d’équipements électriques et électroniques.
- Définir les déchets d’équipements électriques et électroniques
- Contrôle des importations de produits électroniques
- Contribution confirmée et étude pour la gestion des déchets d’équipements électriques et électroniques
- Partenariat public-privé pour la collecte et l’exportation des déchets d’équipements électriques et électroniques

ACTIONS À PROSCRIRE/Technologies indésirables

- Incinération à l’air libre
- Déversement illégal, mise en décharge
- 3B : *Backyard, Burn, Bury* (Jardiner, brûler, enterrer)
- Éviter d’avoir recours à l’incinération comme technologie de traitement des déchets
- Trouver des alternatives aux dispersants pour gérer les déversements d’hydrocarbures dans le milieu marin.
- Pyrolyse des matériaux ayant une valeur plus élevée.
- Dégradation de la qualité des déchets d’équipements électriques et électroniques
- Traces de déchets d’équipements électriques et électroniques

Huiles usées

NOUVELLES TENDANCES

- Conversion pyrolytique –
- Compréhension de la toxicité des huiles usées – moto
- Nombre croissant de voitures, de plus grande taille – (moteur à combustion interne)
- Prévention des déversements d’hydrocarbures via l’autorisation du déchargement dans les ports
- Intensification des échanges de bonnes pratiques entre les pays
- Évolution des marchés mondiaux de l’huile usée – obstacles à l’utilisation toujours existants
- Épaves potentiellement polluantes (Seconde Guerre mondiale)

- Filtres, chiffons pour les déchets huileux, etc. – matériel
- De plus en plus de pays élaborent et ont recours à des plans de gestion des déchets et huiles usées – les pays adoptant de nouvelles tendances se mobilisent (INSPIRE)
- Financement durable pour la redevance sur les huiles et les importations
- Huiles de cuisson –
- Huile de coco comme substitut à l’huile d’hydrocarbures – recul des importations dans le pays
- Importations de véhicules hybrides – (n’empêche pas l’utilisation d’huiles de graissage)
- Les acheteurs veulent des huiles séparées pour les éliminer à l’étranger
- Solution tongane d’expédition de l’huile usagée à l’étranger (SURPRISE)
- Règlementation, politiques et financement
- Utilisations potentielles – pyrolyse – huiles usées plus gazole utilisé comme carburant, prolongateur diesel – huiles usées plus gazole utilisé comme carburant
- Capacité de test – Organisation samoane pour la recherche scientifique
- Gestion – collecte, stockage, élimination – solutions, aspects environnementaux de la sécurité
- Problèmes liés à l’élimination
 - Test
 - Assurance
 - Conteneur pour le transport (ISO/cuves)
 - Autorisations (permis d’exportation, déclaration douanière)
 - Traitement – nettoyage initial, séparation de l’eau
 - Marchés
 - Éducation et sensibilisation, formations
- Plans
- Exportation (volontaire) – compagnie pétrolière, certains États
- Utilisation locale – usines de noix de coco (Vanuatu), acier (Fidji)
- Malgré sa forte valeur, problèmes liés à l’élimination
- Exemple
 - 5 litres d’huile au prix de 10 USD
 - 5 litres de gazole utilisé comme carburant au prix de 3,46 USD
 - Équivalent à un tiers du cout de 3,50 USD
 - 100 KL = 100 T
 - 350 000 USD = 3,5 USD par litre

NORMES ÉTABLIES

- Lubrifiant pour motos et machines (centrales électriques)
- Utilisation d’huiles usées en tant que pesticide (la RMI a recours à l’abattage des cocotiers)
- Cadre de ports « verts » pour les îles du Pacifique – encourager les bonnes pratiques
- ÉPI pour le personnel et formation
- Intensifier la sensibilisation aux dangers des huiles usées et aux méthodes de gestion de celle-ci.
- Contrôles des exportations pour veiller à ce que l’utilisation finale soit adéquate ; site d’élimination agréé règlementé
- Mise à disposition de GRV aux générateurs privés pour permettre la collecte
- Nettoyage des déversements par biodégradation
- Collecte et enregistrement de données

ACTIONS À PROSCRIRE

- Utilisation inadéquate des huiles usées – peinture sur gazon, champ, meubles,
- Incinération inadéquate d’huiles usées, élimination d’huiles usées

- Le stockage à long terme doit être adapté (ex. : pas de barils de 165 litres), de préférence des cuves ISO

Annexe 8 : Articles de presse concernant la Table ronde pour un Pacifique propre

Vous trouverez ci-dessous une synthèse des articles de presse publiés par l'équipe du PROE responsable de la communication au cours de la 4^e Table ronde pour un Pacifique propre organisée aux Tuvalu. Consultez le site Internet du PROE (www.sprep.org) et les réseaux sociaux, Facebook/X (Twitter) du PROE pour avoir accès à des photos, vidéos courtes et mosaïques produites par les différents Membres en ce qui concerne les travaux menés en matière de gestion des déchets et de protection de l'environnement et des ressources naturelles du Pacifique.

1 : La Quatrième Table ronde pour un Pacifique propre marque une avancée dans les travaux menés pour un Pacifique plus propre

9 août 2024, Funafuti, Tuvalu – La Quatrième Table ronde pour un Pacifique propre (TRPP4), sur le thème « Environnement propre. Océans résilients. Populations en bonne santé », s'est clôturée en réitérant la nécessité de renforcer la coopération, la collaboration, la coordination régionales et les partenariats entre les pays du Pacifique, les bailleurs et les partenaires de développement, ainsi que d'échanger de bonnes pratiques dans le but d'améliorer la gestion des déchets et le contrôle de la pollution dans la région océanienne. L'objectif a été mis en avant dans la Déclaration finale de la Table ronde pour un Pacifique propre à l'horizon 2024, qui s'est achevée aujourd'hui à Funafuti, aux Tuvalu. Organisée par le Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE) et hébergée par les autorités des Tuvalu au Centre de convention Tomasi Puapua, Funafuti, Tuvalu (TPCC) du 5 au 9 août 2024, elle a réuni plus de 200 délégués du Pacifique et d'autres pays.

En savoir plus : <https://www.sprep.org/news/fourth-clean-pacific-roundtable-advances-journey-towards-cleaner-pacific>

2 : Les jeunes des Tuvalu appellent à des solutions contre la pollution plastique

Face à la nécessité que les jeunes s'emparent du façonnement d'un avenir durable pour leur génération, un concours national a été organisé au cours des deux derniers mois entre les écoles des Tuvalu autour du thème « Lutter contre la pollution des plastiques à usage unique aux Tuvalu ».

Ce concours, lancé en juin, s'inscrit dans les efforts du Projet de lutte contre les déchets marins dans l'océan Pacifique (POLP) mis en œuvre par le Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE) et financé par l'Australie. Trois catégories étaient en compétition : rédaction de dissertations, conception d'affiches et sculptures, pour des élèves du primaire et du secondaire. Au total, 180 élèves issus d'écoles des huit îles des Tuvalu ont participé.

En savoir plus : <https://www.sprep.org/news/tuvalu-youth-champion-solutions-to-plastic-pollution-in-national-competition>

3 : Les pays océaniques et le PROE réfléchissent à l'avenir des activités de gestion des déchets

8 août 2024, Funafuti, Tuvalu – La gestion des déchets et le contrôle de la pollution demeurent les problèmes environnementaux les plus urgents auxquels est confronté le Pacifique, une région déjà aux prises avec les conséquences de la triple crise planétaire des changements climatiques, de la perte de biodiversité et de la pollution. Alors que la dépendance aux biens de consommation s'intensifie rapidement, la gestion de différents types de déchets (notamment les déchets d'équipements électriques et électroniques, les déchets

médicaux, les plastiques, les voitures abandonnées, les déchets générés par les catastrophes et les déchets d'autres natures) constituent une menace réelle pour le mode de vie des peuples océaniques.

En savoir plus : <https://www.sprep.org/news/pacific-countries-and-sprep-envision-future-of-work-to-manage-waste-and-pollution>

4 : Premier débat sur les plastiques organisé aux Tuvalu

Alors que les nations sont dans l'impasse dans les négociations internationales entamées pour élaborer un instrument commun visant à mettre fin à la pollution plastique d'ici la fin de 2024, un débat sur les plastiques inédit en son genre a été organisé aujourd'hui à Funafuti, Tuvalu, dans le cadre de la Quatrième Table ronde pour un Pacifique propre.

Le Débat sur le plastique a été organisé par le Secrétariat du Programme régional océanique de l'environnement (PROE) dans le cadre du Projet de lutte contre les déchets marins dans l'océan Pacifique (POLP) et financé par l'Australie.

Lors de ce débat, plus de 200 délégués et déléguées ont réfléchi en profondeur et ont fait le point sur les dimensions externes et internes de la crise de la pollution plastique, qui rompt la relation historique entre les peuples du Pacifique et l'océan qui nous a nourris, aidés et définis pendant des centaines de générations.

En savoir plus : <https://www.sprep.org/news/pacific-islands-gather-in-funafuti-for-first-ever-plastic-dialogue>

5 : Le système de recyclage des batteries au plomb de Kiribati mis en avant

7 août 2024, Funafuti, Tuvalu – Une opération commerciale de recyclage des batteries au plomb usées à Kiribati, dans le cadre de laquelle 7 000 tonnes de déchets toxiques ont été éliminées de l'île au cours d'une période de vingt ans, pourrait être reproduite et utilisée dans d'autres pays océaniques pour gérer les déchets dangereux.

Le système de recyclage des batteries au plomb de Kiribati a été présenté lors de la Quatrième Table ronde pour un Pacifique propre organisée à Funafuti, aux Tuvalu, en tant que pratique innovante déjà mise en œuvre avec succès pour faire face aux menaces environnementales urgentes qui pèsent sur les îles.

« Les batteries au plomb font partie des substances chimiques toxiques les plus couramment présentes dans le milieu habituel des habitants du Pacifique », a déclaré M. Alice Leney, du Programme de gestion des déchets solides de Kiribati.

En savoir plus : <https://www.sprep.org/news/kiribatis-lead-acid-battery-recycling-system-highlighted-at-clean-pacific-roundtable>

6 : Comment le Royaume des Tonga s'attaque au fléau des véhicules en fin de vie

6 août 2024, Funafuti, Tuvalu – La montagne de véhicules en fin de vie constitue un problème de taille pour le Royaume des Tonga.

Selon les statistiques, l'île principale, Tongatapu, a accumulé plus de 30 000 véhicules en fin de vie au fil des ans. Compte tenu de l'augmentation du nombre de voitures importées chaque année, ce nombre se multiplie rapidement, ce qui se fait ressentir sur l'environnement.

« Si nous n'éliminons pas correctement ces véhicules, les conséquences sur notre environnement et les générations futures seront désastreuses, a déploré M. Saimone Vuki. Nous ne pouvons pas l'ignorer ».

En savoir plus : <https://www.sprep.org/news/how-the-kingdom-of-tonga-is-dealing-with-the-scourge-of-end-of-life-vehicles>

7 : Pollution marine dans les pays du Pacifique : des efforts sont mis en œuvre

6 août 2024, Funafuti, Tuvalu – L'océan Pacifique est le cœur de nos peuples du Pacifique. Il est au centre de notre mode de vie, de notre culture et de notre économie.

Cependant, les menaces croissantes de pollution marine dues aux déversements d'hydrocarbures, aux espèces marines envahissantes et aux conséquences des naufrages de la Seconde Guerre mondiale posent des difficultés d'ampleur pour cet écosystème délicat.

S'agissant des naufrages, plus de 3 000 navires ont coulé dans le Pacifique. La plupart d'entre eux se trouvent dans les zones économiques des États fédérés de Micronésie, des Îles Salomon, des Palaos, de Papouasie-Nouvelle-Guinée et de la République des Îles Marshall.

En savoir plus : <https://www.sprep.org/news/work-to-reduce-marine-pollution-in-pacific-countries-discussed-at-4cprt>

8 : Les difficultés posées par la gestion des déchets dans la région du Pacifique insulaire examinées de près

5 août 2024, Funafuti, Tuvalu – Les responsables et les délégué-es de la Quatrième Table ronde pour un Pacifique propre (TRPP4) ont été invités à élaborer des mesures d'élimination et de gestion des déchets sur mesure, qui soient utiles et puissent être appliquées dans la situation des pays océaniques.

L'appel a été lancé par M. Feleti Penitala Teo, Premier ministre des Tuvalu, à l'ouverture de la Quatrième Table ronde pour un Pacifique propre (TRPP4), organisée à partir du lundi au Centre de convention Tomasi Puapua (TPCC) à Funafuti, aux Tuvalu. Entre le 5 et le 9 août 2024, plus de 200 délégués se réuniront sur l'atoll pour renforcer et faire progresser les mesures prises pour ouvrir la voie à un Pacifique plus propre. Il s'agit de la première réunion en présentiel de la TRPP depuis la COVID-19.

« Comme nous le savons tous, la gestion des déchets est une préoccupation mondiale. Pour le Pacifique, le problème s'avère grave en raison des contraintes de capacité et de l'augmentation de la population urbaine », a déclaré M. Teo.

En savoir plus : <https://www.sprep.org/news/pacific-islands-region-waste-management-challenges-under-the-microscope-at-fourth-clean-pacific-roundtable>

9 : La contribution du Programme de gestion des déchets UE-Pacifique à un Pacifique plus propre mise en avant aux Tuvalu

2 août 2024, Funafuti, Tuvalu – Un projet conçu pour assurer une gestion saine et durable des déchets, tout en veillant au respect de la conservation de la biodiversité, de la santé et du bien-être des peuples insulaires du Pacifique fait une différence tangible dans les 15 pays du Pacifique dans lesquels il est mis en œuvre, contribuant à un Pacifique plus propre.

Le Programme de gestion des déchets Pacifique-UE (PacWastePlus), financé par l'Union européenne et mis en œuvre par le Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE), en est maintenant à sa dernière année d'exécution et contribue à l'amélioration de l'intégration économique régionale et à la gestion durable des ressources naturelles dans le Pacifique, grâce aux sept projets régionaux lancés dans ce cadre.

En savoir plus : <https://www.sprep.org/news/pacific-eu-waste-management-programmes-contribution-to-cleaner-pacific-highlighted-in-tuvalu>

10 : Les Tuvalu s'emparent des perspectives offertes par les déchets organiques

1 août 2024, Funafuti, Tuvalu – Les conséquences de la triple crise planétaire des changements climatiques, de la perte de biodiversité et de la pollution sont visibles dans tous les aspects de la vie aux Tuvalu.

Alors que la montée de l'océan Pacifique menace les abris et les habitations des populations sur l'étroit littoral de cette nation-atoll, la salinisation des sols a des effets néfastes sur la terre et sur les plantes alimentaires non résistantes, telles que le taro, les bananes, les arbres à pain et les potagers.

Membres des quelque 12 000 habitants du pays, M. Siliako Letueti et sa famille ont vu et subi les impacts de cette évolution au fil des ans.

En savoir plus : <https://www.sprep.org/news/tuvalu-sees-opportunity-in-organic-waste-in-effort-to-survive-triple-planetary-crisis>

Rapport d'évaluation de la 4^e Table ronde pour un Pacifique propre

Contexte

En rendant possible le partage d'expériences sur le thème « Environnement propre, océan résilient, populations saines », cette Table ronde a contribué à faire progresser la vision d'« Un Pacifique plus propre en 2025 », à savoir « un environnement plus propre dans le Pacifique ». Des événements destinés à favoriser les rencontres ont été organisés dans le cadre de la Table ronde.

Le rapport d'évaluation de la 4^e Table ronde pour un Pacifique plus propre est un rapport d'analyse des retours d'information recueillis auprès des 56 participantes et participants originaires de toute la région et d'ailleurs, qui représentaient le secteur public, les professionnels de la gestion des déchets et de la protection de l'environnement, les partenaires de développement, le secteur privé, la société civile, les ONG, ainsi que les institutions académiques et de recherche scientifique. Quelque 45 à 65 % de femmes ont participé à cette réunion.

Le questionnaire demandait aux participantes et participants (N=56) de donner leur avis sur le déroulement général de la Table ronde au moyen a) d'un degré de satisfaction ; b) des trois aspects les plus réussis de la réunion et ce qui pourrait être amélioré ; c) de leurs points de vue concernant la logistique et les difficultés. Les participantes et participants ont également répondu aux questions suivantes : a) Qu'avez-vous le plus aimé de la réunion ? ; b) Quelles améliorations suggèreriez-vous pour les futures réunions ? ; c) Les principaux points à retenir ou les trois principales actions que les participantes et participants pourraient mettre en œuvre dans leurs pays ; d) Les principaux problèmes pour la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2035 ».

Lien vers l'étude

<https://forms.office.com/Pages/AnalysisPage.aspx?AnalyzerToken=3A5acSEeeA8stuDr1NAFd3LXgil1ewAm&id=FOsxfvz6uUatCRmuYxSZr7iAuEjfA69Eozgm-QUvWXRuQks3T09CWVpBRDFWOU0xVUZaQ1Q0V08xUi4u>

Synthèse du rapport d'évaluation des retours d'information

1. Dans l'ensemble, 64 % des personnes participantes se sont déclarées « satisfaites » du déroulement de la réunion.
2. Les aspects positifs de la Table ronde mis en avant ont été la « pertinence » (70 %), les « rencontres personnelles » et les « perspectives » (63 %) et la « mobilisation des participantes et participants » (61 %).
3. Les participants ont jugé « excellente » l'efficacité des organisateurs (59 %) et celle des intervenants (59 %).
4. Il est nécessaire de se concentrer davantage sur la qualité du contenu, la possibilité d'appliquer les informations et les présentations.

5. S'agissant des aspects logistiques et de l'aide disponible, au moins 80 % des participantes et participants ont attribué une note « excellente » à la restauration (80 %), au lieu de la réunion (77 %) et à la durée de la réunion (61 %). Cependant, les points « à améliorer » concernaient l'organisation de la réunion (46 %), les inscriptions, les réservations, l'hébergement, les supports utilisés lors de la réunion (50 %) et la communication avec les organisateurs du PROE (52 %).
6. Entre 45 et 65 % de femmes ont participé à la réunion. Le nombre le plus élevé de personnes participantes était supérieur à 300, et le plus faible était inférieur ou égal à 70. Ce nombre englobe notamment les invités, les spécialistes, les participants des pays, les participants du pays organisateur (Tuvalu).
7. Dans les différents domaines et sujets abordés, les femmes ont pris la parole pour devenir les représentantes de leurs pays au niveau du Pacifique, par exemple en tant que représentantes de l'AOSIS, négociatrices du CNI, ou s'agissant de la mise en œuvre de projets menés par des femmes aux Palaos, etc.
8. La majorité des participantes et participants ont apprécié les discussions de groupe, les possibilités de rencontres interpersonnelles et les échanges d'expériences entre les pays.
9. Pour les réunions futures, les personnes participantes ont mentionné qu'il convenait de se pencher sur les questions de temps (informations à l'avance sur l'organisation de réunions analogues), d'hébergement et de réunions parallèles.
10. S'agissant des principaux points à retenir de cette réunion et qui pourraient être mis en œuvre dans leurs pays d'origine, les personnes participantes ont mentionné les déchets (stratégie, gestion, ressources, solutions, collaborations). Elles ont également cité la sensibilisation aux déchets (déchets dangereux, déchets plastiques, autres problèmes liés aux déchets).
11. Les principaux problèmes mis en avant par les personnes participantes concernant la stratégie « Pour un Pacifique plus propre en 2035 » concernaient les déchets, les plastiques, la collecte (traitement, producteurs, entreprises, catastrophes, technologie, flux de déchets, etc.).

Conclusion :

Les participantes et participants se sont dits très satisfaits de l'organisation et de la gestion globales de la Table ronde. La réunion a été marquée par son efficacité et son efficience.

Équipe responsable de l'évaluation de la TRPP

- Lilian Penaia, responsable technique de la gestion des déchets, projet PAWES
- Zhiyad Khan, chargé de communication et mobilisation des parties prenantes, projet POLP
- Rebecca V Polestico, conseillère en suivi et évaluation, PROE

(14 septembre 2024)